VOCABULAIRE TECHNIQUE DES ASSURANCES SUR LA VIE

ANGLAIS-FRANÇAIS

Volume II

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
TORONTO
LEGISLATIVE LIBR
JUL 12 1979
CEIVED

Gouvernement du Québec
Office
de la langue française

104-00798/

VOCABULAIRE TECHNIQUE DES ASSURANCES SUR LA VIE

ANGLAIS-FRANÇAIS

VOLUME II

VOCABULAIRE TECHNIQUE DES ASSURANCES SUR LA VIE

ANGLAIS-FRANÇAIS

VOLUME II

SERVICE DES PUBLICATIONS
DIRECTION DES COMMUNICATIONS

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE
MONTRÉAL, 1979

©Éditeur officiel du Québec, 1979

Dépôt légal - 2e trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-551-03302-0

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ PAR

Louis-Paul BÉGUIN
linguiste
Office de la langue française

avec la collaboration de

Jean-Paul de GRANDPRÉ

Lucien FORGUES

et des organismes suivants:

Association canadienne des compagnies d'assurance-vie

Association canadienne des assureurs-vie

Association provinciale des assureurs-vie du Québec

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Comité d'action pour la productivité dans l'assurance

Le Comité mixte des professionnels de l'assurance a donné son accord aux fiches techniques (voir la composition du Comité mixte dans le volume I)

SOUS LA DIRECTION DE

Pierre AUGER
directeur de la terminologie
Office de la langue française

AVERTISSEMENT

Le volume II du Vocabulaire technique des assurances sur la vie ne diffère pas, dans ses principes, du volume I qui a été si bien accueilli par les spécialistes de l'assurance et par le public.

Les deux volumes constituent un manuel de base d'une grande richesse. On trouvera dans le volume II le même genre de fiches terminologiques comportant une définition, des justifications, ainsi qu'un domaine d'emploi. Des variantes ont été indiquées lorsque l'entrée le demandait. La définition en langue anglaise permet, par comparaison avec celle qui est donnée en français, de s'assurer qu'il s'agit bien de la même réalité. Comme les fiches des deux volumes suivent l'ordre alphabétique, deux index récapitulatifs ont été ajoutés, à la fin du volume II, pour permettre la consultation rapide des fiches.

Les spécialistes, et toute personne intéressée, auront donc à leur disposition plus de cinq cents termes normalisés, bien documentés, ainsi qu'une foule de renseignements sur le domaine des assurances sur la vie.

La bibliographie a été révisée et augmentée. Pour cette raison, on devra consulter le volume II pour tout renseignement bibliographique.

La liste des collaborateurs paraît d'une manière plus détaillée au commencement du volume I. Nous tenons à les remercier, notamment M. Marcel Théoret qui, à titre de porte-parole de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, nous a fourni une aide administrative pendant de longues années sans ménager ses efforts. Sans lui, ces deux volumes n'auraient pu recevoir l'agrément des sociétés d'assurance. Nous adressons également nos plus vifs remerciements à tous les organismes qui ont bien voulu travailler avec nous et qui ont fait preuve d'un remarquable esprit de coopération et de persévérance. Nous en profitons pour souligner l'importance de la tâche accomplie qui marque, dans l'histoire des assurances au Québec, une étape décisive.

Louis-Paul Béguin

CODE DES DOMAINES D'EMPLOI

01. Termes généraux - Assureurs - Assurés

02. Catégories d'assurance

03. La garantie et ses modalités

04. Primes - Commissions

05. Sinistres - Indemnités

06. Contrats d'assurance et gestion des contrats

07. Gestion administrative et financière des entreprises d'assurance et réglementation

08. Termes particuliers

Entrée lexicale	ABSOLUTE BENEFICIARY
Domaine d'emploi	01
Définition	An unalterable beneficiary, the insured having relinquished the right to change the beneficiary designation. Synonyme de *irrevocable beneficiary* (LEVY).
Équivalent	BÉNÉFICIAIRE (À TITRE) IRRÉVOCABLE
Renvoi	Voir aussi IRREVOCABLE BENEFICIARY, fiche n° 447

Fiche Vie n° 448
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	ACCEPTANCE
Domaine d'emploi	07
Définition	Insurance by a reinsurer of all or part of the risk of loss by another insurer (d'après LEVY).
Équivalent	ACCEPTATION
Définition	Prise en charge d'un risque par le réassureur (BART).
Justification	Les cessions et acceptations enregistrées dans les comptes des sociétés comprennent les affaires pour lesquelles la technique de la réassurance est utilisée à des fins particulières (ACTI 71, p. 97).

Fiche Vie n° 359
le 30 août 1974

Entrée lexicale	ACCIDENTAL BODILY INJURY
Domaine d'emploi	05
Définition	Injury to the body of the insured as the result of an accident. Generally, traumatic damage to the body; of external origin, unexpected and undesigned by the injured person (LEVY).
Équivalent	ACCIDENT CORPOREL
Définition	Toute atteinte corporelle non intentionnelle de la part de l'assuré et provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure (PHEN, B3).
Justification	Certains établissements scolaires mettent à la disposition des parents d'élèves des polices garantissant... des indemnités forfaitaires en cas d'accident corporel (PRAS 60,p. 319).

Fiche Vie n° 426
le 13 mars 1975

Entrée lexicale	ACCIDENTAL DEATH
Domaine d'emploi	05
Définition	Death as the result of an accident (LEVY).
Équivalent	DÉCÈS PAR ACCIDENT
Définition	Décès survenant à la suite d'un accident (DRAS, p. 259).
Justification	L'assurance "individuelle-accidents" garantit... un capital en cas de décès par accident (ASCA 73, p. 43).
Variantes	*Décès accidentel* (PHEN, A28) *Mort accidentelle* (Robe) *Mort par accident* (PHEN, D41) *Accident mortel* (AMDU, p. 262)

Fiche Vie n° 388
le 5 février 1976

Entrée lexicale	ACCUMULATION (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	Increase or growth by addition, especially when continuous or repeated (as of interest to principal) (WEBM).
Équivalent	CAPITALISATION
Définition	Action de convertir, de transformer en capital (Robe).
Justification	Capitalisation des intérêts (Robe) La prime tient compte non seulement de la capitalisation financière, mais aussi des abandons faits à la caisse commune (AVIE, B^3).

Fiche Vie n° 360
le 30 août 1974

Entrée lexicale	ACKNOWLEDG(E)MENT
Domaine d'emploi	08
Définition	A thing done or given in recognition of something received (WEBM).
Équivalent	RECONNAISSANCE
Définition	Action de reconnaître formellement (Robe).
Justification	Le souscripteur signe une reconnaissance de versement... et s'engage à rembourser l'avance... (AVIE, G^5).

Fiche Vie n° 435
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	ACQUISITION COST
Domaine d'emploi	06
Définition	The cost to the company of securing business, including commissions to agents and brokers (LEVY).
Équivalent	FRAIS D'ACQUISITION
Définition	Dépenses occasionnées par l'obtention des affaires, notamment les commissions à verser à l'apporteur (d'après BART).
Justification	Il faut aussi rémunérer les producteurs... Ces frais d'acquisition s'ajoutent alors à la prime d'inventaire (AVIE, A^{11}).

Fiche Vie n° 361
le 30 août 1974

Entrée lexicale	ACTION
Domaine d'emploi	06
Définition	A legal proceeding by which one demands or enforces one's right in a court of justice (WEBM).
Équivalent	ACTION
Définition	Exercice d'un droit en justice (Robe).
Justification	L'assuré peut renoncer au contrat comme au paiement de la prime correspondante. L'assureur n'a pas d'action pour l'obliger à payer (AVIE, D[1]).

Fiche Vie n° 362
le 30 août 1974

Entrée lexicale	ACTIVE SERVICE
Domaine d'emploi	02
Définition	Full-time service (d'après WEBM).
Équivalent	SERVICES EFFECTIFS
Définition	Services réels, excluant les intermittences (d'après Robe).
Justification	Les fonctionnaires peuvent percevoir une pension partielle à partir de quinze ans de services effectifs (PHEN, Q188).
Variante	*Activité* Le montant de la retraite est égal... à l'indice de la rémunération perçue pendant les six derniers mois d'activité... (PHEN, Q188).

Fiche Vie n° 296
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	ACTUARY
Domaine d'emploi	01
Définition	A mathematically-trained person in the insurance field who calculates policy rates, reserves, and dividends as well as makes various other statistical studies and reports (LEVY).
Équivalent	ACTUAIRE
Définition	Spécialiste de l'application des mathématiques et de la probabilité au calcul des primes ou du montant des rentes, pensions, assurances, etc. (ASCO).
Justification	Des spécialistes, les actuaires, mènent des études et des contrôles, recherchent de nouvelles combinaisons d'assurances, établissent les tarifs et tiennent des statistiques (GANA, p. 45).

Fiche Vie n° 427
le 13 mars 1975

Entrée lexicale	ADDITIONAL BENEFITS
Domaine d'emploi	02
Définition	Coverages of a different nature, or for additional amounts... added to a life insurance contract by means of riders (d'après SCHW, I, 72 p. 194).
Équivalent	ASSURANCE(S) COMPLÉMENTAIRE(S)
Définition	Assurance établie par voie d'avenant ou d'annexe en complément d'un contrat de base (d'après ASTE I, 70 p. 696).
Justification	L'assurance complémentaire couvre généralement le risque de décès par accident... (ASTE I 70, p. 697).
Synonyme	*Garanties complémentaires* La résiliation ou la réduction des effets des garanties principales entraînent de plein droit la cessation des garanties complémentaires (PHEN, G31).
Observation	Notons qu'une *garantie complémentaire* rend complet un contrat de base. La garantie supplémentaire vient s'ajouter à un contrat considéré comme complet. Pour bien marquer la distinction entre les deux expressions, précisons qu'un *complément* est un élément nécessaire pour que l'objet forme un tout, tandis qu'un *supplément* est un élément qui s'ajoute à un ensemble déjà complet. Cette distinction s'applique également aux adjectifs *complémentaire* et *supplémentaire* (DUPR I, p. 482).

Fiche Vie n° 267
le 15 décembre 1975

Entrée lexicale	AGENT OF RECORD
Domaine d'emploi	07
Définition	Agent appearing on the records in connection with a particular case (d'après WEBM).
Équivalent	(AGENT) RÉALISATEUR
Définition	Agent ayant réalisé une affaire qui lui est créditée (d'après Robe).
Justification	Dans le premier cas la commission du réalisateur de la transformation est de... (PHEN, Q182). Les garanties complémentaires sont accordées par la société... représentée par l'agent réalisateur du contrat (PHEN, G28).

Fiche Vie n° 299
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	ALIENATE (TO)
Domaine d'emploi	06
Définition	To part voluntarily with ownership of (WEBM).
Équivalent	ALIÉNER
Définition	Transmettre une propriété ou un droit à titre gratuit ou onéreux (Robe).
Justification	Il (le conseil de famille) ne peut que gérer ses biens (acte d'administration) et non les aliéner (acte de disposition) (AVIE, D^2).

Fiche Vie n° 363
le 30 août 1974

Entrée lexicale	ALIVE
Domaine d'emploi	08
Définition	Still in existence, not dead (WEBM).
Équivalent	EN VIE
Définition	Fait de vivre (Robe).
Justification	Les arrérages sont dus tant que l'assuré est en vie (ACVI, p. 120).
Variante	L'expression *alive* se rend aussi par "du vivant". Les primes ne sont exigibles que du vivant de l'assuré (DROU, p.43).
Renvoi	Voir aussi LIVING, fiche n° 493

Fiche Vie n° 492
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	ALLOCATION (1)
Domaine d'emploi	07
Définition	Apportionment for specific purposes (WEBM).
Équivalent	AFFECTATION
Définition	Destination à un usage déterminé (Robe).
Justification	Affectation de la participation aux comptes individuels (PHEN, A44). Affectation de la somme à répartir (PHEN, C36).
Variante	*Dotation* La dotation aux provisions techniques ainsi que les produits financiers ont augmenté... de manière beaucoup plus sensible pour les sociétés n'utilisant pas d'intermédiaire (ACTI 71, p. 63).

Fiche Vie n° 283
le 8 janvier 1976

Entrée lexicale	AMENDMENT
Domaine d'emploi	06
Définition	An official change added to a policy contract which adds to, substracts from, or in any manner alters a previous policy provision (LEVY).
Équivalent	MODIFICATION
Définition	Changement apporté au contrat, de nature soit à modifier les conditions de l'assurance, soit à corriger les clauses du contrat (LEFO I, p. 324).
Justification	On peut établir un avenant, c'est-à-dire un écrit concrétisant la ou les modifications qui après signature d'un Directeur... (PHEN, H60).

Fiche Vie n° 428
le 13 mars 1975

Entrée lexicale	AMORTIZATION
Domaine d'emploi	08
Définition	The act or process of extinguishing a debt, usually by equal payments at regular intervals over a specific period of time (LEVY).
Équivalent	AMORTISSEMENT
Définition	Extinction graduelle d'une dette (Robe).
Justification	Amortissement d'un emprunt (Robe). L'assureur se substitue à l'assuré pour continuer le service des annuités jusqu'à amortissement complet de la dette (AVIE, B^2).

Fiche Vie n° 364
le 30 août 1974

Entrée lexicale	ANNUAL INSTALMENT
Domaine d'emploi	08
Définition	One of the annual portions into which a sum of money or a debt is divided for payment at set and usually regular intervals (d'après WEBM).
Équivalent	ANNUITÉ
Définition	Paiement annuel au moyen duquel l'emprunteur éteint sa dette, intérêt et capital, au bout d'un certain nombre d'années (LARO).
Justification	De son vivant l'assuré paie les annuités mais, à son décès, l'assureur se substitue à lui pour en continuer le service... (AVIE, B^2).
Renvoi	Voir aussi ANNUITY (2), fiche n° 82, vol. I

Fiche Vie n° 365
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD
Domaine d'emploi	02
Définition	Désignation courante de *life annuity with minimum period/with period certain* (d'après LEVY).
Équivalent	RENTE VIAGÈRE AVEC (...) ANNUITÉS CERTAINES
Renvois	Voir aussi LIFE ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN, fiche n° 325, LIFE ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD, fiche n° 326, ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN, fiche n° 480 et LIFE ANNUITY WITH MINIMUM GUARANTEED PAYMENTS, fiche n° 482

Fiche Vie n° 481
le 31 mars 1976

Entrée lexicale	ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN
Domaine d'emploi	02
Définition	Désignation courante de *life annuity with period certain/with minimum period* (d'après LEVY).
Équivalent	RENTE VIAGÈRE AVEC (...) ANNUITÉS CERTAINES
Renvois	Voir aussi LIFE ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN, fiche n° 325, LIFE ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD, fiche n° 326, ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD, fiche n° 481 et LIFE ANNUITY WITH MINIMUM GUARANTEED PAYMENTS, fiche n° 482

Fiche Vie n° 480
le 31 mars 1976

Entrée lexicale	APPORTION (TO) (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	To divide and distribute proportionately (WEBM).
Équivalent	VENTILER
Définition	Répartir (une somme totale) entre plusieurs comptes (Robe).
Justification	Il a paru intéressant de ventiler les résultats globaux... entre les sociétés en les distinguant selon qu'elles font appel ou non à des intermédiaires pour le placement de leurs affaires (ACTI 71, p. 62).
Variante	*Répartir* L'assureur répartit entre les assurés sinistrés la masse des primes payées par l'ensemble des membres de la mutualité (DADA,p. 27).

Fiche Vie n° 281
le 8 janvier 1976

Entrée lexicale	APPORTIONMENT (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	The act or result of dividing and assigning in proportion (WEBM).
Équivalent	VENTILATION
Définition	Répartition entre divers comptes, divers chapitres (Robe).
Justification	Cette ventilation permet d'observer qu'en pourcentage des primes... la dotation aux provisions techniques ainsi que les produits financiers ont augmenté pour les deux catégories de sociétés (ACTI 71, p. 63).

Fiche Vie n° 280
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	APPRECIATION
Domaine d'emploi	07
Définition	Increase in exchangeable value (as of money, goods, or property) (WEBM).
Équivalent	PLUS-VALUE
Définition	Augmentation de la valeur d'une chose qui n'a subi aucune transformation matérielle (Robe).
Justification	L'ensemble des actions et obligations fait apparaître une plus-value de... par rapport à l'évaluation au prix de revient (ACTI 71, p. 89).
Exemples	Appreciation of assets, plus-value d'actif; appreciation in the prices of shares, plus-value sur les cours des actions; to be up, être en plus-value (KETC).

Fiche Vie n° 366
le 30 août 1974

Entrée lexicale	APPROVAL (1)
Domaine d'emploi	07
Définition	The fact of finding acceptable (d'après WEBM).
Équivalent	ACCEPTATION
Définition	Le fait de donner son accord à quelque chose (d'après Robe).
Justification	Nous nous permettons de vous rappeler notre lettre du... vous transmettant pour acceptation le dossier de... qui désire adhérer à votre association... (LYON, A12).
Observations	Noter la forme verbale : N'ayant pas encore reçu à ce jour l'accord de votre société, nous considérons la demande d'adhésion comme implicitement acceptée (LYON, A12). Le calque *approbation* semblerait ici abusif : "L'approbation peut être tacite et vaut surtout par la compétence de celui dont elle émane (BENA).

Fiche Vie n° 312
le 20 juin 1974

Entrée lexicale	APPROVAL (2)
Domaine d'emploi	07
Définition	The act of expressing... agreement with... as meeting a standard (WEBM).
Équivalent	AGRÉMENT
Définition	Permission, approbation émanant d'une autorité (Robe).
Justification	La société d'assurances... doit avoir reçu l'agrément du ministère (AVIE, D^2).

Fiche Vie n° 368
le 5 février 1976

Entrée lexicale	ARTIFICIAL PERSON
Domaine d'emploi	08
Définition	A corporation, a partnership, an estate, or other legal entity (RAND).
Équivalent	PERSONNE MORALE
Renvoi	Voir aussi BODY CORPORATE, fiche n° 307

Fiche Vie n° 393
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	ASSIGNABLE
Domaine d'emploi	06
Définition	Capable of being assigned (WEBM).
Équivalent	CESSIBLE
Définition	Qui peut être cédé (Robe).
Justification	La police est cessible par avenant (DOVI, p. 118).

Fiche Vie n° 430
le 13 mars 1975

Entrée lexicale	ASSUMPTION (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	The act of taking for granted (RAND).
Équivalent	HYPOTHÈSE
Définition	Supposition en général (LARO).
Justifications	Précisons bien qu'il s'agit d'une hypothèse et non d'une certitude (PHEN, G75).
	L'article... prévoit également une sanction mais d'une moindre gravité dans l'hypothèse où la mauvaise foi de l'assuré n'est pas établie (DRAS, p. 69).

Fiche Vie n° 367
le 29 janvier 1976

Entrée lexicale	ASSUMPTION (2)
Domaine d'emploi	08
Définition	The act of accepting arbitrarily or tentatively (d'après WEBM).
Équivalent	PRÉVISION
Définition	Action de considérer comme probable (d'après Robe).
Justification	Il est nécessaire que l'assureur puisse établir pour chaque exercice des prévisions constantes de sinistres (AVIE, A^5).

Fiche Vie n° 483
le 29 janvier 1976

Entrée lexicale	ATTAINED AGE
Domaine d'emploi	08
Définition	The age an insured has reached on a certain date (LEVY).
Équivalent	ÂGE ATTEINT
Définition	Âge de l'assuré à un moment précis (d'après ASVI, p. 88).
Justification	Les primes supplémentaires de revalorisation sont calculées sur l'âge d'origine et non sur l'âge atteint au moment de la revalorisation (ASVI, p. 88).

Fiche Vie n° 413
le 13 mars 1975

Entrée lexicale	ATTENDING PHYSICIAN
Domaine d'emploi	01
Définition	Physician having primary responsibility for a specified patient (RAND).
Équivalent	MÉDECIN TRAITANT
Définition	Médecin qui donne ses soins d'une façon habituelle à un malade (ASCO).
Justification	Une prescription explicite du médecin traitant est nécessaire, qu'il s'agisse d'arrêt de travail, de soins par auxiliaires médicaux, de remboursement de médicaments ou de fournitures diverses (CAMI,p. 33).

Fiche Vie n° 429
le 13 mars 1975

Entrée lexicale	AUTOMATIC RENEWAL
Domaine d'emploi	06
Définition	Provision specifying that the policy will be automatically renewed (SCHW I 72, p. 26).
Équivalent	TACITE RECONDUCTION
Définition	Prolongation automatique d'un contrat d'assurance à l'expiration d'une période fixée (AFNO,K 40-001).
Justification	La disposition applicable à tous les contrats souscrits ou renouvelés, même après tacite reconduction... (ASTE I 70, p. 86). Si une clause spéciale prévoit le renouvellement par tacite reconduction, le contrat... (PHEN, G190).

Fiche Vie n° 390
le 7 novembre 1974

Entrée lexicale	AUTOMATICALLY
Domaine d'emploi	08
Définition	Without thought or conscious intention (WEBM).
Équivalent	D'OFFICE
Définition	Locution signifiant par l'effet d'une mesure générale (Robe).
Justification	Les honoraires... sont garantis d'office, sans supplément de cotisation (PHEN, H69). En cas de non-remboursement, l'assureur procède au rachat d'office du contrat (AVIE, G^5).

Fiche Vie n° 436
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	AVAILABLE ASSETS
Domaine d'emploi	07
Définition	Synonyme de *liquid assets* (d'après KETC).
Équivalent	LIQUIDITÉS
Renvoi	Voir aussi LIQUID ASSETS, fiche n° 372

Fiche Vie n° 373
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	AVERAGE
Domaine d'emploi	08
Définition	An estimate or approximate representation of an arithmetic mean (WEBM).
Équivalent	MOYENNE
Définition	Quantité, chose, état qui tient le milieu entre plusieurs autres (LARO).
Justification	Ces chiffres représentent des moyennes entre des catégories de sociétés dont les frais de gestion connaissent parfois des écarts sensibles (ACTI 71, p. 68).

Fiche Vie n° 374
le 12 septembre 1974

Entrée lexicale	BALANCE (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	The difference between the debit total and the credit total of an account (RAND).
Équivalent	SOLDE
Définition	Différence qui apparaît à la clôture d'un compte entre le débit et le crédit (Robe).
Justification	Le solde de ce compte est le revenu disponible qui pour les sociétés d'assurance est normalement égal à leur épargne brute (ACTI 71, p. 105).

Fiche Vie n° 375
le 5 février 1976

Entrée lexicale	BALANCE SHEET
Domaine d'emploi	07
Définition	A statement of the financial condition (as of a corporation) at a given date (WEBM).
Équivalent	BILAN
Définition	Tableau résumé de l'inventaire ou de la comptabilité d'une entreprise (Robe).
Justification	Le bilan est un tableau en deux colonnes qui indique, dans la partie gauche, les divers postes de l'actif de la société et, dans la partie droite, les divers postes du passif (CANO, p. 96).

Fiche Vie n° 376
le 12 septembre 1974

Entrée lexicale	BENEFICIARY CLAUSE
Domaine d'emploi	03
Définition	The clause in the contract which designates the person or interests to receive the sum specified in the policy (LIMA, p. 218).
Équivalent	CLAUSE BÉNÉFICIAIRE
Définition	Disposition particulière du contrat d'assurance-vie, désignant la ou les personnes auxquelles seront versées les prestations (ACVI, p. 101).
Justification	Seul le contractant peut modifier la clause bénéficiaire (DOVI, p. 26). L'intérêt même d'une clause bénéficiaire est d'être incontestable (ACVI, p. 151).

Fiche Vie n° 333
le 11 juillet 1974

Entrée lexicale	BENEFICIARY OF RECORD
Domaine d'emploi	01
Définition	The most recently designated beneficiary, when the endorsement procedure is used (d'après SCHW I 72,p. 118).
Équivalent	BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF
Définition	Le tout dernier bénéficiaire consigné au dossier de l'assuré (confirmé par MISSION III).

Fiche Vie n° 457
le 9 janvier 1976

Entrée lexicale	BENEFIT (1)
Domaine d'emploi	03
Définition	A cash payment or service provided for under an annuity, pension plan or insurance policy (WEBM).
Équivalent	PRESTATION(S)
Définition	Somme versée à l'assuré par l'assureur en exécution de l'obligation résultant d'un contrat (d'après Robe et ASCA,p. 277).
Justification	L'assurance sur la vie stipule le paiement d'un capital, ou plus généralement d'une prestation en espèces, si l'assuré décède pendant la durée du contrat (AVIE, E^1).
Observation	Prestation est le terme le plus général utilisé pour rendre *benefit*. D'autres expressions plus précises doivent être employées le cas échéant. Ces termes seront consignés sous BENEFIT (2), (3), etc.

Fiche Vie n° 351
le 30 août 1974

Entrée lexicale	BENEFIT (2)
Domaine d'emploi	06
Définition	Something that guards, aids or promotes well-being (WEBM).
Équivalent	BÉNÉFICE
Définition	Avantage procuré par quelque chose (ROBE).
Justification	... le contractant attribue le bénéfice de l'assurance soit à sa femme... soit à ses enfants et descendants nés ou à naître (AVIE, G^6). Le souscripteur peut changer le nom du bénéficiaire, à la condition que ce dernier n'ait pas accepté le bénéfice du contrat (AVIE, G^7).
Observation	Dans les assurances, *bénéfice* ne s'emploie que dans le sens très restreint noté ci-dessus. On trouvera sous la même rubrique les termes utilisés en français pour rendre les autres acceptions de *benefit*.

Fiche Vie n° 394
le 5 juillet 1977

Entrée lexicale	BENEFIT (3)
Domaine d'emploi	06
Définition	The money payable under a policy (LEVY).
Équivalent	SOMMES ASSURÉES
Définition	Sommes exigibles à l'échéance du contrat ou au décès de l'assuré (AVIE, H[1]).
Justification	L'assureur doit effectuer le paiement des sommes assurées ou des prestations prévues lorsque se produit l'événement pour lequel il s'est engagé (AVIE, H[1]).

Fiche Vie n° 395
le 7 novembre 1974

Entrée lexicale	BENEFIT (4)
Domaine d'emploi	03
Définition	The money payable under a policy (LEVY).
Équivalent	CAPITAL
Définition	Somme représentant le montant de la garantie (GAGF, p. 11).
Justification	Aucune discussion ne peut s'élever quant au montant du capital à payer : il est fixé dans la police (AVIE, H^6).

Fiche Vie n° 512
le 6 janvier 1977

Entrée lexicale	BENEFIT (5)
Domaine d'emploi	01
Définition	Rights of the insured to either cash or services (d'après EBPI, 75).
Équivalent	GARANTIE
Définition	Étendue juridique de la couverture d'un risque par l'assureur (BART).
Justification	En ce qui concerne la garantie des frais médicaux et pharmaceutiques, qui ne vise qu'à permettre le remboursement à l'assuré des dépenses qu'il a exposées... (DRAS, p. 258).
Observation	Par extension de sens, le mot *benefit* signifie *right*. De même, le mot *garantie* signifie *étendue juridique* ou *montant de la couverture* (d'après BART).

Fiche Vie n° 513
le 6 janvier 1977

Entrée lexicale	BENEFIT (6)
Domaine d'emploi	05
Définition	The money payable under a policy (LEVY).
Équivalent	INDEMNITÉ
Définition	Somme versée par l'assureur à la suite d'un sinistre (TPAG,p.133).
Justification	Bien que l'assurance contre les accidents ne constitue pas une assurance tendant à la réparation d'un dommage, la pratique appelle *indemnité* la prestation que l'assureur doit verser à l'assuré (DRAS,p.275).

Fiche Vie n° 514
le 6 janvier 1977

Entrée lexicale	BENEFIT (7)
Domaine d'emploi	08
Définition	Anything that is advantageous or for the good of a person or thing (RAND).
Équivalent	AVANTAGE
Définition	Ce qui est utile, profitable (Robe).
Justification	Certaines sociétés ont pendant un temps souscrit des contrats qui devaient, soit profiter à la Société elle-même, soit constituer un avantage social pour leurs collaborateurs (PRAS 60, p. 373).

Fiche Vie n° 515
le 6 janvier 1977

Entrée lexicale	BENEFIT (8)
Domaine d'emploi	08
Définition	A pecuniary advantage or profit (BLAC).
Équivalent	PROFIT
Définition	Gain, avantage pécuniaire que l'on retire d'une chose ou d'une activité (Robe).
Justification	Tant que vous n'avez pas calculé tous les frais avec précision, vous ne pouvez estimer votre espérance de profit (GUEP, p. 19).

Fiche Vie n° 516
le 6 janvier 1977

Entrée lexicale	BENEFIT (FOR THE - OF)
Domaine d'emploi	08
Définition	In someone's favour (d'après WEBM).
Équivalent	AU BÉNÉFICE DE
Définition	Au profit de (Robe).
Justification	Une assurance collective souscrite par l'employeur sur la tête de ses employés au bénéfice des personnes désignées par ces derniers (AVIE, G^5).
Observation	*Au profit de* se dit aussi : est considérée comme faite au profit de bénéficiaires déterminés la stipulation... (AVIE, G^6).

Fiche Vie n° 437
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	BIND (TO) (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	To put under an obligation (WEBM).
Équivalent	ENGAGER
Définition	Lier par une promesse, une convention (ROBE).
Justification	Cette signature, ce contrat vous engage (ROBE). L'assuré n'est pas engagé par sa signature au bas de la proposition (AVIE, D^1).

Fiche Vie n° 377
le 12 septembre 1974

Entrée lexicale	BINDING PREMIUM RECEIPT
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de CONDITIONAL PREMIUM RECEIPT (SCHW I 72, p. 103).
Équivalent	NOTE DE COUVERTURE
Renvois	Voir aussi CONDITIONAL PREMIUM RECEIPT, fiche n° 230, vol. I, et CONDITIONAL BINDING RECEIPT, fiche n° 229, vol. I

Fiche Vie n° 431
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	BODY CORPORATE
Domaine d'emploi	08
Définition	A group of persons or objects treated by the law as an individual or unity having rights or liabilities distinct from those of the persons or objects composing it (d'après WEBM).
Équivalent	PERSONNE MORALE
Définition	Être de raison (association, société, fondation), sujet de droits et spécialement titulaire d'un patrimoine collectif, mais n'ayant pas d'existence corporelle (DIDR).
Justification	La société de courtage d'assurance est une personne morale exerçant les mêmes activités qu'un courtier d'assurance (AFNO,K 40-001,p. 8).
Observation	Équivalents anglais consignés dans Harrap's.
Renvoi	Voir aussi NATURAL PERSON, fiche n° 308

Fiche Vie n° 307
le 26 juillet 1977

Entrée lexicale	BONA FIDE (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	Made in good faith without fraud or deceit : sincere (WEBM).
Équivalent	DE BONNE FOI
Définition	Qualité de celui qui parle, agit avec une intention droite (Robe).
Justification	La proposition doit être rédigée de bonne foi par le souscripteur (AVIE, D^2). L'article... s'applique même à un assuré de bonne foi (BART,p. 80).
Antonyme	*mauvaise foi* L'omission ou la déclaration inexacte de la part de l'assuré dont la mauvaise foi n'est pas établie (BART,p. 80).

Fiche Vie n° 391
le 5 février 1976

Entrée lexicale	BOND (1)
Domaine d'emploi	07
Définition	Certificate of indebtedness issued by a borrower of capital (LEVY).
Équivalent	OBLIGATION
Définition	Titre... remis par une société ou une collectivité publique à ceux qui lui prêtent des capitaux (Robe).
Justification	... (au titre des valeurs mobilières) les obligations ont représenté environ 59% des placements nouveaux des sociétés contre 45% en 1970 (ACTI 71, p. 88).

Fiche Vie n° 392
le 7 novembre 1974

Entrée lexicale	BONDHOLDER
Domaine d'emploi	07
Définition	The holder or owner of the bonds of a corporation or government (LEVY).
Équivalent	OBLIGATAIRE
Définition	Porteur de titres financiers dits *obligations* (LARO).
Justification	Puisque les obligataires sont des prêteurs, ils ont droit aux intérêts de la somme qu'ils ont prêtée (CANO, p. 140).
Observation	*Obligataire* est aussi adjectif : l'attrait du marché obligataire et le niveau médiocre des cours des valeurs à revenu variable... expliquent cette évolution (ACTI 71, p. 88).

Fiche Vie n° 438
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	BRANCH
Domaine d'emploi	07
Définition	A section, department, or division of an organization (WEBM).
Équivalent	SUCCURSALE
Définition	Établissement qui dépend d'un autre (Robe).
Justification	La rubrique des capitaux sociaux comprend les capitaux sociaux des sociétés anonymes françaises, les fonds d'établissement des sociétés à caractère mutuel et les soldes des succursales de sociétés étrangères avec leur siège social (ACTI 71, p. 85). Les succursales d'entreprises appartenant à des pays tiers sont soumises à un traitement équivalent à celui des entreprises de la communauté (ACTI 71, p. 31).
Observation	La succursale ne possède pas de personnalité juridique distincte.

Fiche Vie n° 291
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	BRANCH (OFFICE)
Domaine d'emploi	07
Définition	A company office for the purpose of supervising business within a certain territory. It is operated under a manager; it is usually headquarters for a number of agents, and it provides service to agents within its territory (LEVY).
Équivalent	AGENCE
Définition	Bureau servant d'intermédiaire entre la compagnie et les assurés dans une circonscription donnée. Il a à sa tête un directeur de qui relèvent les agents de cette circonscription. L'agence désigne aussi le local où s'exerce cette activité (d'après ASTE I 72, p. 247 et Robe).
Justification	(La Direction générale) suit de près la "vie" de chaque agence (PHEN, H55).

Fiche Vie n° 293
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	BUSINESS (3)
Domaine d'emploi	07
Définition	Amount of insurance written (LEVY).
Équivalent	PORTEFEUILLE
Renvoi	Voir aussi PRODUCTION (2), fiche n° 276

Fiche Vie n° 277
le 11 avril 1974

Entrée lexicale	BUSINESS (4)
Domaine d'emploi	08
Définition	A commercial or industrial enterprise (WEBM).
Équivalent	FONDS DE COMMERCE
Définition	Ensemble des droits et des biens mobiliers appartenant à un commerçant ou un industriel et lui permettant d'exercer sa profession (Robe).
Justification	Sont réputés biens propres dont l'époux avait la possession avant le mariage... les instruments de travail nécessaires à la profession, s'ils ne sont pas l'accessoire d'un fonds de commerce ou d'une exploitation commune en biens (AVIE, J^2).
Observation	Fonds s'emploie absolument : être propriétaire d'un fonds (Robe).

Fiche Vie n° 415
le 13 mars 1975

Entrée lexicale	CANVASSING
Domaine d'emploi	08
Définition	The act of solliciting orders, subscriptions, or advertising (d'après WEBM).
Équivalent	DÉMARCHAGE
Définition	Recherche de clients à domicile (Robe).
Justification	Deux décrets ont précisé les conditions d'application de la loi... relative au démarchage financier et aux opérations de placement de l'assurance (ACTI 71, p. 23).

Fiche Vie n° 439
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	CASH SURRENDER VALUE
Domaine d'emploi	06
Définition	The amount which the insurer will pay upon cancellation of the policy before death (LEVY).
Équivalent	VALEUR DE RACHAT (NETTE)
Observation	Dans certaines sociétés une distinction est faite entre *cash value* et *cash surrender value*, la première de ces expressions désignant le produit de la valeur de rachat sans qu'aucune déduction (arriérés de prime, avances d'office, avances sur police) ou augmentation (participations aux bénéfices) en soient faites; la deuxième, ce même produit, net de déductions et d'augmentations. Traduction proposée pour marquer cette distinction : *cash value* : valeur de rachat brute *cash surrender value* : valeur de rachat nette (confirmé par MISSION III et MISSION 76).
Renvoi	Voir aussi SURRENDER VALUE, fiche n° 440

Fiche Vie n° 442
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	CASH VALUE
Domaine d'emploi	06
Définition	The amount available to the owner of a life insurance policy upon termination before maturity (WEBM).
Équivalent	VALEUR DE RACHAT (BRUTE)
Observation	Dans certaines sociétés une distinction est faite entre *cash value* et *cash surrender value*, la première de ces expressions désignant le produit de la valeur de rachat sans qu'aucune déduction (arriérés de prime, avances d'office, avances sur police) ou augmentation (participations aux bénéfices) en soient faites; la deuxième, ce même produit, net de déductions et d'augmentations. Traduction proposée pour marquer cette distinction : *cash value* : valeur de rachat brute *cash surrender value* : valeur de rachat nette (confirmé par MISSION III et MISSION 76).
Renvoi	Voir aussi SURRENDER VALUE, fiche n° 440

Fiche Vie n° 441
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	CEILING
Domaine d'emploi	08
Définition	The upper limit (WEBU).
Équivalent	PLAFOND
Définition	Maximum qu'on ne peut dépasser (Robe).
Justification	Deux formules de garantie de traitement sont prévues par le Tarif : le remboursement des frais réels, jusqu'à concurrence d'un plafond fixé au contrat et... (PHEN, Q207).

Fiche Vie n° 278
le 11 avril 1974

Entrée lexicale	CHANGE
Domaine d'emploi	06
Définition	An instance of making a policy contract different in some particular (d'après WEBM).
Équivalent	MODIFICATION
Définition	Changement apporté à un contrat sans en affecter l'essence (d'après Robe).
Justification	Nous vous rappelons que toute demande de modification des garanties ou des bénéficiaires du capital(-)décès doit être accompagnée du certificat d'adhésion (LYON, A16).

Fiche Vie n° 311
le 13 juin 1974

Entrée lexicale	CIVIL COMMOTION
Domaine d'emploi	05
Définition	An uprising among a mass of people which occasions a serious and prolonged disturbance and infraction of civil order not attaining the status of war or an armed insurrection (BLAC, p. 348).
Équivalent	MOUVEMENTS POPULAIRES
Définition	Manifestations plus ou moins violentes, même non concertées, de groupes sociaux ou de la foule qui, sans qu'il y ait guerre civile ou révolte contre l'ordre établi, expriment le désordre et s'extériorisent par des actes illégaux (DIDR, 74).
Justification	Sont également exclus les accidents occasionnés soit par la guerre étrangère, soit par la guerre civile, soit par des émeutes ou par des mouvements populaires (PHEN, A72).

Fiche Vie n° 520
le 11 janvier 1977

Entrée lexicale	CLAIM YEAR
Domaine d'emploi	07
Définition	The year during which a claim occurred (d'après WEBM).
Équivalent	EXERCICE DE SURVENANCE (DU SINISTRE)
Définition	Exercice au cours duquel un sinistre s'est produit (d'après LARO).
Justification	La courbe en pointillé fait apparaître le rapport sinistre à primes tel qu'il est évalué à la fin de l'exercice de survenance (ACTI 71, p. 60). Dans le système habituel de couverture axé sur l'exercice de survenance, une charge supplémentaire apparaîtrait comme un excédent de sinistre au titre de l'exercice de survenance 1965. Dans ces conditions, il semble logique de ne pas axer la protection en excédent de sinistre sur l'exercice de survenance du sinistre, mais sur l'année au cours de laquelle a été déclaré le sinistre ou sa modification (ARGU 5350, p. 1924).

Fiche Vie n° 443
le 16 février 1976

Entrée lexicale	CLAIMANT
Domaine d'emploi	01
Définition	One who makes or presents a demand for payment for a loss which comes under the terms of an insurance policy (LEVY).
Équivalent	DEMANDEUR
Définition	Personne qui présente une demande de règlement (MISSION III).
Justification	Pour obtenir le paiement des sommes assurées, le demandeur doit établir la réalisation du risque (ASTE I 70, p. 786).

Fiche Vie n° 522
le 11 janvier 1977

Entrée lexicale	CLASSIFIED RISK
Domaine d'emploi	06
Définition	Autre désignation pour *substandard risk* (LEVY).
Équivalent	RISQUE AGGRAVÉ
Renvoi	Voir aussi SUBSTANDARD RISK, fiche n° 316

Fiche Vie n° 433
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	COINSURANCE (1)
Domaine d'emploi	01
Définition	An arrangement under which two or more insurers are liable for a proportion of losses (LEVY).
Équivalent	COASSURANCE
Définition	Opération par laquelle plusieurs entreprises d'assurance garantissent un même risque, chacune d'elles prenant en charge une fraction convenue (AFNO, K 40-001).
Justification	Lorsque plusieurs assureurs se mettent en commun pour assurer un risque, il y a coassurance (PHEN, G204).

Fiche Vie n° 385
le 3 octobre 1974

Entrée lexicale	COINSURER
Domaine d'emploi	01
Définition	One who shares the loss sustained under an insurance policy or policies (LEVY).
Équivalent	COASSUREUR
Définition	Entreprises d'assurance prenant en charge un même risque (d'après AFNO,K 40-001,pp. 5 et 6).
Justification	Afin d'éviter à l'assuré d'avoir affaire à tous les coassureurs pour les différents actes relatifs à la gestion du contrat, les assureurs ont mis au point... (ROSA, H[8]).

Fiche Vie n° 386
le 3 octobre 1974

Entrée lexicale	COLLECTION (1)
Domaine d'emploi	07
Définition	The act of presenting as due and receiving payment for (WEBM).
Équivalent	ENCAISSEMENT
Définition	Action de recevoir, toucher de l'argent (Robe).
Justification	À chaque échéance, un agent ira chez l'assuré procéder à l'encaissement... Il recevra une rétribution dite commission d'encaissement (AVIE, A[11]).

Fiche Vie n° 444
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	COMMENCEMENT DATE
Domaine d'emploi	06
Définition	Date on which the first payment of an annuity falls due (d'après LIAP 70,p. 138).
Équivalent	DATE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE
Définition	Moment à partir duquel le bénéficiaire d'une rente commence à recevoir les prestations auxquelles il a droit (d'après GANG).
Justification	Lors de l'entrée en jouissance, la rente pourra être servie par arrérages semestriels ou annuels (PHEN, G153). L'assurance est différée si la date d'effet, encore appelée date d'entrée en jouissance, est reportée à... (THAV,p. 203).
Observation	Noter l'emploi particulier du mot *jouissance* : Les nouvelles dispositions ne visent que les contrats d'assurances qui comportent la garantie soit d'un capital en cas de vie, soit d'une rente viagère à jouissance différée (ACVI,p. 182).

Fiche Vie n° 323
le 8 janvier 1976

Entrée lexicale	COMMISSION
Domaine d'emploi	04
Définition	A percentage of the premium paid to an agent or broker by the insurer (LEVY).
Équivalent	COMMISSION
Définition	Rétribution des producteurs, en pourcentage de la prime (PHEN, G184).
Justification	Si la commission entière a été attribuée au nouveau contrat, le redressement est opéré par ristourne débitée au compte d'agent (DOVI,p. 73).
Observations	Commissionnement désigne l'action de rétribuer au moyen de commissions (d'après DOVI,p. 72 et AGAS 70,p. 281). La forme verbale est aussi usitée ... les assurances Temporaires en cas de décès sont commissionnées pour chaque quittance émise (DOVI,p. 72).

Fiche Vie n° 319
le 20 juin 1974

Entrée lexicale	COMMIT ONESELF (TO)
Domaine d'emploi	06
Définition	To bind oneself by obligation (d'après WEBM).
Équivalent	S'ENGAGER
Définition	Se lier par une promesse, une convention (Robe).
Justification	Le contractant est celui qui s'engage envers l'assureur à payer les primes du contrat (AVIE, D^2).

Fiche Vie n° 446
le 5 février 1976

Entrée lexicale	COMMITMENT
Domaine d'emploi	06
Définition	The obligation or pledge to carry out some action (WEBM).
Équivalent	ENGAGEMENT
Définition	Action de se lier par une promesse ou une convention (Robe).
Justification	... notre association se portant fort du règlement dès réception du bulletin d'adhésion qui constitue de votre part ún engagement définitif (LYON, A23).

Fiche Vie n° 314
le 13 juin 1974

Entrée lexicale	COMMUTED VALUE
Domaine d'emploi	06
Définition	An amount reflecting the current value of a number of payments that will be made (LEVY).
Équivalent	VALEUR ESCOMPTÉE
Définition	Valeur actuelle d'une ou plusieurs sommes exigibles à une date ultérieure (d'après LARO).
Justification	Nous lisons sur cette table que la valeur escomptée à 3,50% d'une somme de... payable dans les six mois est... (AVIE, A^{11}).

Fiche Vie n° 445
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	CONCEALMENT
Domaine d'emploi	06
Définition	The withholding of information pertinent to a risk from the insurance company (GINT).
Équivalent	RÉTICENCE
Définition	Omission volontaire d'un fait qui aurait dû être déclaré (BART).
Justification	La proposition doit être rédigée de bonne foi par le souscripteur qui encourt, en cas de réticences, les sanctions prévues... (AVIE, D^2).

Fiche Vie n° 450
le 8 août 1977

Entrée lexicale	CONDITIONAL ASSIGNMENT
Domaine d'emploi	06
Définition	Assignment made for securing a debt, cancelled on payment of the obligation (LEVY).
Équivalent	CESSION EN GARANTIE
Définition	Cession d'une police en garantie d'une dette et qui est radiée à l'acquittement de la créance (confirmé par MISSION III).
Variantes	*Attribution de bénéfice conditionnelle* *Attribution de bénéfice en garantie* (MISSION III)

Fiche Vie n° 456
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	CONSOLIDATION (terme français)
Domaine d'emploi	02
Définition	Moment où, après l'état transitoire constitué par la période des soins actifs, une lésion se fixe et prend un caractère permanent (ASCO).
Justification	En cas de sinistre, le capital dû au titre de l'invalidité définitive n'est payable qu'après la consolidation des lésions, sans espoir d'amélioration... (PHEN, Q206).
Observation	*Consolidation* correspond à une réalité que les auteurs anglais n'ont pas senti le besoin de cerner.

Fiche Vie n° 257
le 26 juin 1974

Entrée lexicale	CONTESTABLE CLAUSE
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *incontestable clause* (LEVY).
Équivalent	CLAUSE D'INCONTESTABILITÉ
Renvoi	Voir aussi INCONTESTABLE CLAUSE, fiche n° 268

Fiche Vie n° 487
le 12 février 1976

Entrée lexicale	CONTINGENCY RESERVE
Domaine d'emploi	07
Définition	That portion of contributions or premiums set aside in a special account to cover possible loss resulting from adverse experience with respect to investments, interest earnings, mortality, withdrawals, etc. (EBPI, 75).
Équivalent	RÉSERVE DE GARANTIE
Définition	Réserve alimentée par un prélèvement sur les primes ou cotisations et destinée à garantir les engagements de l'assureur vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires de contrats, c'est-à-dire à présenter à tout moment un niveau de réserve suffisant pour parer à certaines éventualités (d'après ASCA 73,p. 116, LEAS 71,p. 342c, CENA I 71,p. 189, ASTE II 65, p. 124).
Justification	La réserve de garantie est destinée à renforcer les provisions mathématiques (DADA,p. 455). Confirmé dans INTE.
Variante	*Réserve pour éventualités diverses* (ASRE)

Fiche Vie n° 478
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	CONVERSION (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	The exchange of an insurance policy of one kind for a policy of a different kind (LEVY).
Équivalent	TRANSFORMATION
Définition	Remplacement d'un contrat d'assurance par un autre (DROU, p. 19).
Justification	En cas de transformation ou de remplacement, la commission d'acquisition n'est accordée que si... (DOVI, p. 72).

Fiche Vie n° 378
le 12 septembre 1974

Entrée lexicale	CONVERT (TO) (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	To exchange an insurance policy of one kind for a policy of a different kind (LEVY).
Équivalent	TRANSFORMER
Définition	Remplacer un contrat d'assurance par un autre (DROU, p. 19).
Justification	En cas de vie de l'assuré... la Compagnie acceptera de transformer le contrat en l'une des combinaisons énumérées (PHEN, C1). La transformation donne généralement lieu à l'établissement d'un nouveau contrat remplaçant le contrat transformé (GANB, p. 13).

Fiche Vie n° 379
le 12 septembre 1974

Entrée lexicale	CONVERTIBLE INSURANCE
Domaine d'emploi	06
Définition	Insurance that the insured has the right to convert to insurance of another form (LEVY).
Équivalent	ASSURANCE TRANSFORMABLE
Définition	Assurance de combinaison donnée pouvant être transformée en une autre combinaison (d'après Robe et AVIE, B^2).
Justification	Imaginez une temporaire comportant une valeur de rachat, une valeur de réduction... et transformable aisément puisqu'elle est dotée d'une confortable provision mathématique... (AVIE, B^2).

Fiche Vie n° 451
le 4 août 1975

Entrée lexicale	COVER (TO) (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	To afford protection or security to, typically by means of some stated provision (WEBM).
Équivalent	COUVRIR
Définition	Donner une couverture, au sens de garantir (Robe).
Justification	Les individus se groupent auprès d'un assureur pour se couvrir de risques individuels (AVIE, A^6).

Fiche Vie n° 344
le 18 juillet 1974

Entrée lexicale	COVER (TO) (2)
Domaine d'emploi	06
Définition	To afford protection against or compensation or indemnification for (WEBM).
Équivalent	GARANTIR
Définition	Assurer sous sa responsabilité en parlant de ce qui contient une garantie (Robe).
Justification	La police doit indiquer le moment à partir duquel le risque est garanti (AVIE, F^2).

Fiche Vie n° 345
le 25 juillet 1974

Entrée lexicale	CREDIT (TO)
Domaine d'emploi	07
Définition	To enter upon the credit side of an account (WEBM).
Équivalent	CRÉDITER
Définition	Rendre quelqu'un créancier d'une certaine somme que l'on porte au crédit de son compte (Robe).
Justification	Les droits acquis, déterminés par le montant des cotisations, ont été crédités à ce taux, sous réserve d'une augmentation... (RECA, N^1).

Fiche Vie n° 287
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	CREDIT BENEFICIARY
Domaine d'emploi	01
Définition	Synonyme de *creditor beneficiary* (LEVY).
Équivalent	BÉNÉFICIAIRE À TITRE ONÉREUX
Renvoi	Voir aussi CREDITOR BENEFICIARY, fiche n° 51, vol. 1

Fiche Vie n° 412
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	CURRENT (FUTURE) SERVICE(S) (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *future service(s)* (LEVY).
Équivalent	SERVICES FUTURS
Renvoi	Voir aussi FUTURE SERVICE(S), fiche n° 384

Fiche Vie n° 485
le 8 août 1977

Entrée lexicale	CURRENT SERVICE(S) (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *future service(s)* (LEVY).
Équivalent	SERVICES FUTURS
Renvoi	Voir aussi FUTURE SERVICE(S), fiche n° 384

Fiche Vie n° 410
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	DATA
Domaine d'emploi	08
Définition	Something that is given either from being experientially encountered or from being admitted or assumed for specific purposes (WEBM).
Équivalent	DONNÉE(S)
Définition	Fait ou notion représentés sous une forme conventionnelle convenant à une communication, une interprétation ou un traitement soit par l'homme, soit par des moyens automatiques (LEIN).
Justification	Les données statistiques sont rassemblées dans une table, dite table de mortalité, qui servira au calcul de toutes les combinaisons d'assurance en cas de décès (AVIE, A^7).
Observation	*Data* peut se rendre également par : renseignements, indications, élément d'appréciation, de documentation, d'information.

Fiche Vie n° 459
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	DAYS OF GRACE
Domaine d'emploi	03
Définition	Synonyme de *grace period* (LEVY).
Équivalent	DÉLAI DE GRÂCE
Renvoi	Voir aussi GRACE PERIOD, fiche n° 380

Fiche Vie n° 381
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	DEATH BENEFIT
Domaine d'emploi	05
Définition	The sum payable as the result of the death of the policyholder (LEVY).
Équivalent	CAPITAL(-)DÉCÈS
Définition	Capital versé, après décès, aux ayants droit d'un assuré sur la vie (ASCO).
Justifications	En cas d'absence de conjoint et d'enfants pouvant prétendre à l'attribution du capital-décès, ce dernier est versé... (MNAS, p.129). Le capital décès est souvent fonction des appointements du collaborateur gratifié et de ses charges de famille (PRAS 60, p. 323).

Fiche Vie n° 517
le 11 janvier 1977

Entrée lexicale	DEATH RATE
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *mortality rate* (GINS, p. 99).
Équivalent	TAUX DE MORTALITÉ
Renvoi	Voir aussi MORTALITY RATE, fiche n° 371

Fiche Vie n° 495
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	DECLARATION
Domaine d'emploi	06
Définition	A statement by the applicant for insurance, usually relative to underwriting information which the insurance company regards as being vital, important, or material, and as to which the applicant is probably the one best able to supply information that is authentic (LEVY).
Équivalent	DÉCLARATION
Définition	Renseignement donné par l'assuré lors de la souscription du contrat. Les déclarations sont relatives à l'objet des garanties du contrat et doivent correspondre exactement à la vérité, afin que l'assureur puisse apprécier la ou les qualités des risques qu'il prend en charge (d'après GAGF,p.19).
Justification	Pour que l'assuré soit, sous sanction, tenu à l'obligation de déclaration, il ne suffit pas que les circonstances de l'espèce aient une influence sur l'opinion du risque : il faut encore qu'elles soient connues de l'assuré (ASTE I 70,p.122).

Fiche Vie n° 523
le 11 janvier 1977

Entrée lexicale	DECREASE
Domaine d'emploi	08
Définition	The process of becoming less; the amount by which something decreases (WEBM).
Équivalent	DIMINUTION
Définition	Action de rendre plus petit (une grandeur) et son résultat (Robe).
Justification	Le nombre des sinistres enregistrés par les sociétés a diminué de 7,7%. Cette diminution provient d'une part d'un... (ACTI 71, p. 66).
Variantes	*Réduction* La liquidation des exercices antérieurs se traduit par une aggravation du rapport sinistres aux primes de l'exercice précédent et par une réduction du rapport relatif aux exercices plus anciens (ACTI 71, p. 66). *Baisse* Les éléments analysés ci-dessus ont provoqué une baisse sensible des encaissements (ACTI 71, p. 65).

Fiche Vie n° 460
le 9 janvier 1976

Entrée lexicale	DECREASE IN/OF VALUE
Domaine d'emploi	07
Définition	Synonyme de *depreciation* (d'après KETC).
Équivalent	MOINS-VALUE
Renvoi	Voir aussi DEPRECIATION (1), fiche n° 461

Fiche Vie n° 462
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	DEDUCTIBLE
Domaine d'emploi	06
Définition	An amount of expense or loss to be paid by the insured before the policy starts paying benefits (LEVY).
Équivalent	FRANCHISE
Définition	Part du dommage que l'assuré conserve à sa charge (BART).
Justification	L'assurance contre la maladie comporte généralement des exclusions de risque et des franchises (ASTE I 70, p. 674).

Fiche Vie n° 252
le 18 décembre 1975

Entrée lexicale	DEPENDENT
Domaine d'emploi	08
Définition	One relying on another for support (WEBM).
Équivalent	PERSONNE À CHARGE
Définition	Personne ne subvenant pas à ses besoins, et dont l'entretien est assuré par une autre (ASCO).
Justification	On doit entendre par "personne à charge", outre le conjoint, toute personne qui entre en ligne de compte dans le calcul du quotient familial, notamment les enfants mineurs, les enfants âgés de moins de 25 ans qui poursuivent leurs études, les enfants recueillis au foyer (ARGU 5316, p. 267).
Renvoi	Voir aussi DEPENDENTS, fiche n° 519

Fiche Vie n° 518
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	DEPENDENTS
Domaine d'emploi	08
Définition	Those persons unable to care for themselves (d'après WEBM).
Équivalent	CHARGES DE FAMILLE
Définition	L'ensemble des personnes dont le chef de famille doit assurer l'entretien et la subsistance (QUEN).
Justification	Le capital décès est souvent fonction des appointements du collaborateur gratifié et de ses charges de famille (PRAS 60, p. 323).
Renvoi	Voir aussi DEPENDENT, fiche n° 518

Fiche Vie n° 519
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	DEPRECIATION (1)
Domaine d'emploi	07
Définition	Loss of value (WEBM).
Équivalent	MOINS-VALUE
Définition	Diminution de la valeur d'une chose (Robe).
Justification	Le souscripteur... accepte le risque de voir son capital subir, fût-ce temporairement, le contrecoup de moins-values éventuelles (GANC, p. 5).

Fiche Vie n° 461
le 9 janvier 1976

Entrée lexicale	DISABILITY (1)
Domaine d'emploi	05
Définition	A physical condition which makes an insured person incapable of doing one or more duties of his occupation (LEVY).
Équivalent	INVALIDITÉ
Définition	État d'une personne dont la vie privée est gênée ou la capacité de travail réduite par suite d'une maladie ou d'un accident (BTRA 13-73).
Justification	La garantie d'invalidité n'est pas accordée si le contrat est réduit ou racheté (DOVI, p. 46).

Fiche Vie n° 322
le 26 juin 1974

Entrée lexicale	DISABILITY (2)
Domaine d'emploi	05
Définition	The inability to pursue an occupation or perform services for wages because of physical or mental impairment (WEBM).
Équivalent	INCAPACITÉ
Définition	État d'une personne qui, à la suite d'une blessure, d'une maladie, est devenue incapable de travailler (Robe).
Justification	Si elle reste atteinte, de façon permanente, d'une impossibilité totale ou partielle de travailler, la victime a droit à une rente calculée en fonction de l'importance de l'incapacité (PHEN, G180).
Observations	Dans les assurances, les termes *incapacité* et *invalidité* sont souvent interchangeables, la notion d'invalidité évoquant l'incapacité de travail. Ils sont considérés comme synonymes dans BTRA 13. Parfois leur emploi dépend du contexte. On dit en effet, notamment, *incapacité de travail* et non invalidité de travail.

Fiche Vie n° 398
le 5 février 1976

Entrée lexicale	DISABILITY INCOME
Domaine d'emploi	02
Définition	A form of insurance that provides periodic payments when the insured is unable to work as a result of illness, injury, or disease (LEVY).
Équivalent	RENTE D'INVALIDITÉ
Définition	Assurance prévoyant le service d'une rente lorsque l'assuré est atteint d'une incapacité de travail résultant d'un accident ou d'une maladie (d'après AVIE, C[1]).
Justification	Le service de cette indemnité... est alors relayé par la rente d'invalidité qu'il est conseillé de faire souscrire simultanément (INAG, p. 143). Ces personnes sont... assurées contre les accidents, ainsi d'ailleurs que les titulaires de la rente d'invalidité (CDIA, C57, p. 19).

Fiche Vie n° 466
le 11 février 1976

Entrée lexicale	DISABILITY PENSION
Domaine d'emploi	02
Définition	Pension payable in the event that the employee becomes totally and permanently disabled before age of normal retirement (LEVY).
Équivalent	RENTE D'INVALIDITÉ
Renvoi	Voir aussi DISABILITY INCOME, fiche n° 466

Fiche Vie n° 479
le 12 février 1976

Entrée lexicale	DISMEMBERMENT
Domaine d'emploi	05
Définition	Loss of a hand or foot through or above the wrist or ankle joints, or the entire and irrevocable loss of sight (DINS).
Équivalent	MUTILATION
Définition	Amputation physique d'une main ou d'un pied, la perte d'un ou de deux yeux (PRAS 60, p. 314 et MISSION III).
Justification	Au lieu de verser des rentes aux ayants droit en cas de décès, ou à la victime en cas de mutilation, il est versé le capital représentatif de la rente (PRAS 60, p. 324).

Fiche Vie n° 521
le 11 janvier 1977

Entrée lexicale	DISPOSAL (To have something at one's -)
Domaine d'emploi	08
Définition	To be able to use a thing freely, to give it away (d'après RAND).
Équivalent	DISPOSER DE
Définition	User librement de ou avoir à sa disposition (LARO et Robe).
Justification	Quel soulagement, quelle satisfaction de leur part de constater qu'elles (les personnes assurées) pouvaient disposer d'une somme immédiate (VAVI, p. 22).

Fiche Vie n° 356
le 3 octobre 1974

Entrée lexicale	DISPOSE OF (TO)
Domaine d'emploi	08
Définition	To transfer into new bonds or to the control of someone else (or by selling or bargaining away (WEBM).
Équivalent	DISPOSER DE
Définition	Céder la propriété de (d'après Robe).
Justification	On ne peut disposer de ses biens, à titre gratuit, que par donation entre vifs ou par testament (DACC 70-71, p. 414).

Fiche Vie n° 357
le 30 août 1974

Entrée lexicale	DIVERSIFICATION
Domaine d'emploi	07
Définition	The distribution of investments... for the purpose of stability through offsetting gains and losses (LEVY).
Équivalent	DISPERSION
Définition	Action de répartir selon des limites fixées les valeurs d'une société par rapport au total de ses placements : actifs immobiliers, liquidités, titres d'un même émetteur, etc. (d'après ACTI 71, p. 25).
Justification	Les règles actuelles de dispersion des placements des sociétés d'assurance demeurent inchangées (ACTI 71, p. 25).

Fiche Vie n° 467
le 11 février 1976

Entrée lexicale	DONEE
Domaine d'emploi	08
Définition	The recipient of a blood transfusion or of tissue or an organ for grafting (WEBM).
Équivalent	RECEVEUR
Définition	Personne qui reçoit le sang ou un organe du donneur dans une transfusion ou une greffe (Robe et BTRA 14-74, p. 10).
Justification	Finalement, la Sécurité sociale a admis que c'était la couverture du receveur qui s'appliquait au donneur (BTRA 14-74, p. 10).

Fiche Vie n° 342
le 18 juillet 1974

Entrée lexicale	DONOR
Domaine d'emploi	08
Définition	One used as a source of biological material (WEBM).
Équivalent	DONNEUR
Définition	Personne qui donne son sang ou un organe pour une transfusion ou une greffe (d'après LARO et BTRA 14-74,p. 10).
Justification	Lorsqu'un donneur offre son rein, il est soumis à une intervention (BTRA 14-74,p. 10).

Fiche Vie n° 343
le 18 juillet 1974

Entrée lexicale	DOUBLEMENT (terme français)
Domaine d'emploi	06
Définition	Action de rendre double (Robe).
Justification	La plupart des contrats prévoient le doublement du capital assuré en cas de décès accidentel (AVIE, C^2).
Observation	Il ne semble pas possible de rendre *doublement* en anglais sans périphrase.

Fiche Vie n° 337
le 11 juillet 1974

Entrée lexicale	DUE (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	Owed as a debt (WEBM).
Équivalent	EXIGIBLE
Définition	Qu'on a le droit d'exiger (Robe).
Justification	Recevoir dix fractions annuelles du capital exigible (PHEN, G158).
Observation	Transposition de l'adjectif : À l'époque de l'exigibilité du capital, l'assuré recevra la rente viagère constituée grâce à ce capital (AVIE, B^3).

Fiche Vie n° 468
le 11 février 1976

Entrée lexicale	DUE (2)
Domaine d'emploi	08
Définition	Owed as a debt (WEBM).
Équivalent	DÛ
Définition	Que l'on doit (Robe).
Justification	Le capital dû est la contrepartie des primes reçues (ASTE I 70, p. 660).

Fiche Vie n° 469
le 11 février 1976

Entrée lexicale	DUE DATE
Domaine d'emploi	06
Définition	The date when a bond, note or other evidence of debt becomes payable or legally demandable (LEVY).
Équivalent	ÉCHÉANCE
Définition	Date à laquelle l'exécution d'une obligation, d'un paiement, est exigible (Robe).
Justification	La notification devrait être faite avant l'échéance d'une nouvelle prime (DRAS,p. 86).

Fiche Vie n° 470
le 12 février 1976

Entrée lexicale	ELIMINATION PERIOD (1)
Domaine d'emploi	03
Définition	Waiting period of time after the beginning of a disability for which no indemnities are payable (LEVY).
Équivalent	PÉRIODE D'ATTENTE
Renvoi	Voir aussi WAITING PERIOD (1), fiche n° 525

Fiche Vie n° 528
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	ELIMINATION PERIOD (2)
Domaine d'emploi	03
Définition	Synonyme de *probationary period* (GINS,p.48).
Équivalent	PÉRIODE PROBATOIRE
Renvoi	Voir aussi PROBATIONARY PERIOD, fiche n° 531

Fiche Vie n° 532
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	ESTATE TAX
Domaine d'emploi	06
Définition	A tax on the right to transmit property to heirs (LEVY).
Équivalent	DROITS DE SUCCESSION
Définition	Droits à payer sur la transmission du patrimoine laissé par une personne décédée à une ou plusieurs personnes vivantes (d'après Robe).
Justification	Les polices destinées à régler des droits de succession, à satisfaire hors masse successorale aux besoins d'un enfant handicapé par le sort, entrent dans ces catégories (PRAS 60, p. 347).
Variante	*Droits successoraux* (d'après Robe)

Fiche Vie n° 471
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	EXCEPTED PERIOD
Domaine d'emploi	03
Définition	The time after the beginning date of a policy during which sickness benefits will not be payable (LEVY).
Équivalent	PÉRIODE D'ATTENTE
Renvoi	Voir aussi WAITING PERIOD (1), fiche n° 525

Fiche Vie n° 526
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	EXCLUDED PERIOD
Domaine d'emploi	03
Définition	Synonyme de *excepted period* et de *probation period* (LEVY).
Équivalent	PÉRIODE D'ATTENTE
Renvoi	Voir aussi WAITING PERIOD (1), fiche n° 525

Fiche Vie n° 527
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	EXCLUSION
Domaine d'emploi	03
Définition	A provision of an insurance policy referring to hazards on which no insurance is granted or for which a policy will not provide benefits (LEVY).
Équivalent	EXCLUSION
Définition	Clause d'un contrat d'assurance restreignant l'étendue d'une garantie (AFNO,K 40-001).
Justification	L'exclusion du suicide se justifie par des raisons décisives (ASTE I 70,p. 714).

Fiche Vie n° 271
le 6 mars 1975

Entrée lexicale	EXCLUSIONS
Domaine d'emploi	06
Définition	Certain causes and conditions listed in the policy, which are not covered (LEVY).
Équivalent	EXCLUSIONS
Définition	Risques exclus d'une garantie d'assurance (d'après Robe et ASCA,p. 272).
Justification	Les exclusions prévues par la loi sont le suicide de l'assuré, le meurtre de l'assuré par le bénéficiaire et le risque de guerre (ASCA,p. 273).
Variante	*Risques exclus* (CENA II,p. 71)

Fiche Vie n° 472
le 12 février 1976

Entrée lexicale	EXPECTATION OF LIFE
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *life expectancy* (LEVY).
Équivalent	ESPÉRANCES DE VIE
Renvoi	Voir aussi LIFE EXPECTANCY, fiche n° 349

Fiche Vie n° 411
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	EXPIRY
Domaine d'emploi	06
Définition	The termination of a time or period fixed by law, contract, or agreement (WEBM).
Équivalent	TERME
Définition	Date à laquelle est fixée l'extinction d'une obligation (Robe).
Justification	Le capital est payable au terme du contrat (AVIE, B^4).
Variante	*Expiration* ... si l'assuré décède après l'expiration du contrat (AVIE, B^2).

Fiche Vie n° 473
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	EXPRESS
Domaine d'emploi	08
Définition	Directly and distinctly stated or expressed rather than implied or left to inference (WEBM).
Équivalent	EXPRÈS
Définition	Qui exprime formellement la pensée, la volonté de quelqu'un (Robe).
Justification	L'acception peut être expresse : par intervention dans la police ou un avenant... (AVIE, G^{8}).

Fiche Vie n^{o} 397
le 7 novembre 1974

Entrée lexicale	EXTRA PREMIUM
Domaine d'emploi	04
Définition	An addition to the premium which may be required when the risk covered is unusual or involves unusual hazards (LEVY).
Équivalent	SURPRIME
Définition	Majoration ou supplément de prime correspondant, soit à la couverture d'un risque plus grave que le risque normal, soit à l'addition d'une garantie supplémentaire (AFNO,K 40-001).
Justification	La différence entre la prime de risque à 45 ans et la prime de risque à 40 ans (vieillissement) représente la surprime (AVIE, E^4).

Fiche Vie n° 272
le 4 avril 1974

Entrée lexicale	FAMILY HISTORY
Domaine d'emploi	06
Définition	An account of an applicant's family background in connection with illness, date of death, etc. (d'après WEBM et SCHW I, p. 119).
Équivalent	ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX
Définition	Faits appartenant au passé d'une famille en relation avec un aspect de la vie actuelle de l'un de ses membres (d'après Robe).
Justification	Cette sélection s'opère en fonction de différents critères relatifs à l'assuré : état de santé, antécédents familiaux, activités professionnelles ou sportives (AVIE, E[1]).

Fiche Vie n° 358
le 30 août 1974

Entrée lexicale	FICTITIOUS PERSON
Domaine d'emploi	08
Définition	A juristic person (WEBM).
Équivalent	PERSONNE MORALE
Renvoi	Voir aussi BODY CORPORATE, fiche n° 307

Fiche Vie n° 454
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	FINANCIAL YEAR
Domaine d'emploi	07
Définition	Synonyme de *fiscal year* (WEBM).
Équivalent	EXERCICE
Renvoi	Voir aussi FISCAL YEAR, fiche n° 474

Fiche Vie n° 475
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	FIRST PREMIUM
Domaine d'emploi	04
Définition	Premium remitted with application for insurance (d'après LIMG,p. 492).
Équivalent	PREMIÈRE PRIME
Définition	Prime dont le paiement subordonne la perfection ou l'existence du contrat (d'après ASTE I 70, p. 79).
Justification	Elle (la police) est délivrée en échange du paiement de la première prime (ASCS 72,p. 11).
Synonymes	*Prime au comptant* (AFNO,K 40-001) *Prime de souscription* (GANB)
Observations	L'emploi de l'expression *prime comptant* est déconseillé (GANB). Au Canada, on remet la première prime en même temps que la proposition.

Fiche Vie n° 389
le 5 février 1976

Entrée lexicale	FISCAL YEAR
Domaine d'emploi	07
Définition	The particular twelve-month period used as a year for accounting purposes by a business or government (LEVY).
Équivalent	EXERCICE
Définition	Période au terme de laquelle l'inventaire, le compte de pertes et profits et le bilan sont établis dans les formes légales (LARO).
Justification	Le solde global de l'exercice est en amélioration pour l'assurance vie mais se trouve réduit pour... (ACTI 71, p. 93).

Fiche Vie n° 474
le 12 février 1976

Entrée lexicale	FIXED-INCOME ASSET
Domaine d'emploi	07
Définition	An asset having a uniform or relatively uniform annual income or yield (WEBM).
Équivalent	VALEUR À REVENU FIXE
Définition	Valeur procurant un revenu qui ne change pas (d'après Robe).
Justification	Cet intérêt renforcé des sociétés d'assurance pour les valeurs à revenu fixe s'explique par le maintien de taux élevés... (ACTI 71, p. 88).

Fiche Vie n° 476
le 12 février 1976

Entrée lexicale	FIXED YIELD SECURITY
Domaine d'emploi	07
Définition	Synonyme de *fixed-income asset* (d'après KETC).
Équivalent	VALEUR À REVENU FIXE
Renvoi	Voir aussi FIXED-INCOME ASSET, fiche n° 476

Fiche Vie n° 477
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	FOLLOW-UP LETTER
Domaine d'emploi	07
Définition	A letter relating to a second or subsequent offer or proposal (d'après WEBM).
Équivalent	LETTRE DE RAPPEL
Définition	Lettre ayant pour objet de faire penser à nouveau à un sujet donné (d'après Robe).
Justification	N'ayant reçu à ce jour aucun règlement de votre part et ce malgré notre lettre de rappel du ... (LYON, A20).
Observation	Noter l'ellipse : ... après un premier rappel infructueux, nous adressons ce jour à M. ... une lettre recommandée de dernier rappel avant suspension (LYON, A20).

Fiche Vie n° 309
le 26 juin 1974

Entrée lexicale	FORCE OF MORTALITY
Domaine d'emploi	06
Définition	The proportion of persons of exact age x who would die within a year, if the intensity of mortality at that precise age were to remain constant for the year and if the number of persons under observation also remained constant, the places of those who die being constantly occupied by fresh lives (INTE, p.238).
Équivalent	TAUX INSTANTANÉ DE MORTALITÉ
Définition	Proportion de personnes âgées toutes de x années, qui mourraient dans l'année si la mortalité à cet âge précis restait constante pour un an et si le nombre de têtes considérées restait aussi le même, les têtes disparues étant remplacées constamment par des têtes nouvelles (BART).
Justification	Le taux instantané de mortalité est formé de deux parties, l'une croissante avec l'âge, l'autre indépendante de l'âge (THAV, p.38).

Fiche Vie n° 369
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	FORM (3)
Domaine d'emploi	07
Définition	A printed or typed document which usually has blank spaces for the insertion of information (LEVY).
Équivalent	FORMULAIRE
Définition	Formule où sont imprimées des questions en face desquelles la personne intéressée doit inscrire ses réponses (ROBE).
Justification	La proposition d'assurance se présente sous l'aspect d'un formulaire destiné à recueillir les déclarations de celui qui envisage de devenir le souscripteur d'un contrat d'assurance-vie (AVIE, D[1]).
Observation	À noter qu'à l'origine *formulaire* désignait un recueil de formules.

Fiche Vie n° 417
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	FUND (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	In general, a sum of money, bonds or similar assets set aside for a particular person or use (LEVY).
Équivalent	FONDS
Définition	Somme plus ou moins considérable destinée à un usage quelconque (QUEN).
Justification	La gestion comptable du fonds ne comporte ni difficulté, ni ambiguïté (ARGU 5369, p. 378).
Synonyme	Capital (par opposition au revenu, aux intérêts qu'il produit) (LELA).

Fiche Vie n° 288
le 25 mars 1976

Entrée lexicale	**FUND (2)**
Domaine d'emploi	**06**
Définition	**An organization administering a special fund (WEBM).**
Équivalent	**CAISSE**
Définition	**Établissement où l'on dépose des fonds pour les faire valoir ou les administrer (Robe).**
Justification	**Toutes ces caisses perçoivent les cotisations et fournissent les prestations correspondant aux limites de leurs attributions (AMDU 3, p. 243).**

Fiche Vie n° 315
le 9 janvier 1976

Entrée lexicale	FUTURE SERVICE(S)
Domaine d'emploi	06
Définition	The years of service rendered by the employee to the employer after the employee's entry into the plan (d'après EBPI, 75).
Équivalent	SERVICES FUTURS
Définition	Périodes d'activité reconnues accomplies par un salarié chez un employeur après la prise d'effet du régime (d'après GANG).
Justification	Les services futurs donnent lieu à versement de cotisations sauf exceptions prévues au Règlement (GANG,p.20).
Variante	*Services postérieurs* Montant des points de retraite acquis par l'Assuré, tant pour les services accomplis avant... que pour les services postérieurs (PHEN, D3).

Fiche Vie n° 384
le 8 août 1977

Entrée lexicale	GRACE PERIOD
Domaine d'emploi	03
Définition	A specified time after a policy's premium payment is due, in which the protection of the policy continues subject to the actual receipt of premium within that time (LEVY).
Équivalent	DÉLAI DE GRÂCE
Définition	Délai permettant à l'assuré de payer la prime après l'échéance sans s'exposer à une interruption de la garantie (d'après BART).
Justification	La protection a été non seulement maintenue, mais renforcée... par l'octroi du délai de grâce de ... jours (ASTE I 70, p. 168).
Variante	Délai de tolérance (ASTE I 70, p. 168).

Fiche Vie n° 380
le 12 septembre 1974

Entrée lexicale	GROSS
Domaine d'emploi	07
Définition	Consisting of an overall total exclusion of deductions (WEBM).
Équivalent	BRUT
Définition	Dont le montant est évalué avant déduction des taxes et frais divers (Robe).
Justification	Le solde de ce compte est le revenu disponible qui pour les sociétés d'assurance est normalement égal à leur épargne brute (ACTI 71, p. 105).
Observation	Noter 1) l'emploi adverbial : l'opération doit produire brut un million (Robe). 2) l'expression brut de : les rapports sinistres à primes étant établis bruts de recours, il n'est pas surprenant que les taux afférents... (ACTI 71, p. 67).

Fiche Vie n° 486
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	GROWTH
Domaine d'emploi	08
Définition	Stage in the process of growing (WEBM).
Équivalent	CROISSANCE
Définition	En parlant des choses : augmentation, développement, progression (LARO).
Justification	En raison du ralentissement de la croissance observée en..., cette part (des primes) a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (ACTI 71, p. 59).

Fiche Vie n° 302
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	HAZARD (1)
Domaine d'emploi	05
Définition	The effect of unpredictable, unplanned, and unanalyzable forces in determining events (WEBM).
Équivalent	HASARD
Définition	Cause fictive de ce qui arrive sans raison apparente ou explicable (Robe).
Justification	La survenance de l'événement ne doit pas dépendre exclusivement de la volonté des parties. Une intervention au moins partielle du hasard est nécessaire (ASCS 72,p. 5). Par l'explication de la loi des grands nombres, l'assurance est une victoire sur le hasard (BTRA 13,p. 8).

Fiche Vie n° 387
le 3 octobre 1974

Entrée lexicale	HAZARDOUS OCCUPATION
Domaine d'emploi	06
Définition	An occupation presenting greater risks for health or life than average occupation (d'après WEBM).
Équivalent	PROFESSION DANGEREUSE
Définition	Profession exposant à des risques particuliers la vie ou l'état de santé de celui qui l'exerce (d'après Robe).
Justification	Les espérances de vie d'un assuré exerçant une profession dangereuse... risquent d'être inférieures à la moyenne (AVIE, E^2).

Fiche Vie n° 348
le 25 juillet 1974

Entrée lexicale	HEALTH CERTIFICATE
Domaine d'emploi	06
Définition	A statement in which it is declared that the health of the insured is not impaired (d'après LEVY).
Équivalent	DÉCLARATION D'ÉTAT DE SANTÉ
Définition	Document généralement utilisé en cours de contrat dans lequel l'assuré déclare être en bonne santé (d'après Robe).
Justification	Vous voudrez bien joindre à cette lettre une déclaration d'adhésion et une déclaration d'état de santé (LYON, A22 bis).
Observation	Noter la possibilité d'ellipse : Il vous suffit pour ce faire de nous retourner le bulletin d'adhésion et d'y joindre un état de santé rempli par vous-même (LYON, A23).

Fiche Vie n° 313
le 13 juin 1974

Entrée lexicale	HEALTH INSURANCE
Domaine d'emploi	02
Définition	Generic term used to designate various types of insurance against loss by sickness or bodily injury (d'après LEVY).
Équivalent	ASSURANCE MALADIE
Définition	Terme générique désignant divers types d'assurances garantissant certaines conséquences de maladies et d'accidents (d'après CENA II, p. 122).
Justification	Les garanties de l'assurance Maladie prendront fin à cette même date (PHEN, D43).

Fiche Vie n° 327
le 11 juillet 1974

Entrée lexicale	IMPAIRED RISK
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *substandard risk* (LEVY).
Équivalent	RISQUE AGGRAVÉ
Renvoi	Voir aussi SUBSTANDARD RISK, fiche n° 316

Fiche Vie n° 317
le 26 juillet 1977

Entrée lexicale	INABILITY TO WORK
Domaine d'emploi	05
Définition	The quality or state of being unable to do one or more duties of an occupation as a result of illness, injury or disease (d'après WEBM et LEVY).
Équivalent	INCAPACITÉ DE TRAVAIL
Définition	État d'impossibilité plus ou moins complète d'exécuter un travail salarié par suite d'un accident ou d'une maladie (ASCO).
Justification	La rente peut être révisée à tout moment soit pour l'augmenter en cas d'aggravation, la diminuer en cas d'amélioration ou même la supprimer si l'incapacité de travail a totalement disparu (ORSS, p. 19).

Fiche Vie n° 407
le 5 février 1976

Entrée lexicale	INCIDENCE
Domaine d'emploi	06
Définition	The number of new cases of a disease developing in a given population during a specified period of time (LEVY).
Équivalent	INCIDENCE
Définition	Nombre des cas de maladie qui ont commencé au cours d'une période donnée et pour une population déterminée (MEBI).
Justification	On constate que pour le groupe d'âge "75 ans et plus" les taux calculés sont supérieurs aux taux observés (taux d'incidence supérieurs de 13% pour le sexe masculin et de 21% pour le sexe féminin, par exemple) (BIAF 292, p. 195).
Observation	L'incidence s'exprime habituellement sous forme d'un taux obtenu par un rapport dans lequel le dénominateur représente le nombre moyen d'individus dans la population considérée durant la période dont il s'agit (MEBI II, p. 490).

Fiche Vie n° 465
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	INCONTESTABLE CLAUSE
Domaine d'emploi	06
Définition	A clause providing that the policy cannot be contested for any cause except the nonpayment of premiums after it has been in force for a period of two years (SCHW, I, p. 329).
Équivalent	CLAUSE D'INCONTESTABILITÉ
Définition	Clause aux termes de laquelle l'assureur renonce à invoquer... l'irrégularité dans la déclaration du risque... à l'expiration d'un délai de deux ans (d'après DADA, p. 320).
Justification	La clause d'incontestabilité ne saurait couvrir les irrégularités dans la déclaration du risque faites sciemment et intentionnellement (ASTE I 64, p. 656).
Observation	*Incontestable* est également usité : l'article premier... précise que le contrat est incontestable (ASCA, p. 272).
Renvoi	Voir aussi CONTESTABLE CLAUSE, fiche n° 487

Fiche Vie n° 268
le 25 mars 1976

Entrée lexicale	INCREASE (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	Addition in amount (WEBM).
Équivalent	MAJORATION
Définition	Action de chiffrer plus haut (Robe).
Justification	Le risque est accepté à concurrence d'un capital de... avec majoration forfaitaire annuelle de... (PHEN, G138).

Fiche Vie n° 505
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	INCREASE (2)
Domaine d'emploi	08
Définition	Addition in quantity (WEBM).
Équivalent	ACCROISSEMENT
Définition	Le fait de croître, d'augmenter (Robe).
Justification	Le montant de l'accroissement des provisions techniques de l'année 1971 correspond à 80% environ de l'excédent des dépôts dans les caisses d'épargne (ACTI 71, p. 11).

Fiche Vie n° 506
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	INCREASE (3)
Domaine d'emploi	08
Définition	Addition in number (WEBM).
Équivalent	CROISSANCE
Définition	Le fait d'augmenter en nombre (d'après LARO).
Justification	Le taux de croissance du parc automobile et celui de l'encaissement des primes évoluaient de façon parallèle (ACTI 71, p. 65).

Fiche Vie n° 507
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	INCREASE (4)
Domaine d'emploi	08
Définition	Addition in value (WEBM).
Équivalent	AUGMENTATION
Définition	Accroissement de valeur (LARO).
Justification	Pendant cette période, l'augmentation des salaires, qui est un des éléments fondamentaux de la variation du coût des sinistres, est restée à peu près constante (ACTI 71, p. 65).

Fiche Vie n° 508
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	INCREASE (5)
Domaine d'emploi	08
Définition	Addition in size (WEBM).
Équivalent	PROGRESSION
Définition	Développement par degrés, régulier et continu (Robe).
Justification	Ce dernier élément est directement à l'origine de la forte progression du coût moyen des sinistres (ACTI 71, p. 66).

Fiche Vie n° 509
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	INCREASE (6)
Domaine d'emploi	08
Définition	Addition in value (WEBM).
Équivalent	HAUSSE
Définition	Augmentation (de prix, de valeur) (Robe).
Justification	Le coût des sinistres s'établit à... en hausse de 13,5% par rapport à 1970 (ACTI 71, p. 66).

Fiche Vie n° 510
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	INCREASE (7)
Domaine d'emploi	08
Définition	Addition in amount (WEBM).
Équivalent	RELÈVEMENT
Définition	Action de hausser, d'augmenter (Robe).
Justification	Nous ne voyons pas comment la généralisation de l'indemnisation n'aboutirait pas nécessairement à l'augmentation de la charge globale des sinistres, donc au relèvement des primes (ARGU 5202,p. 2031).

Fiche Vie n° 511
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	INCREASE IN/OF VALUE
Domaine d'emploi	07
Définition	Synonyme de *appreciation* (d'après KÈTC).
Équivalent	PLUS-VALUE
Renvoi	Voir aussi APPRECIATION, fiche n° 366

Fiche Vie n° 484
le 11 février 1976

Entrée lexicale	INDIVIDUAL (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	A single or particular person (WEBM).
Équivalent	PERSONNE
Définition	Un individu quelconque (DUPR).
Justification	L'assurance Groupe a pour objet d'assurer des garanties à un ensemble de personnes appartenant à une entreprise, une association... (PHEN, D14).

Fiche Vie n° 488
le 26 février 1976

Entrée lexicale	INDIVIDUAL (2)
Domaine d'emploi	08
Définition	A single human being as contrasted with a social group or institution (WEBM).
Équivalent	PARTICULIER
Définition	Individu considéré dans son action et dans ses intérêts, par opposition à la société des autres citoyens (BENA).
Justification	Assurance vie souscrite par des particuliers en 1972 (CDIA, N211,p. 12).

Fiche Vie n° 489
le 26 février 1976

Entrée lexicale	INDIVIDUAL (3)
Domaine d'emploi	08
Définition	A particular being as distinguished from a class, species, or collection (WEBM).
Équivalent	INDIVIDU
Définition	Tout être formant une unité distincte, dans une série hiérarchique, formée de genres et d'espèces (Robe).
Justification	A l'aide de la statistique, on procède donc à l'étude des taux de mortalité pour un grand nombre déterminé d'individus (AVIE, A^{7}).
Observation	En langue courante, souvent péjoratif : personne que l'on ne peut ou que l'on ne veut pas nommer (Robe).

Fiche Vie n^{o} 490
le 26 février 1976

Entrée lexicale	INSURANCE AGE
Domaine d'emploi	07
Définition	Age used at the time of entry (d'après DINS, p. 13).
Équivalent	ÂGE TARIFÉ
Définition	Âge de l'assuré à la date d'effet du contrat (d'après PHEN, G64).
Justification	L'assuré est né le 5 mai 1941; au 1er octobre 1971, il a donc 30 ans et 5 mois; l'âge tarifé sera 30 ans (PHEN, G66).

Fiche Vie n° 264
le 25 mars 1976

Entrée lexicale	INSURANCE AGENT
Domaine d'emploi	01
Définition	One who solicits, negotiates, or effects contracts of insurance on behalf of an insurer (LEVY).
Équivalent	AGENT D'ASSURANCE
Définition	Personne physique qui met sa compétence technique à la disposition du public en vue de la recherche et de la souscription de contrats d'assurances pour le compte d'une société d'assurance (d'après PHEN, H45).
Justification	En outre, l'agent d'assurance ne doit pas exercer concurremment avec cette profession une activité qui lui soit incompatible (CENA I 71, p. 225).
Observation	Noter la forme agglutinée *Agent Vie* (AGAS 60, p. 29).

Fiche Vie n° 262
le 15 décembre 1975

Entrée lexicale	INSURANCE CARRIER
Domaine d'emploi	01
Définition	Synonyme de *insurance company* et de *insurer* (d'après LEVY).
Équivalents	COMPAGNIE D'ASSURANCE/ASSUREUR
Renvois	Voir aussi INSURANCE COMPANY, fiche n° 328 et INSURER, fiche n° 42, vol. I

Fiche Vie n° 329
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	INSURANCE COMPANY
Domaine d'emploi	01
Définition	Any corporation primarily engaged in the business of furnishing insurance protection to the public (LEVY).
Équivalent	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Définition	Compagnie ou société constituée pour pratiquer les assurances (d'après LOIA, p. 3).
Justification	Les avantages présentés par les rentes constituées auprès des compagnies d'assurance sont aisés à indiquer (MAPA, p. 282).
Observation	En principe, il n'y a du point de vue juridique aucune différence entre la compagnie et la société, pourtant, dans l'industrie des assurances, l'usage veut que l'on utilise surtout compagnie.

Fiche Vie n° 328
le 15 janvier 1976

Entrée lexicale	INSURING AGREEMENT
Domaine d'emploi	01
Définition	That part of an insurance policy that recites the agreement of the insurance company to protect the insured against loss or damage (LEVY).
Équivalent	OBJET DE L'ASSURANCE
Définition	Partie du contrat précisant la garantie accordée à l'assuré (d'après PHEN, B74).
Variantes	*Objet du contrat* (Mission III) *Objet de la garantie* (Mission III)

Fiche Vie n° 259
le 15 décembre 1975

Entrée lexicale	INSURING CLAUSE
Domaine d'emploi	01
Définition	Synonyme de *insuring agreement* (d'après LEVY).
Équivalent	OBJET DE L'ASSURANCE
Renvoi	Voir aussi INSURING AGREEMENT, fiche n° 259

Fiche Vie n° 260
le 26 juillet 1977

Entrée lexicale	INTEREST IN ARREARS
Domaine d'emploi	06
Définition	Interest due but still unpaid (d'après WEBM).
Équivalent	INTÉRÊTS DE RETARD
Définition	Intérêts exigibles mais non encore payés (d'après Robe).
Justification	L'assurance peut être remise en vigueur, sous réserve du paiement des primes arriérées, majorées des intérêts de retard (AVIE, G^3).

Fiche Vie n° 496
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	INTERMÉDIAIRE (terme français)
Domaine d'emploi	01
Définition	Personne qui intervient dans un circuit commercial (Robe).
Justification	La dotation aux provisions techniques ainsi que les produits financiers ont augmenté pour les deux catégories de sociétés mais de manière beaucoup plus sensible pour les sociétés n'utilisant pas d'intermédiaires... (ACTI 71, p. 63).
Observations	*Intermediate* ne semble pas usité en anglais pour désigner cette réalité. *Intermediary* : broker of reinsurance (LEVY).

Fiche Vie n° 339
le 18 juillet 1974

Entrée lexicale	INTERMEDIATE DISABILITY
Domaine d'emploi	05
Définition	Synonyme de *partial disability* (LEVY).
Équivalent	INVALIDITÉ PARTIELLE
Renvoi	Voir aussi PARTIAL DISABILITY, fiche n° 401

Fiche Vie n° 402
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	INVALIDITY
Domaine d'emploi	05
Définition	Incapacity to work because of prolonged illness or disability (WEBM).
Équivalents	INVALIDITÉ/INCAPACITÉ
Renvois	Voir aussi DISABILITY (1), fiche n° 322 et DISABILITY (2), fiche n° 398

Fiche Vie n° 399
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	IRREVOCABLE BENEFICIARY
Domaine d'emploi	01
Définition	A beneficiary whose interest cannot be cancelled without his or her consent (SCHW I 72, p. 371).
Équivalent	BÉNÉFICIAIRE (À TITRE) IRRÉVOCABLE
Définition	Bénéficiaire dont la désignation ne peut être révoquée (confirmé par MISSION III).

Fiche Vie n° 447
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	ISSUANCE
Domaine d'emploi	08
Définition	Synonyme de *issue* (WEBM).
Équivalents	ÉTABLISSEMENT/SOUSCRIPTION
Renvois	Voir aussi ISSUE (1), fiche n° 100, vol. I, et ISSUE (2), fiche n° 101, vol. I

Fiche Vie n° 266
le 26 juillet 1977

Entrée lexicale	ISSUE DATE
Domaine d'emploi	06
Équivalent	DATE DE SOUSCRIPTION
Renvoi	Voir aussi DATE OF ISSUE, fiche n° 103, vol. I

Fiche Vie n° 409
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	JURISTIC PERSON
Domaine d'emploi	08
Définition	A corporation, a partnership, an estate, or other legal entity (RAND)
Équivalent	PERSONNE MORALE
Renvoi	Voir aussi BODY CORPORATE, fiche n° 307

Fiche Vie n° 420
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	KNOWLEDGE (INSURANCE)
Domaine d'emploi	07
Définition	Knowledge of the principles or practices of the business of insuring (d'après WEBM).
Équivalent	CONNAISSANCES TECHNIQUES
Définition	Connaissance du mécanisme des assurances, par opposition aux connaissances commerciales, relevant de l'art de la vente (d'après PHEN, Q1 et suiv.).
Justification	L'ensemble de ce cours a pour objet de donner aux producteurs les connaissances techniques et commerciales indispensables à l'exercice de la profession d'assureur (PHEN, Q162).
Renvoi	Voir SALES SKILLS, fiche n° 285

Fiche Vie n° 286
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	LAW OF LARGE NUMBERS
Domaine d'emploi	06
Définition	Law which assumes that events which happen seemingly by chance actually follow a predictable pattern if enough such happenings are observed (LEVY).
Équivalent	LOI DES GRANDS NOMBRES
Définition	Loi par laquelle les écarts entre la probabilité et la réalité d'un événement diminuent à mesure que le nombre des observations augmente (BTRA 13-73, p. 9).
Justification	La probabilité d'un événement, c'est-à-dire le rapport du nombre de chances favorables à l'arrivée de cet événement au nombre total des chances possibles, peut en effet être calculée, au moins approximativement, parce que le hasard est dominé par la loi des grands nombres (ASTE I 70, p. 19).

Fiche Vie n° 494
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	LIFE ANNUITY WITH MINIMUM GUARANTEED PAYMENTS
Domaine d'emploi	02
Définition	Autre désignation de *life annuity with period certain* (d'après LIAP, p. 139).
Équivalent	RENTE VIAGÈRE AVEC (...) ANNUITÉS CERTAINES
Renvois	Voir aussi LIFE ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN, fiche n° 325, LIFE ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD, fiche n° 326, ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN, fiche n° 480 et ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD, fiche n° 481

Fiche Vie n° 482
le 31 mars 1976

Entrée lexicale	LIFE ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD
Domaine d'emploi	02
Définition	A life annuity under which payments continue for at least a specified number of years, whether the annuitant is living or not (LEVY).
Équivalent	RENTE VIAGÈRE AVEC (...) ANNUITÉS CERTAINES
Renvois	Voir aussi LIFE ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN, fiche n° 325, ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN, fiche n° 480, ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD, fiche n° 481 et LIFE ANNUITY WITH MINIMUM GUARANTEED PAYMENTS, fiche n° 482

Fiche Vie n° 326
le 25 mars 1976

Entrée lexicale	LIFE ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN
Domaine d'emploi	02
Définition	A life annuity under which payments continue for at least a specified number of years, whether the annuitant is living or not (LEVY).
Équivalent	RENTE VIAGÈRE AVEC (...) ANNUITÉS CERTAINES
Définition	Rente viagère dont les arrérages sont garantis pendant un certain nombre d'années, que l'assuré soit vivant ou non (d'après ACTU, p. 72).
Justification	Le montant de la rente viagère annuelle avec 10 annuités certaines, pour un capital vie de... est égal à... (ACTU, p. 72).
Renvois	Voir aussi LIFE ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD, fiche n° 326, ANNUITY WITH PERIOD CERTAIN, fiche n° 480, ANNUITY WITH MINIMUM PERIOD, fiche n° 481 et LIFE ANNUITY WITH MINIMUM GUARANTEED PAYMENTS, fiche n° 482

Fiche Vie n° 325
le 25 mars 1976

Entrée lexicale	LIFE EXPECTANCY
Domaine d'emploi	06
Définition	The number of years the average person in a certain age group may be expected to live (LEVY).
Équivalent	ESPÉRANCES DE VIE
Définition	Nombre d'années moyen restant à vivre à une personne faisant partie d'un groupe d'âge donné (d'après LARO et AVIE, E^2).
Justification	Les espérances de vie d'un assuré exerçant une profession dangereuse... risquent d'être inférieures à la moyenne (AVIE, E^2). L'assureur (doit être) renseigné sur l'hérédité éventuelle qui risque de peser sur les espérances de vie de l'assuré (AVIE, E^2).

Fiche Vie n° 349
le 25 juillet 1974

Entrée lexicale	LIFETIME INSURANCE
Domaine d'emploi	02
Définition	Autre désignation pour *ordinary life insurance*, *straight life insurance* et *whole life insurance* (LEVY).
Équivalent	ASSURANCE VIE ENTIÈRE
Renvoi	Voir aussi WHOLE LIFE INSURANCE, fiche n° 60, vol. 1

Fiche Vie n° 423
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	LIMITED RETENTION
Domaine d'emploi	01
Définition	The maximum risk that the company will retain on one life (LEVY).
Équivalent	PLEIN DE CONSERVATION
Renvoi	Voir aussi RETENTION LIMIT, fiche n° 70, vol. I

Fiche Vie n° 434
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	LIQUID ASSETS
Domaine d'emploi	07
Définition	Assets consisting of cash or other property which can be readily converted into money (LEVY).
Équivalent	LIQUIDITÉS
Définition	Sommes immédiatement disponibles (Robe).
Justification	Après avoir maintenu leurs liquidités à un niveau assez élevé au cours de la période précédente, les sociétés d'assurance ont en 1971 tiré les conséquences des baisses de taux du marché monétaire (ACTI 71, p. 89).

Fiche Vie n° 372
le 30 août 1974

Entrée lexicale	LIVING
Domaine d'emploi	08
Définition	Having life or still having life (WEBM).
Équivalent	VIVANT
Définition	Qui vit (Robe).
Justification	Le capital est payable à l'assuré s'il est vivant à l'échéance (AVIE, B^4).
Équivalent	EN VIE
Définition	Fait de vivre (Robe).
Justification	Il entend recevoir ce capital... s'il a la chance d'être en vie à cette époque (AVIE, B^3).
Variante	L'expression *living* se rend aussi par "du vivant". La prime à payer n'est exigible que du vivant de l'assuré (DROU,p.160).
Renvoi	Voir aussi ALIVE, fiche n° 492

Fiche Vie n° 493
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	LOSS OF TIME
Domaine d'emploi	06
Définition	Time lost because the insured is disabled and unable to work (LEVY).
Équivalent	ARRÊT DE TRAVAIL
Définition	Situation du travailleur salarié qui du fait de maladie ou d'accident, se trouve dans l'incapacité de travailler (ASCO).
Justification	L'indemnité journalière peut être versée suivant le choix de l'assuré à partir du 1er, du 15^{e} ou du 30^{e} jour d'arrêt de travail (PHEN, Q206).

Fiche Vie n^{o} 251
le 23 janvier 1974

Entrée lexicale	MAIDEN NAME
Domaine d'emploi	06
Définition	The surname of a woman before she is married (WEBM).
Équivalent	NOM DE JEUNE FILLE
Définition	Nom porté par une femme jeune avant son mariage (d'après Robe).
Justification	Si l'un d'entre eux est une femme, il faut la désigner par son nom de jeune fille (PHEN, N6).

Fiche Vie n° 318
le 20 juin 1974

Entrée lexicale	MEDICAL EXAMINER
Domaine d'emploi	01
Définition	A doctor retained by the company to examine applicants for insurance (LEVY).
Équivalent	MÉDECIN(-)EXAMINATEUR
Définition	Médecin choisi par la Direction de la Compagnie pour interroger et examiner un candidat à l'assurance-vie (BTRA 13-73, p. 12).
Justification	L'avis du médecin examinateur constitue, pour la société, un élément d'information très important (DOVI, p. 63).

Fiche Vie n° 321
le 26 juin 1974

Entrée lexicale	MEDICAL REPORT
Domaine d'emploi	06
Définition	A report completed by a doctor to supply evidence of insurability (LEVY).
Équivalent	RAPPORT MÉDICAL
Définition	Rapport rempli par un médecin examinateur et permettant à l'assureur de se faire une opinion sur le risque à prendre en charge (d'après AVIE, E^2).
Justification	L'assureur s'engage à faire respecter le secret le plus absolu tant pour le questionnaire médical que pour le rapport médical (AVIE, E^3).

Fiche Vie n° 347
le 25 juillet 1974

Entrée lexicale	MODE OF PAYMENT (OF PREMIUMS)
Domaine d'emploi	06
Définition	Frequency with which premiums are paid (LEVY).
Équivalent	MODE DE PAIEMENT (DES PRIMES)
Définition	Périodicité du paiement des primes (d'après AVIE, F^7).
Justification	L'assureur ou son mandataire adresse... un avis d'échéance qui, accompagné de l'indication du mode de paiement... (AVIE, F^7).

Fiche Vie n° 334
le 11 juillet 1974

Entrée lexicale	MORBIDITY RATE
Domaine d'emploi	06
Définition	The ratio of the incidence of sickness to the number of well persons in a given group of people over a given period of time (GINS).
Équivalent	TAUX DE MORBIDITÉ
Définition	Rapport entre le nombre total des sujets atteints d'une maladie donnée et l'effectif total de la population (MEBI).
Justification	On a essayé d'établir un modèle liant entre eux les taux de mortalité et de morbidité (BIAF 292, p.191).

Fiche Vie n° 370
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	MORTALITY
Domaine d'emploi	06
Définition	Frequency of death (WEBE, 73).
Équivalent	MORTALITÉ
Définition	Nombre des décès survenus au cours d'un laps de temps donné (LARI, 71).
Justification	Les progrès de l'hygiène, ceux de la médecine et de la chirurgie ont ralenti l'allure de la mortalité (QSAI 58,p. 28).
Observation	*Mortalité* et *taux de mortalité* sont souvent interchangeables (d'après Robe).
Renvoi	Voir aussi MORTALITY RATE, fiche n° 371

Fiche Vie n° 499
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	MORTALITY RATE
Domaine d'emploi	06
Définition	The ratio of the incidence of death in a given group of people over a given period of time (GINS).
Équivalent	TAUX DE MORTALITÉ
Définition	Rapport entre le nombre des décès et le chiffre de la population dans un lieu et un espace de temps déterminés (Robe).
Justification	Le fait que les toutes dernières classes d'âge n'accusent plus qu'une diminution insignifiante des taux de mortalité montre qu'en dépit de l'amélioration générale de la longévité, la limite extrême de la vie humaine n'a guère reculé (MEAS,p.13).

Fiche Vie n° 371
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	NATURAL PERSON
Domaine d'emploi	08
Définition	A human being as distinguished in law from an artificial or juristic person (WEBM).
Équivalent	PERSONNE PHYSIQUE
Définition	Personne à qui est reconnue la capacité d'être sujet de droit (d'après LARO).
Justification	Le bénéficiaire, c'est la personne physique ou morale appelée à recueillir les sommes stipulées dans le contrat (PHEN, G141).
Renvoi	Voir aussi BODY CORPORATE, fiche n° 307

Fiche Vie n° 308
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	NEAREST
Domaine d'emploi	08
Définition	The closest in time (d'après WEBM).
Équivalent	LE PLUS PROCHE
Définition	Le moins éloigné dans le temps (d'après LARO).
Justification	On adopte l'âge entier le plus proche de l'âge réel au moment de la souscription du contrat (AVIE, F^5).
Observation	"Rapproché" est abusif en ce qu'il désigne l'action de mettre plus près plutôt que l'état de proximité (d'après Robe).

Fiche Vie n^{o} 336
le 11 juillet 1974

Entrée lexicale	NET
Domaine d'emploi	07
Définition	Remaining after deduction of all charges, outlay or loss (WEBM).
Équivalent	NET
Définition	Dont on a déduit tout élément étranger (Robe).
Justification	Le compte des pertes et profits fait apparaître un bénéfice net de 49,5 millions contre 1,5 million en 1970 (ACTI 71, p. 49).
Observation	Noter 1) l'emploi adverbial : il reste net, 140 francs (Robe). 2) l'expression net de : ce dernier élément est directement à l'origine de la forte progression du coût moyen des sinistres qui s'établit, net de recours en 1971 à... (ACTI 71, p. 66).

Fiche Vie n° 497
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	NON ASSIGNABLE
Domaine d'emploi	06
Définition	Incapable of being assigned (LEVY).
Équivalent	INCESSIBLE
Définition	Qui ne peut être cédé (Robe).
Justification	Les allocations servies par le régime sont incessibles (RECA, S^5).

Fiche Vie n° 425
le 13 mars 1975

Entrée lexicale	OCCUPATIONAL DISEASE
Domaine d'emploi	05
Définition	Impairment of health caused by continued exposure to conditions inherent in a person's occupation (LEVY).
Équivalent	MALADIE PROFESSIONNELLE
Définition	Toute maladie engendrée par une activité professionnelle (d'après ASCO).
Justification	Donnent droit aux mêmes indemnités que les accidents du travail, les maladies professionnelles inscrites sur les tableaux annexés... (ORSS,p. 20).

Fiche Vie n° 408
le 5 février 1976

Entrée lexicale	OPERATION (1)
Domaine d'emploi	07
Définition	A phase of a business or of business activity (WEBM).
Équivalent	OPÉRATION
Définition	Acte auquel donne lieu l'activité financière ou commerciale (d'après LARO).
Justification	Les opérations de crédit différé... résultant de l'activité des quatre sociétés existantes se sont traduites par la conclusion de x contrats pour un montant global de... (ACTI 71, p. 101).

Fiche Vie n° 295
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	OPERATIONS (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	Business transaction especially when speculative (WEBM).
Équivalent	ACTIVITÉ
Définition	Ensemble des actes d'une personne et par extension d'une entreprise (LARO).
Justification	L'activité des sociétés françaises à l'étranger représente en 1970 un chiffre d'affaires total d'environ... (ACTI 71, p. 77).

Fiche Vie n° 294
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	OPTION
Domaine d'emploi	06
Définition	Choice provided for by most life insurance policies with respect to settlement arrangements, dividends, and nonforfeiture values (LEVY).
Équivalent	OPTION
Définition	Faculté pour le bénéficiaire ou le souscripteur d'une assurance de personnes à choisir, à l'échéance du contrat ou après un sinistre, entre plusieurs formes de prestations (AFNO, K 40-001).
Justification	Le souscripteur peut demander l'exécution du contrat suivant l'une des options prévues dans la police (PHEN, G157).

Fiche Vie n° 324
le 26 juin 1974

Entrée lexicale	OVER (RATED) BUSINESSES
Domaine d'emploi	03
Définition	Policies issued at a premium higher than the standard rates (d'après LEVY).
Équivalent	AFFAIRES SURPRIMÉES
Définition	Contrats ayant fait l'objet d'une surprime (confirmé par MISSION III).
Justification	Il ressort de ces chiffres, en écartant les affaires surprimées non réalisées, que les risques aggravés représentent au moins... (RIAG, p. 22).

Fiche Vie n° 452
le 4 août 1975

Entrée lexicale	PARTIAL DISABILITY
Domaine d'emploi	05
Définition	Usually defined as inability to perform one or more of the functions on one's regular job (LEVY).
Équivalent	INVALIDITÉ PARTIELLE
Définition	État d'une personne qui a perdu une partie de ses possibilités de travail ou de gain (d'après ASCO).
Justification	Seules sont prises en considération les invalidités partielles dont le taux est supérieur à... (PHEN, P66).
Variante	*Incapacité partielle* ... d'une incapacité partielle donnant droit à une réduction proportionnelle de la prime (VIEE, p. 15).

Fiche Vie n° 401
le 5 février 1976

Entrée lexicale	PAST SERVICE(S)
Domaine d'emploi	06
Définition	The years of service rendered by the employee to the employer prior to the inception of the plan or prior to the employee's entry into the plan (EBPI, 75).
Équivalent	SERVICES PASSÉS
Définition	Périodes d'activité accomplies par un salarié chez un employeur, soit avant la prise d'effet d'un régime de retraite, soit avant son adhésion au régime (d'après GANG).
Justification	Les services passés accomplis dans l'Entreprise donnent lieu à l'attribution de points gratuits (PHEN, D30).
Variante	*Services antérieurs* Il n'y a alors pas de validation des services antérieurs et les points ne sont accordés qu'en contrepartie des cotisations effectivement versées... (RECA, D^6).

Fiche Vie n° 383
le 8 août 1977

Entrée lexicale	PENSION CALCULATION
Domaine d'emploi	07
Définition	The action or process of calculating the instalments payable on retirement (d'après WEBM).
Équivalent	LIQUIDATION (DE RETRAITE)
Définition	Évaluation définitive du montant d'une pension, d'une rente (ASCO).
Justification	Lors de la liquidation de la retraite d'un cadre, il s'écoule toujours plusieurs mois avant le paiement du premier trimestre de pension (PHEN, Q114). Si le participant n'a pas encore demandé la liquidation de sa retraite, une demande doit être déposée... (RECA, P[1]).

Fiche Vie n° 258
le 15 décembre 1975

Entrée lexicale	PERMANENT DISABILITY
Domaine d'emploi	05
Définition	A condition which actually or presumptively is considered the equivalent of a permanent loss of earning power (d'après LEVY).
Équivalent	INVALIDITÉ PERMANENTE
Définition	État mettant l'assuré dans l'impossibilité présumée définitive de se livrer à un travail quelconque procurant gain ou profit (d'après PHEN, A61).
Justification	En cas d'invalidité permanente de l'assuré... l'assureur accidents garantira le paiement par trimestre échu d'une rente annuelle (PHEN, G36).
Synonyme	*Invalidité définitive* Pour donner lieu à un paiement, l'invalidité doit être considérée comme définitive (PHEN, G15).
Variantes	*Incapacité permanente* L'évaluation de l'incapacité permanente se fait... par différence entre l'état avant l'accident et celui constaté après (ROSA, J^{30}). *Incapacité définitive* En ce qui concerne l'incapacité définitive, les assureurs penchent pour une indemnisation... (PRAS 60,p. 255).

Fiche Vie n° 404
le 5 février 1976

Entrée lexicale	PERMANENT-PARTIAL DISABILITY
Domaine d'emploi	05
Définition	A disability which impairs earning capacity but which does not involve total inability to work (LEVY).
Équivalent	INVALIDITÉ PERMANENTE PARTIELLE
Définition	État définitif dans lequel se trouve un assuré et qui diminue son activité professionnelle d'une façon plus ou moins étendue (GANG).
Justification	Une invalidité permanente partielle, inférieure à un tiers, ne donne pas lieu à versement d'indemnités (CENA II 65, p. 96).
Variante	*Incapacité permanente partielle* L'assistance d'une tierce personne pourra être obtenue... dans le cas d'incapacité permanente partielle (CACT, p. 93).

Fiche Vie n° 405
le 5 février 1976

Entrée lexicale — PERMANENT TOTAL DISABILITY

Domaine d'emploi — 02

Définition — A condition which actually or presumptively is considered the equivalent of a complete and permanent loss of earning power (LEVY).

Équivalent — INVALIDITÉ PERMANENTE TOTALE

Définition — Invalidité rendant l'assuré définitivement incapable, par suite d'accident ou de maladie, de se livrer à une activité rémunératrice quelconque (AVIE, C[1]).

Justification — La clause d'invalidité permanente totale est en principe incluse automatiquement dans le contrat principal (AVIE, C[1]).

Synonymes

Invalidité permanente et absolue
L'invalidité permanente et absolue doit mettre l'assuré dans l'impossibilité présente et future de se livrer à un travail quelconque (PHEN, A73).

Invalidité totale et définitive
L'invalidité totale et définitive est assimilée au risque de décès, car les conséquences sont au moins aussi graves pour la famille que la disparition prématurée de son chef (AVPO,p. 90).

Invalidité absolue et définitive
Assurance en cas de décès et contre l'invalidité absolue et définitive (ANVI 73,p. 98).

Fiche Vie n° 414
le 5 février 1976

Entrée lexicale	PERSON
Domaine d'emploi	08
Définition	A human being as distinguished from an animal or thing (WEBM).
Équivalent	PERSONNE
Définition	Individu de l'espèce humaine, opposé à chose (Robe).
Justification	En matière d'assurances sur la vie et d'assurance contre les accidents atteignant les personnes, les sommes assurées sont fixées par la police (CENA I,p. 247).

Fiche Vie n° 491
le 26 février 1976

Entrée lexicale	PLAN (TO) (1)
Domaine d'emploi	07
Définition	To devise or project the realization or achievement of (WEBM).
Équivalent	ORGANISER
Définition	Préparer (une action) pour qu'elle se déroule dans les conditions les meilleures, les plus efficaces (Robe).
Justification	Il convient d'organiser le travail de prospection d'avance en prenant de nombreux rendez-vous (PHEN, Q129).
Observation	Le verbe *organiser* ne représente qu'une acception de *to plan*, tandis que *planifier* s'emploie pour désigner l'organisation d'une production, d'une entreprise, etc., sur un plan déterminé.

Fiche Vie n° 255
le 15 décembre 1975

Entrée lexicale	POLICY LOAN
Domaine d'emploi	06
Définition	A loan made by an insurance company to a policyholder on the security of the cash value of his policy (LEVY).
Équivalent	AVANCE SUR POLICE
Définition	Opération par laquelle l'assureur accepte de faire à l'assuré une avance d'argent imputable sur la provision mathématique (ASTE I 70, p. 742).
Justification	La Compagnie peut accorder des avances sur les polices qui ont droit à valeur de rachat (PHEN, A62).
Observation	L'expression *avance sur contrat* est également usitée. Lorsqu'un assuré sur la vie éprouve des difficultés financières, sa police lui donne, dans la plupart des cas, la possibilité de demander une avance sur son contrat (ASCS 72, p. 55).

Fiche Vie n° 331
le 22 janvier 1976

Entrée lexicale	(POLICYOWNER'S) DIVIDEND
Domaine d'emploi	03
Définition	An amount allocated from surplus and payable to the policyowners of participating life insurance contracts if the Company has operated with sufficiently favorable mortality, interest, and expense experience (LEVY).
Équivalent	PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES
Définition	Ristourne de primes provenant des bénéfices -,surtout des bénéfices de mortalité - de la catégorie à laquelle les assurés appartiennent, chaque fois que la prime perçue dans cette catégorie apparaît, en fin d'exercice, supérieure au prix du risque (d'après ASTE I 70, p. 679).
Justification	Les participations aux bénéfices réparties aux assurés ont augmenté de plus de 50%... (ENOU 26 10,p. 9).
Observation	Noter l'ellipse et la forme verbale : Le montant global de la participation est déterminé chaque année par le Conseil d'Administration... (DROU, p. 44). Les contrats en cas de décès ayant une valeur de réduction... participent aux bénéfices de la Compagnie (DROU, p. 44).

Fiche Vie n° 453
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	POLICY RESERVES
Domaine d'emploi	07
Définition	The funds that an insurance company holds specifically for the fulfillment of its policy obligations (LEVY).
Équivalent	PROVISIONS MATHÉMATIQUES
Définition	Différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés (BART).
Justification	Pour les opérations d'assurance sur la vie... les provisions techniques sont constituées, d'une part... par les provisions mathématiques calculées selon des méthodes actuarielles (SOCE,p. 21).
Observation	Depuis un certain nombre d'années, dans les textes français le mot *provision* est systématiquement substitué au mot réserve.

Fiche Vie n° 304
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	POLICY YEAR
Domaine d'emploi	07
Définition	The twelve month period from one policy anniversary to another (LEVY).
Équivalent	ANNÉE D'ASSURANCE
Définition	Période de douze mois comprise entre deux anniversaires de contrat (d'après Robe et BART).
Justification	L'assuré doit (en) informer la Compagnie au moins un mois avant l'expiration de l'année d'assurance (PHEN, Q133).

Fiche Vie n° 279
le 11 avril 1974

Entrée lexicale	PREDECEASE (subst.)
Domaine d'emploi	08
Définition	Prior decease (WEBM).
Équivalent	PRÉDÉCÈS
Définition	Décès d'une personne antérieur au décès d'une autre (Robe).
Justification	En cas de prédécès de deux assurés dans le même événement (le bénéfice de l'assurance) va à leurs enfants et descendants (AVIE, G^6).

Fiche Vie n° 502
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	PREFERRED BENEFICIARY
Domaine d'emploi	01
Définition	Beneficiary who has a vested interest in the policy (d'après SCHW I 72, p. 127).
Équivalent	BÉNÉFICIAIRE PRIVILÉGIÉ
Définition	Bénéficiaire prioritaire au moment du règlement des sommes assurées (confirmé par MISSION III).

Fiche Vie n° 458
le 9 janvier 1976

Entrée lexicale	PREMIUM NOTICE
Domaine d'emploi	06
Définition	A notice sent to policyholder to notify him of the approaching due date of a premium (LEVY).
Équivalent	AVIS D'ÉCHÉANCE (D'UNE PRIME)
Définition	Document avisant le débiteur de la date d'échéance d'une prime et du montant de celle-ci (AFNO,K 40-001).
Justification	Les différents encaissements sont faits par la poste. Ils nécessitent l'expédition des avis d'échéance... (PHEN, H57).

Fiche Vie n° 300
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	PREMIUM RATE
Domaine d'emploi	06
Définition	The price per unit of insurance (LEVY).
Équivalent	TAUX DE PRIME
Définition	Prix unitaire d'une assurance (d'après Robe).
Justification	L'assurance la moins chère, du moins celle dont le taux de prime est le plus bas, est l'assurance temporaire (AVIE, F^5).

Fiche Vie n° 335
le 11 juillet 1974

Entrée lexicale	PREMIUM RECEIPT
Domaine d'emploi	06
Définition	The company's official receipt given to a policyholder when he pays his premium (LEVY).
Équivalent	QUITTANCE DE PRIME
Définition	Reçu constatant le paiement d'une prime (d'après GANB).
Justification	En cas de cession les quittances de primes continuent... à être établies au nom du contractant (PHEN, A9).

Fiche Vie n° 320
le 20 juin 1974

Entrée lexicale	PREMIUMS RECEIVED
Domaine d'emploi	07
Définition	Premiums actually paid (d'après WEBM).
Équivalent	PRIMES ENCAISSÉES
Définition	Primes effectivement perçues par la Compagnie (d'après Robe).
Justification	En branche vie, un prélèvement de 0,50% sur les primes uniques et périodiques encaissées est effectué (BART, p. 209).

Fiche Vie n° 301
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	PRESUMPTION OF SURVIVORSHIP
Domaine d'emploi	06
Définition	The legal presumption in the absence of direct evidence that of two or more persons dying in a common disaster one survived the others because known to be younger, stronger, or otherwise more likely to survive (WEBM).
Équivalent	PRÉSOMPTION DE SURVIE
Définition	Présomptions touchant l'ordre relatif des délais qui, à défaut de toute autre indication de fait, permettent de régler la dévolution des successions des personnes décédées dans un même accident et qui sont appelées à se succéder réciproquement (d'après LARO).
Justification	Lorsque deux ou plusieurs personnes décèdent dans un même événement... des présomptions de survie sont établies par les articles... (AVIE, N^{12}).

Fiche Vie n^{o} 355
le 30 août 1974

Entrée lexicale	PREVALENCE
Domaine d'emploi	06
Définition	The number of cases of a given disease existing in a given population at a specified moment of time (LEVY).
Équivalent	PRÉVALENCE
Définition	Nombre des cas de maladie existant dans une population déterminée à un moment précis (MEBI).
Justification	Connaissant les taux de mortalité suivant l'âge et par région, il est possible, en utilisant les formules indiquées, de calculer les taux de prévalence correspondants pour l'ensemble des maladies (BIAF 292,p.196).
Observation	On exprime habituellement la prévalence à un moment donné sous forme d'un taux obtenu par un rapport dans lequel le dénominateur représente le nombre d'individus dans la population considérée au moment précis dont il s'agit (MEBI III, p.406).

Fiche Vie n° 463
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	PRIOR SERVICE(S) (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *past service(s)* (LEVY).
Équivalent	SERVICES PASSÉS
Renvoi	Voir aussi PAST SERVICE(S), fiche n° 383

Fiche Vie n° 422
le 8 août 1977

Entrée lexicale	PROBABILITY
Domaine d'emploi	06
Définition	The mathematical expression of how many incidents of a certain kind may be expected to happen in a given number of trials or exposures (LEVY).
Équivalent	PROBABILITÉ
Définition	Grandeur numérique par laquelle on exprime le caractère aléatoire possible d'un événement (BTRA 13-73, p. 9).
Justification	La probabilité pour qu'une personne âgée de 35 ans meure avant 60 ans se mesure par le rapport du nombre des décès entre 35 et 60 ans, soit... (QSAI 76, p. 29).

Fiche Vie n° 504
le 18 mars 1976

Entrée lexicale	PROBATION PERIOD
Domaine d'emploi	03
Définition	The time after the beginning date of a health policy during which benefits will not be payable (LEVY).
Équivalent	PÉRIODE D'ATTENTE
Renvoi	Voir aussi WAITING PERIOD (1), fiche n° 525

Fiche Vie n° 529
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	PROBATIONARY PERIOD
Domaine d'emploi	06
Définition	Specified period of time an employee has to work for the employer before becoming eligible for insurance under the employee group plan (SCHW I 72, p. 319).
Équivalent	PÉRIODE PROBATOIRE
Renvoi	Voir aussi WAITING PERIOD (2), fiche n° 530

Fiche Vie n° 531
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	PROCEDURE (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	A particular step adopted for doing or accomplishing something (WEBM).
Équivalent	FORMALITÉ
Définition	Opération prescrite par la règle et qui est liée à l'accomplissement de certains actes comme condition de leur validité (Robe).
Justification	Les conditions générales indiquent notamment les mesures à prendre et les formalités à remplir en cas de sinistre (PHEN, G185).

Fiche Vie n° 330
le 15 janvier 1976

Entrée lexicale	PRODUCTION (1)
Domaine d'emploi	08
Définition	The creation of utility : the making of goods available for human wants (WEBM).
Équivalent	PRODUCTION
Définition	Le fait... de produire des biens matériels et d'assurer des services (Robe).
Justification	Le concept de production est étendu au secteur de l'assurance : les sociétés et organismes de ce secteur produisent un service marchand d'assurance qui est rémunéré par une partie de la prime payée par l'assuré... l'autre partie étant destinée à couvrir le risque lui-même (ACTI 71, p. 103).

Fiche Vie n° 275
le 11 avril 1974

Entrée lexicale	PRODUCTION (2)
Domaine d'emploi	07
Définition	In insurance, the volume of sales, either of company or a producer (LEVY).
Équivalent	PORTEFEUILLE
Définition	Ensemble des polices qu'une compagnie d'assurance, qu'une agence ou qu'un cabinet de courtage a fait souscrire (d'après ASTE II 72, p. 291).
Justification	La compagnie reste toujours seule propriétaire de son portefeuille. Elle a le droit de résilier les polices constituant ce portefeuille pour autant que... (AGAS 58, p. 55).

Fiche Vie n° 276
le 8 janvier 1976

Entrée lexicale	PROSPECT
Domaine d'emploi	07
Définition	A prospective customer for the purchase of a policy (LEVY).
Équivalent	CLIENT ÉVENTUEL
Définition	Souscripteur possible d'un contrat d'assurance (d'après VIEE, p. 41).
Justification	Confirmé dans ASRE.
Variantes	*Assurable* Les compagnies d'assurance se sont rendu compte qu'un certain nombre d'assurables répugnaient à souscrire des rentes viagères (CAVC, p. 32). *Client possible* (FACE, p. 136) *Client potentiel* (MPPA, p. 74) *Souscripteur potentiel* (ARGU 5204, p. 2125) *Souscripteur éventuel* (AGAS, p. 16) *Assuré éventuel* (d'après PHEN, I3)

Fiche Vie n° 253
le 5 août 1975

Entrée lexicale	PROSPECTING
Domaine d'emploi	07
Définition	The activity of a life insurance representative seeking out persons needing the benefits of life insurance (LEVY).
Équivalent	PROSPECTION
Définition	Le fait de rechercher les clients éventuels (Robe).
Justification	Au cours de sa préparation ou de sa prospection, le producteur a de fréquentes occasions de prendre des rendez-vous pour organiser sa semaine (PHEN, Q129).

Fiche Vie n° 256
le 21 mars 1974

Entrée lexicale	PUBLIC AUTHORITIES
Domaine d'emploi	08
Définition	Persons in command, specifically in a government (WEBM).
Équivalent	POUVOIRS PUBLICS
Définition	Ensemble des autorités pouvant imposer des règles aux citoyens (Robe).
Justification	Les Pouvoirs publics veillent à la revalorisation des rentes viagères pour compenser la dépréciation de la monnaie (BTRA 14-74, p. 11).

Fiche Vie n° 341
le 18 juillet 1974

Entrée lexicale	PURE ENDOWMENT (1)
Domaine d'emploi	02
Définition	An insurance contract promising to pay the insured a stated sum if he survives a specified period with nothing payable in case of prior death (WEBM).
Équivalent	ASSURANCE DE CAPITAL DIFFÉRÉ
Définition	Assurance en cas de vie qui prévoit le paiement d'un capital déterminé au terme du contrat si l'assuré est vivant à cette date (ACTU,p.10).
Justification	Selon l'assurance de capital différé, l'assureur paiera, si l'assuré est vivant à l'échéance du contrat... (VIEE,p.6).
Observation	Noter l'ellipse : Le Capital différé prévoit le paiement d'un capital déterminé... (ACTU p 10).

Fiche Vie n° 269
le 11 janvier 1977

Entrée lexicale	PURE ENDOWMENT (2)
Domaine d'emploi	02
Définition	A sum of money payable at the end of a stated period, provided a designated person is living at that time (LEVY).
Équivalent	CAPITAL DIFFÉRÉ
Définition	Somme payable à une date déterminée si l'assuré est vivant à cette date (d'après GAGF, p. 11).
Justification	Le capital différé risquait, en tombant dans leurs (les enfants) mains, de fondre comme neige au soleil (PRAS 60, p. 350).

Fiche Vie n° 524
le 11 janvier 1977

Entrée lexicale	QUESTIONNAIRE
Domaine d'emploi	06
Définition	An orderly arrangement of questions submitted to one or more persons for answering (LEVY).
Équivalent	QUESTIONNAIRE
Définition	Série de questions méthodiquement posées en vue d'une enquête; formulaire où elles sont inscrites (Robe).
Justification	L'assuré devra indiquer, selon le questionnaire, ses antécédents familiaux... (AVIE, E^2). Le questionnaire médical est joint à la proposition (AVIE, E^2).

Fiche Vie n° 350
le 25 juillet 1974

Entrée lexicale	QUOTATION (1)
Domaine d'emploi	07
Définition	The naming or publishing of current bids and offers or current prices of securities or commodities (WEBM).
Équivalent	COTATION
Définition	Action d'indiquer le cours d'une valeur, d'une marchandise, etc. (Robe).
Justification	Ceci permettra ultérieurement la cotation en bourse des actions de la Société... (SOCE, p. 58).

Fiche Vie n° 305
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	QUOTATION (2)
Domaine d'emploi	07
Définition	The current bids and offers or current prices of securities or commodities, named or published (d'après WEBM).
Équivalent	COTE
Définition	Constatation officielle des cours (d'une valeur, d'une monnaie) qui se négocient par l'intermédiaire d'agents qualifiés, spécialement en Bourse (d'après Robe).
Justification	La société demandera l'inscription de ses actions à la cote officielle des agents de change (SOCE,p. 5).

Fiche Vie n° 306
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	RATED BENEFIT
Domaine d'emploi	03
Définition	Benefit issued at a premium higher than the standard rates (d'après LEVY).
Équivalent	GARANTIE SURPRIMÉE
Définition	Garantie ou prestation donnant lieu au paiement d'une surprime (confirmé par MISSION III).

Fiche Vie n° 455
le 4 août 1975

Entrée lexicale	RATING (1)
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *extra premium* (LEVY).
Équivalent	SURPRIME
Renvoi	Voir aussi EXTRA PREMIUM, fiche n° 272

Fiche Vie n° 346
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	RATING (UP) IN AGE
Domaine d'emploi	04
Définition	Premium charged at a higher rate when the applicant is not a standard risk (LEVY).
Équivalent	VIEILLISSEMENT
Définition	Mode de tarification des risques aggravés selon lequel la prime exigée correspond à un âge plus avancé que l'âge réel de l'assuré (d'après AVIE, E^4).
Justification	Cette surprime peut être déterminée en pourcentage du capital assuré... Elle peut aussi être déterminée en "vieillissement" (AVIE, E^4).
Variante	*Majoration d'âge* Au début, la majoration d'âge était arbitraire, mais à mesure que, grâce aux statistiques, la notion de surmortalité put être précisée... (RIAG, p.96).

Fiche Vie n° 273
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	RATIO
Domaine d'emploi	08
Définition	Rate, proportion (WEBM).
Équivalent	RAPPORT
Définition	Relation que deux grandeurs, deux quantités ont entre elles (LARO).
Justification	La liquidation des exercices antérieurs à 1971 se traduit par une aggravation en rapport sinistres aux primes de l'exercice immédiatement précédent (ACTI 71, p. 66). On utilisera donc une part égale au rapport existant entre le montant des provisions techniques des contrats revalorisables et le montant des provisions techniques totales (PHEN, G42).

Fiche Vie n° 284
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	REINSTATEMENT
Domaine d'emploi	06
Définition	The restoring of a policy holder to his position before suspension or cancellation of the policy (LEVY).
Équivalent	REMISE EN VIGUEUR
Définition	Opération administrative ayant pour objet de rendre tous ses effets à un contrat résilié (GANB).
Justification	L'assurance résiliée peut être remise en vigueur moyennant le paiement des primes arriérées augmentées des intérêts de retard et des frais (PHEN, A68).
Variante	*Rétablissement* (d'après DTAV)

Fiche Vie n° 332
le 15 janvier 1976

Entrée lexicale	RESERVE
Domaine d'emploi	07
Définition	Funds which are set aside by an insurance company for the purpose of meeting obligations as they fall due (LEVY).
Équivalent	PROVISIONS TECHNIQUES
Définition	Provisions que les compagnies d'assurance sont tenues réglementairement de constituer pour faire face aux engagements pris à l'égard des souscripteurs de contrats d'assurance (SOCE,p. 21).
Justification	Pour les opérations d'assurance sur la vie..., les provisions techniques sont constituées, d'une part (et pour l'essentiel) par les provisions mathématiques calculées selon des méthodes actuarielles... d'autre part par les provisions pour sinistres à payer (SOCE,p. 21).

Fiche Vie n° 303
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	RETURN
Domaine d'emploi	07
Définition	Synonyme de *yield* (WEBM).
Équivalent	RENDEMENT
Renvoi	Voir aussi YIELD, fiche n° 289

Fiche Vie n° 290
le 8 janvier 1976

Entrée lexicale	RETURN COMMISSION
Domaine d'emploi	04
Définition	That portion of a commission paid by an insurance company to an agent that must be returned in the event a policy is cancelled (LEVY).
Équivalent	RISTOURNE DE COMMISSION
Définition	Remboursement de tout ou partie d'une commission perçue (AFNO,K 40-001).
Justification	Si la commission entière a été attribuée au nouveau contrat, le redressement est opéré par ristourne débitée au compte d'agent (DOVI,p. 73).
Variante	*reprise de commission* (GANB)
Observation	Au niveau de la langue familière, *remboursement*, qui fait partie de la définition ci-dessus, peut être utilisé. Si le contrat est résilié, réduit ou racheté, aucun *remboursement de commission* n'est demandé à l'agent (PHEN, G44).

Fiche Vie n° 382
le 5 février 1976

Entrée lexicale	REVERSION ANNUITY
Domaine d'emploi	02
Définition	Autre désignation de *survivorship annuity* (d'après LEVY).
Équivalent	RENTE DE SURVIE
Renvoi	Voir aussi SURVIVORSHIP ANNUITY, fiche n° 149, vol.

Fiche Vie n° 416
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	REVOCABLE BENEFICIARY
Domaine d'emploi	01
Définition	Beneficiary who may be revoked by the policyowner at any time, without the beneficiary's consent (d'après LEVY).
Équivalent	BÉNÉFICIAIRE (À TITRE) RÉVOCABLE
Définition	Bénéficiaire dont la désignation peut être révoquée sans son consentement par le propriétaire du contrat (confirmé par MISSION III).

Fiche Vie n° 449
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	RIDER (2)
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *endorsement* (LEVY).
Équivalent	AVENANT
Renvoi	Voir aussi ENDORSEMENT, fiche n° 203, vol. I

Fiche Vie n° 274
le 26 juillet 1977

Entrée lexicale	RISK APPRAISAL
Domaine d'emploi	06
Définition	The underwriting process (LEVY).
Équivalent	APPRÉCIATION DU RISQUE
Définition	Fait d'évaluer le risque que l'assureur prend à sa charge (d'après PHEN, G130).
Justification	L'appréciation du risque par l'assureur dépend en grande partie de ce que le candidat lui dira ou ne lui dira pas (RIAG, pp. 27-28).

Fiche Vie n° 354
le 29 janvier 1976

Entrée lexicale	SALE
Domaine d'emploi	08
Définition	The act of selling (WEBM).
Équivalent	PLACEMENT
Définition	Action de placer au sens de s'occuper de vendre (d'après Robe).
Justification	Les sociétés... (faisant) appel ou non à des intermédiaires pour le placement de leurs affaires (ACTI 71, p. 62).

Fiche Vie n° 282
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	SALE(S) (2)
Domaine d'emploi	07
Définition	Transactions secured by an agent (d'après WEBM et LEVY, p. 354).
Équivalent	AFFAIRES RÉALISÉES
Définition	Affaires apportées par un producteur, envisagées sous le rapport de la quantité (et sans doute de la qualité) (d'après ENOU, vol. 25 et suiv.).
Justification	Les affaires réalisées, les chiffres même de leurs productions, démontrent l'intérêt qu'il y a pour un producteur... (PHEN, Q120).

Fiche Vie n° 340
le 29 janvier 1976

Entrée lexicale	SALESMAN
Domaine d'emploi	01
Définition	One employed to sell goods or services either in a given territory or a store (WEBM).
Équivalent	VENDEUR
Définition	Personne dont la profession est de vendre (Robe).
Justification	Le producteur est avant tout un vendeur (au sens où il) crée un besoin ou une envie chez une personne qui n'y pensait pas (VEAV, p. 13).
Observation	On se rend compte que *vendeur* n'est pas un terme assez relevé lorsqu'il s'agit de désigner un assureur Vie. Il est utile, cependant, quand il faut convaincre celui-ci du dynamisme qu'exige l'exercice de sa profession. Il reste de niveau familier.

Fiche Vie n° 263
le 21 mars 1974

Entrée lexicale	SALES SKILLS
Domaine d'emploi	07
Définition	Knowledge of the means or methods of selling (d'après WEBM).
Équivalent	CONNAISSANCES COMMERCIALES
Définition	Connaissances des techniques de la vente par opposition à la technique des assurances proprement dites (d'après PHEN, Q et suiv.).
Justification	L'ensemble de ce cours a pour but de donner aux producteurs les connaissances techniques et commerciales indispensables à l'exercice de la profession d'assureur (PHEN, Q162).
Observation	Dans la langue familière : savoir-vendre, par rapprochement avec *savoir-faire* et *savoir-vivre*, peut se justifier.
Renvoi	Voir aussi KNOWLEDGE (INSURANCE), fiche n° 286

Fiche Vie n° 285
le 28 juillet 1977

Entrée lexicale	SELECTION OF RISKS
Domaine d'emploi	06
Définition	The process of determining upon what terms insurance will be issued when application is received (LEVY).
Équivalent	SÉLECTION DES RISQUES
Définition	Opération par laquelle l'assureur exerce un choix parmi les risques proposés à la souscription (BART).
Justification	Il est normal que l'assureur se livre ensuite à une sélection des risques (AVIE, E^1).

Fiche Vie n° 352
le 25 juillet 1974

Entrée lexicale	SETTLEMENT
Domaine d'emploi	07
Définition	Payment of an account (WEBM).
Équivalent	RÈGLEMENT
Définition	Action de régler (un compte), de payer (Robe).
Justification	Le règlement d'une dette. Faire un règlement par chèque (Robe). Nous vous avons adressé l'appel de cotisation afférent à votre assurance... N'ayant reçu à ce jour aucun règlement de votre part, nous vous serions obligés de bien vouloir... (LYON, A19).

Fiche Vie n° 310
le 13 juin 1974

Entrée lexicale	(SHAREHOLDER'S) DIVIDEND
Domaine d'emploi	07
Définition	A share in a pro rata distribution as of profits to stockholders (WEBM).
Équivalent	DIVIDENDE
Définition	Quote-part des bénéfices réalisés par une entreprise, attribuée à chaque associé (Robe).
Justification	Les sociétés américaines ou canadiennes déclarent des dividendes trimestriels (d'après LBOU, D^{11}).

Fiche Vie n° 464
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	STRAIGHT TERM INSURANCE
Domaine d'emploi	02
Définition	A basic form of insurance automatically terminating at the end of a specific number of years, whether the insured is living or not (d'après LEVY).
Équivalent	ASSURANCE À TERME FIXE
Définition	Contrat garantissant le versement d'un capital à une date déterminée - et seulement à cette époque - même si l'assuré décède avant (CVIE, p. 54).
Justification	Comme l'assurance mixte ordinaire, l'assurance à terme fixe comporte une alternative, le capital étant payable, soit à l'assuré en cas de vie, soit à un tiers en cas de mort... mais, en tout état de cause, l'assureur ne doit exécuter la prestation qu'au terme prévu (ASTE I 70,p. 687).
Observation	Noter l'ellipse: La *terme fixe* (PHEN, G149).

Fiche Vie n° 424
le 5 février 1976

Entrée lexicale	SUBSIDIARY COMPANY
Domaine d'emploi	01
Définition	A company wholly controlled by another that owns more than half of its voting stock (WEBM).
Équivalent	FILIALE
Définition	Société jouissant d'une personnalité juridique distincte (ce qui la distingue de la succursale) mais dirigée ou étroitement contrôlée par la société mère (Robe).
Justification	Le chiffre d'affaires réalisé par ces filiales, calculé au prorata de la participation des sociétés françaises dans le capital des sociétés intéressées, s'est élevé à... (ACTI 71, p. 77).

Fiche Vie n° 292
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	SUBSTANDARD RISK
Domaine d'emploi	06
Définition	A risk falling below the requirements of the standard risk (LEVY).
Équivalent	RISQUE AGGRAVÉ
Définition	Personne ayant été autrefois malade ou dont l'état de santé actuel laisse à désirer ou risque de laisser à désirer dans les années à venir (PHEN, N5).
Justification	Les personnes présentant des risques aggravés peuvent souscrire un contrat en versant, en plus de la prime normale du contrat, une surprime... (PHEN, N5).

Fiche Vie n° 316
le 13 juin 1974

Entrée lexicale	SUMMARIZE (TO)
Domaine d'emploi	08
Définition	To reduce to a summary (WEBM).
Équivalent	RÉCAPITULER
Définition	Répéter en énumérant les points principaux (Robe).
Justification	Ces indications sont récapitulées par le tableau suivant... (ACTI 71, p. 63).

Fiche Vie n° 298
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	SUMMARY
Domaine d'emploi	08
Définition	Constituting or containing a summing up of points (WEBM).
Équivalent	RÉCAPITULATIF
Définition	Qui sert à récapituler (Robe).
Justification	Tableau récapitulatif de la déductibilité des primes d'assurance-vie (ACVI,p. 30). État récapitulatif, table récapitulative (Robe).

Fiche Vie n° 297
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	SUPPLEMENTAL AGREEMENT
Domaine d'emploi	06
Définition	Synonyme de *rider* (d'après LEVY).
Équivalent	INTERCALAIRE
Renvoi	Voir aussi RIDER (1), fiche n° 204, vol. I

Fiche Vie n° 261
le 26 juillet 1977

Entrée lexicale	SUPPLEMENTARY AGREEMENT
Domaine d'emploi	06
Définition	A document attached to a policy and made a part thereof, providing for an additional benefit or modifying some benefit already contained in the policy (LEVY).
Équivalents	AVENANT/INTERCALAIRE
Renvois	Voir aussi ENDORSEMENT, fiche n° 203, vol. I, RIDER (1), fiche n° 204, vol. I

Fiche Vie n° 432
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	SURGICAL EXPENSE INSURANCE
Domaine d'emploi	02
Définition	Health insurance providing benefits to pay the cost of operations (LEVY).
Équivalent	ASSURANCE CHIRURGIE
Définition	Assurance garantissant la prise en charge des frais d'une opération chirurgicale et des soins correspondants (AFNO,K 40-001).
Justification	Confirmé dans PHEN, B87.

Fiche Vie n° 270
le 4 avril 1974

Entrée lexicale	SURRENDER
Domaine d'emploi	06
Définition	The voluntary cancellation of the legal liability of an insurance company by the insured and beneficiary for a consideration (WEBM).
Équivalent	RACHAT
Définition	Rupture du contrat par paiement anticipé de la provision mathématique (ASCA,p. 280).
Justification	Le rachat est en principe obligatoire dès que l'assuré le demande (ASTE I 70,p. 740).

Fiche Vie n° 501
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	SURRENDER VALUE
Domaine d'emploi	06
Définition	The cash value of an insurance policy that may be taken in cash (d'après WEBM). .
Équivalent	VALEUR DE RACHAT
Définition	Valeur d'une assurance pouvant être touchée immédiatement (d'après ASTE I 70, p. 739).
Justification	La valeur de rachat est généralement très faible au cours des premières années de contrat (PRAS 60, p. 360).

Fiche Vie n° 440
le 20 mars 1975

Entrée lexicale	SURVIVOR
Domaine d'emploi	06
Définition	One that outlives another (WEBM).
Équivalent	SURVIVANT
Définition	Qui survit à quelqu'un (Robe).
Justification	Il faudra... établir... une table différente calculée en considération du nombre des survivants (AVIE, A^7).

Fiche Vie n° 498
le 18 mars 1976

Entrée lexicale	TACIT
Domaine d'emploi	08
Définition	Implied or indicated but not actually expressed (WEBM).
Équivalent	TACITE
Définition	Non exprimé, sous-entendu entre plusieurs personnes (Robe).
Justification	Elle (l'acceptation) peut être tacite, par exemple par la détention de la police (AVIE, G[8]).

Fiche Vie n° 396
le 7 novembre 1974

Entrée lexicale	TEMPORARY ANNUITY
Domaine d'emploi	02
Définition	An immediate annuity to make payments for a definite number of years or until the death of the annuitant (LIMA, p. 112).
Équivalent	RENTE TEMPORAIRE
Renvoi	Voir aussi TEMPORARY LIFE ANNUITY, fiche n° 156, vol. I

Fiche Vie n° 418
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	TEMPORARY DISABILITY
Domaine d'emploi	05
Définition	A condition which makes an insured person temporarily incapable of doing one or more duties of his occupation (d'après LEVY).
Équivalent	INVALIDITÉ TEMPORAIRE
Définition	État dans lequel se trouve temporairement un assuré qui est obligé de cesser toute activité professionnelle (d'après GANG,p. 12).
Justification	La garantie de la maladie doit être étudiée sous deux aspects : celui de l'invalidité temporaire, celui des frais de traitement (PRAS 60,p. 326).
Variante	*Incapacité temporaire* La Société couvre... le paiement des cotisations Vie en cas d'incapacité temporaire... (PHEN, A38).

Fiche Vie n° 403
le 5 février 1976

Entrée lexicale	TEMPORARY-TOTAL DISABILITY
Domaine d'emploi	05
Définition	A condition which disables the insured from working, but from which complete or partial recovery, enabling him to return to employment, can be expected (LEVY).
Équivalent	INVALIDITÉ TOTALE ET TEMPORAIRE
Définition	État dans lequel se trouve l'assuré de devoir cesser temporairement tout travail (d'après PHEN, B44).
Justification	En cas d'invalidité totale et temporaire de l'Assuré, la Compagnie accordera l'exonération du paiement des primes du contrat qui viendront à échéance après le... (PHEN, B51).
Variante	*Incapacité temporaire et totale* Cette garantie permet de compléter jusqu'à un certain pourcentage le salaire de l'adhérent en cas d'incapacité temporaire et totale (CENA II 65,p. 95).

Fiche Vie n° 406
le 5 février 1976

Entrée lexicale	TERM LIFE INSURANCE
Domaine d'emploi	02
Définition	Synonyme de *term insurance* (LEVY).
Équivalent	ASSURANCE TEMPORAIRE
Renvoi	Voir aussi TERM INSURANCE, fiche n° 73, vol. I

Fiche Vie n° 421
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	TERRITORY
Domaine d'emploi	07
Définition	A geographic area to which a salesman or distributor confines his commercial activity (WEBM).
Équivalent	1) TERRITOIRE
Définition	Secteur géographique confié à un représentant ou un voyageur (de commerce) (d'après MAMV, pp. 151 et 273).
Justification	Avant tout, il faut que vous réfléchissiez soigneusement aux possibilités qu'offre la région, le secteur ou le territoire que vous êtes chargé de prospecter (MIPO,p. 12).
Équivalent	2) CIRCONSCRIPTION
Définition	Division d'un pays, d'un territoire, confiée à un représentant d'entreprise d'assurance (d'après BART,p. 20).
Justification	Dans les limites de sa circonscription, l'agent organise librement son travail (AGAS 70,p. 15).
Observation	Le mot *territoire* n'a pas le sens restreint de l'équivalent anglais *territory*. En outre, il faut noter que la circonscription est la division d'un pays ou d'un territoire.

Fiche Vie n° 254
le 15 décembre 1975

Entrée lexicale	TOTAL DISABILITY
Domaine d'emploi	05
Définition	An illness or injury which prevents the insured from performing any duty of his usual occupation or from performing any occupation for remuneration (LEVY).
Équivalent	INVALIDITÉ TOTALE
Définition	État mettant l'assuré dans l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle susceptible de lui rapporter des gains (d'après PHEN, P10).
Justification	Le nombre des cas d'invalidité totale est supérieur aux prévisions techniques (AVPO,p. 90).
Synonyme	*Invalidité absolue* C'est donc bien une invalidité absolue que l'on considère et pas simplement une invalidité professionnelle (PHEN, G15).
Variantes	*Incapacité totale* Aussi longtemps que dure l'incapacité totale, l'assuré est exonéré du service des primes de son assurance-vie (ASTE I 70,p. 697). *Incapacité complète* Si après 365 jours consécutifs d'incapacité complète par maladie ou accident, l'Assuré se trouve encore en état d'incapacité... (PHEN, B75).

Fiche Vie n° 400
le 5 février 1976

Entrée lexicale	TRIPLEMENT (terme français)
Domaine d'emploi	06
Définition	Action de tripler (Robe).
Justification	La plupart des contrats prévoient le triplement du capital assuré en cas de décès par accident de la circulation (AVIE, C^2).
Observation	Il ne semble pas possible de rendre *triplement* en anglais sans périphrase.

Fiche Vie n° 338
le 11 juillet 1974

Entrée lexicale	TYPE OF INSURANCE CONTRACTS
Domaine d'emploi	01
Définition	Used to suggest... similarities throughout the items included (d'après WEBM).
Équivalent	TYPE DE CONTRAT
Définition	Ensemble des traits généraux qui caractérisent un genre d'êtres ou de choses (BENA).
Justification	Il convient de distinguer entre les principaux types de contrats : *assurances en cas de décès*, *assurances en cas de vie*, *assurances du type mixte* et les combinaisons qui se repartissent sous ces chefs (confirmé par AVIE, B^1 à B^5).

Fiche Vie n° 265
le 23 janvier 1975

Entrée lexicale	UNDERWRITE (TO)
Domaine d'emploi	01
Définition	To insure (LEVY).
Équivalent	SOUSCRIRE
Définition	Action de prendre un risque en charge (d'après BART).
Justification	En ce qui concerne les affaires nouvelles souscrites sous forme de rentes, une légère croissance des assurances grande branche et populaire est observée... (ACTI 71, p. 38).

Fiche Vie n° 503
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	UNDERWRITING (2)
Domaine d'emploi	06
Définition	Autre désignation de *selection of risks* (LEVY).
Équivalent	SÉLECTION DES RISQUES
Renvoi	Voir aussi SELECTION OF RISKS, fiche n° 352

Fiche Vie n° 353
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	WAITING PERIOD (1)
Domaine d'emploi	03
Définition	The time which must elapse before an indemnity is paid (DINS)
Équivalent	PÉRIODE D'ATTENTE
Définition	Période dont le point de départ coïncide généralement, soit avec la prise d'effet d'un contrat d'assurance, soit avec la date d'un sinistre, et pendant laquelle la garantie de certains risques assurés n'est pas acquise (AFNO,K 40-001).
Justification	Pour toute maladie, si la première constatation médicale a lieu après l'expiration d'une période d'attente dont le point de départ est la prise d'effet du contrat... (PHEN, B84). Confirmé dans GANG, p.10.
Variantes	*délai d'attente* (ASTE I 70, p. 674) *période de franchise* (BCAG,p.12) *délai de franchise* (AGFD, B51) *délai de carence* (TPAG,p.132) *période de carence* (AVPO,p.87)
Observation	Le mot *carence* ayant pris de plus en plus un caractère péjoratif, les expressions *délai de carence* et *période de carence* sont de moins en moins employés.

Fiche Vie n° 525
le 7 juillet 1977

Entrée lexicale	WAITING PERIOD (2)
Domaine d'emploi	06
Définition	Specified period of time an employee has to work for the employer before becoming eligible for insurance under the employee group plan (SCHW I 72, p. 319).
Équivalent	PÉRIODE PROBATOIRE
Définition	Durée de présence dans une entreprise que doit accomplir un salarié avant qu'il puisse bénéficier d'un régime mis en oeuvre par son employeur (GANG).
Justification	L'une des formules d'adhésion ne prend en considération que le personnel mensuel, le plus souvent d'ailleurs après une période probatoire allant généralement de 6 mois à 1 an (CAVC, p. 142).

Fiche Vie n° 530
le 11 janvier 1977

Entrée lexicale	WAIVE (TO)
Domaine d'emploi	06
Définition	To relinquish voluntarily (as a legal right) (WEBM).
Équivalent	RENONCER
Définition	Se dessaisir d'un droit (Robe).
Justification	L'assuré peut toujours renoncer au contrat comme au paiement de la prime correspondante (AVIE, D[1]).

Fiche Vie n° 500
le 3 mars 1976

Entrée lexicale	YEARS CERTAIN ANNUITY
Domaine d'emploi	02
Définition	A form of annuity by which payment is guaranteed for a specified number of years (LEVY).
Équivalent	RENTE CERTAINE
Renvoi	Voir aussi ANNUITY CERTAIN, fiche n° 234, vol. I

Fiche Vie n° 419
le 16 juillet 1977

Entrée lexicale	YIELD
Domaine d'emploi	07
Définition	The return upon a financial investment (WEBM).
Équivalent	RENDEMENT
Définition	Gain réalisé sur un placement (d'après Robe).
Justification	Il faut effectuer de longs et difficiles calculs pour déterminer le rendement d'une obligation (SICV, p. 92).
Variantes	*Revenu* Outre les recettes de prime, les sociétés ont également encaissé des sommes importantes au titre du revenu des placements (ARGU 5324, p. 595). *Produit* Les produits des placements s'analysent en produits financiers, notamment sur titres et sur immeubles de placement (ACTI 71, p. 34c).

Fiche Vie n° 289
le 8 janvier 1976

TABLEAU DES SIGLES
FIGURANT
SUR LES FICHES

BIBLIOGRAPHIE
(REVISÉE ET AUGMENTÉE)

ACTI — RAPPORT DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Activité des organismes d'assurances et de capitalisation, Imprimerie Nationale

ACTU — GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES, Programme de préformation en actuariat, 2, rue Pillet-Will, bureau 611, Paris 9e

ACVI — CHABANNES, Jean-Antoine, Une assurance qui change la vie, Éditions Clé, Cercle du livre économique, 1969

AFNO, K 40-001 — ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION, Norme expérimentale, Assurance, Vocabulaire général, 1970

AGAS — DESCHAMPS, Jacques, Agent général d'assurances (L'), Librairies techniques, 1958, 1960 et 1970

AGFD — Documentation d'assurances recueillie lors de la Mission 76 à Paris, Assurances Générales de France, 87, rue de Richelieu, Paris 75002

AMDU — COUTEAU, R., Législation sociale, Dunod, Paris, 1968 et 1970

ANVI — ASSURANCE FRANÇAISE, Annuaire pratique Vie, 1970 et 1973

ARGU — ARGUS (L'), Journal international des assurances, Paris

ASCA — ASSURANCE (L'), Manuel à l'usage des candidats au C.A.P., 1969 et 1973

ASCO — SOURNIA, Jean-Charles, Dictionnaire des assurances sociales, Masson et Cie, 1973

ASCS — CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DE L'ASSURANCE, Assurances (Les), cours supérieur, 1970 et 1972

ASRE — LESOBRE, Jacques et Henri SOMMER, Lexique d'assurance et de réassurance, Berger-Levrault, 1972

ASTE — PICARD, Maurice et André BESSON, Assurances terrestres en droit français (Les), (I) 1964, 1970 et 1972, (II) 1965 et 1972

ASVI — MUTUELLE GÉNÉRALE FRANÇAISE VIE, Assurance sur la vie (L'), 1960

AVIE — DAILCROIX, Michel, Toutes les clauses et options de l'assurance-vie, J. Delmas et Cie, 1971

AVPO — CORNEAU, G. et H. DUVAL, Assurance-vie populaire (L'), L'Argus, 1972

BART — BARTHE, Roger, Dictionnaire de l'assurance et de la réassurance, Annales de l'idée latine, 1965

BCAG — BUREAU COMMUN DES ASSURANCES DE GROUPE, Principes concernant l'établissement des contrats et la tarification des assurances de groupe, octobre 1968

BENA — BÉNAC, Henri, Dictionnaire des synonymes, Librairie Hachette, 1956

BIAF — Bulletin trimestriel de l'Institut des actuaires français, 15, rue Bachaumont, Paris 2e, Dulac et Cie, 1975

BLAC — CAMPBELL BLACK, Henry, M.A., Black's Law Dictionary, West Publishing Co., 1968

BTRA — Bulletin d'études et d'information sur la sélection en assurance-vie, Bureau de tarification des risques aggravés, 5, rue de Logelbach, Paris XVIIe, Rédacteur, Étienne de Dardel

CACT — SUET, Philippe, Sécurité sociale ACCIDENTS DU TRAVAIL Prestations, indemnités et rentes, Sirey, 1961

CAMI — MEVEL, Maurice, Assurances maladie maternité invalidité, Sirey, 1961

CANO — GORÉ, François, Société anonyme (La), Collection Contrats et Droit pratique, Sirey, 1959

CAVC — BAGLIN, P.R., Assurance-vie et capitalisation, Sirey, 1962

CENA — ASSURANCE (L'), Collection de l'École Nationale d'Assurances, L'Argus, (I) 1967 et 1971, (II) 1965

CDIA, C — Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, Cahier d'assurance

CDIA, N — Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, Nouvelles de l'assurance

CVIE — CHABANNES, Jean-Antoine et Christian VILLARS, 10 cas "VIE", L'Argus, Erwan et P.M. Le Boeuf, 1970

DACC JURISPRUDENCE GÉNÉRALE DALLOZ, Code civil, Librairie Dalloz, 1970 et 1971

DADA LAMBERT-FAIVRE, Yvonne, Précis du droit des assurances, Dalloz, 1973

DIDR BARRAINE, Raymond, Dictionnaire de droit, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1967

DINS DAVIDS, Lewis E., Dictionary of Insurance, Littlefield, Adams & Co., 1970

DOVI GROUPE ANCIENNE MUTUELLE, Documentation Vie

DRAS BRIÈRE DE L'ISLE, Georges, Droit des assurances, Thémis Droit, Presses Universitaires de France, 1973

DROU GROUPE DROUOT, Assurance sur la vie (L'), Manuel, Section VII et annexes

DTAV Dictionnaire technique de l'assurance sur la vie, Konrad Triltsch Verlag Würzburg, 1954

DUPR DUPRÉ, P., Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, Éditions de Trévise, 1972

EBPI LIBRARY/INFORMATION CENTER, Employee Benefit Plans and Investments, A Glossary of Terms, International Foundation of Employee Benefit Plans, 18700 West Bluemound Road, P.O. Box 69, Brookfield, Wisconsin 53005, 1975

ENOU ENTRE NOUS, Bulletin des Assurances Générales de France - Vie

FACE DECOBERT, Lucien, Face au client, L'Assurance française, 1967

GAGF — ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE, Glossaire, Phenix, Branche familiale

GANA — GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES, Livret d'accueil, Bienvenue au GAN, Paris

GANB — GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES, Lexique des termes à employer pour les opérations courantes de gestion, Paris, 1973

GANC — GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES, Ce qu'il faut savoir sur..., Le contrat Gan Investissement, Paris

GANG — GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES, Lexique de l'assurance de groupes, VIGP 30875 cal, Paris

GINS — OSLER, Robert W. et John S. BICKLEY, Glossary of Insurance Terms, Insurors Press Inc., 1972

GINT — JENNINGS, W.A., Glossary of Insurance Terms, Insurance Institute of Canada (The), 1969

GUEP — INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION, Méthode pratique de l'épargne et des placements, Éditions du Seuil, 1974

INAG — VILLARS, Christian, Manuel de l'inspecteur et de l'agent (Le), Collection Antoine Roux, 1964

INTE — CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES SERVICES DE CONTRÔLE DES ASSURANCES PRIVÉES, International Insurance Dictionary, 1959

KETC — KETTRIDGE, J.O., Dictionary of Commercial & Financial Terms, French/English, English/French, Routledge & Kegan Paul Limited, 1962

LARI — Petit Larousse illustré, Librairie Larousse, 1971

LARO — Grand Larousse encyclopédique, Librairie Larousse, 1962

LBOU — VIDALENCHE, Gérard, La bourse, Comment gérer votre patrimoine, Collection "Ce qu'il vous faut savoir", J. Delmas et C^{ie}, 1974

LEAS — Législation générale concernant l'assurance en France, Éditions L'Argus, 1971

LEIN	GINGUAY, Michel et Annette LAURET, Lexique d'informatique, Masson et C^{ie}, 1973
LEFO	LEFORT, J., Traité théorique et pratique du contrat d'assurance sur la vie, Thorin & Fils, (I et II) 1894, (III) 1897, (IV) 1900
LELA	Nouvelle Encyclopédie du Monde, Librairie Aristide Quillet, 1962
LEVY	LEVY, Michael H., Handbook of Personal Insurance Terminology (A), Farnsworth Publishing Company Limited, 1968
LIAP	PEDOE, Arthur, Life Insurance Annuities and Pensions, University of Toronto Press, 1970
LIMA	MAGEE, John H., Life Insurance, Richard D. Irwin Inc., 1951
LIMG	McGILL, Dan M., Life Insurance, Richard D. Irwin Inc., 1967
LOIA	Éditeur officiel du Québec, Loi sur les assurances, avril 1974
LYON	Mission terminologique, Lyon, octobre 1973
MAMV	BISCAYART, Michel, Le marketing, nouvelle science de la vente organiser, persuader, réussir, Marabout Service, 1967
MEAS	STÉVENIN, Henri, Médecine d'assurance sur la vie (La), Masson et C^{ie}, 1951
MEBI, I, II, III, IV	MANUILA, A., L. MANUILA, M. NICOLE et H. LAMBERT, Dictionnaire français de médecine et de biologie, Masson et C^{ie}, Tomes I, II, III et IV, 1970
MIPO	PABLE O'MELLIT, D., Des millions à votre portée, L'Argus, 1967
MISSION III	Mission terminologique en France, Assurance Vie, Office de la langue française, octobre 1973
MISSION 76	Mission terminologique en France, Assurance Vie, Office de la langue française, automne 1976
MNAS	ROULOIS, G., Précis mnémotechnique d'assurance sur la vie, Fortin, 1958
MPPA	MARTINEAU, G., Méthode moderne de publicité et de protection en assurance, L'assurance française, 1969

ORSS — ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE, Guide de l'assurance sociale, Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale, Paris

PHEN — Documentation Assurances
- Le Phénix, Compagnie Française d'Assurances
- Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance
- Assurances Générales de France
- Ancienne Mutuelle Vie

PRAS — BAGLIN, P.-R., Manuel pratique du producteur d'assurance, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1960

QSAI 58 — DE GRACIANSKY, Pierre, Maladies vénériennes (Les), Que sais-je? n° 58, Presses universitaires de France

QSAI 76 — FAUQUE, Maurice, Assurances (Les), Que sais-je? n° 76, Presses universitaires de France, 1965

QUEN — Dictionnaire encyclopédique Quillet, huit volumes, Librairie Aristide Quillet, 1968

RAND — STEIN, Jess et Laurence URDANG, Random Dictionary of the English Language (The), 1972

RECA — BERBET-MASSIN, Roger, Régime de retraites des cadres (Le), J. Delmas et Cie, 1970

RIAG — DE DARDEL, Étienne, Risques aggravés en assurance sur la vie (Les), L'Argus, 1952

Robe — ROBERT, Paul, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Société du Nouveau Littré, 1967

ROBE — ROBERT, Paul, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, sept volumes, 1964

ROSA — ROSA, André, Assurances de l'entreprise (Les), Collection "Ce qu'il vous faut savoir", Delmas et Cie, 1973

SCHW GREIDER and BEADLES, Principles of Life Insurance, Life Office Management Association, (I) 1972, (II) 1964

SICV Textes divers, Société d'investissement à capital variable

THAV LEMONNIER, Albert, Théorie de l'assurance sur la vie, L'Argus, 1951

TPAG CASBAS, P., Technique pratique de l'assurance-groupe, L'Argus, 1976

VAVI VILLARS, Christian, Assurer sur la vie, Imprimerie de Bernard Neyrolles, 5e édition, 1973

VEAV VILLARS, Christian, Vendre l'assurance sur la vie, Imprimerie de Bernard Neyrolles, 2e édition, 1973

VIEE DE RIEDMATTEN, Léon, Étude explicative du contrat d'assurance sur la vie et de la législation en vigueur, Éditions de l'observateur, 1963

WEBE ADAMS, Louis Mulford, Webster's Encyclopedic Dictionary of the English Language, Educational Book Guild, Inc., 1957

WEBM Webster's Third New International Dictionay, William Benton, 1961

WEBS WEBSTER, Noah, Webster's New School and Office Dictionary, Fawcett Publications Inc., 1959

WEBU WEBSTER, Noah, Webster's New Twentieth Century Dictionary of the English Language, Publishers Guild (The), New York, 1946

INDEX
RÉCAPITULATIF
DES TERMES FRANÇAIS

VOLUMES I ET II

A

à terme échu, I, 129
à titre indicatif, I, 106
acceptation, II, 8, 30
accident, I, 12
accident corporel, II, 9
accident mortel, II, 10
accroissement, II, 157
achats, I, 18A
acquérir (s'), I, 15, 256
acquisition, I, 257
action, II, 14
actions, I, 16A
activité, II, 15, 205
activité (en), I, 17
actuaire, I, 5A, 11A; II, 16
actuaire en chef, I, 5A, 11A
actuariat, I, 11A, 16A
actuariat - Collective, I, 21A
adjoint administratif, I, 11A
adjoint au/de, I, 7A
adjoint d'actuariat, I, 11A
adjoint de collective, I, 13A
adjoint de comptabilité, I, 12A
adjoint de confection des modèles de polices, I, 11A
adjoint de contrôle des coûts, I, 12A
adjoint de formation commerciale, I, 13A
adjoint de gestion des immeubles, I, 11A
adjoint de gestion des placements, I, 11A
adjoint de gestion immobilière, I, 11A
adjoint de normalisation des tâches, I, 12A
adjoint de personnel, I, 12A
adjoint de planification, I, 11A
adjoint de production, I, 14A
adjoint de production magnétoscopique, I, 13A
adjoint de relations d'entreprise, I, 12A
adjoint de souscription, I, 11A
adjoint de souscription - Collective, I, 13A
adjoint de tarification, I, 11A
adjoint de tarification - Collective, I, 13A
adjoint de techniques avancées, I, 13A
adjoint de vérification, I, 12A
adjoint principal au/de, I, 7A
adjoint technique de magnétoscopie, I, 13A
administrateurs, I, 3A
administration, I, 11A, 16A, 17A
administration du personnel des investissements, I, 16A
affaires, I, 51
affaires réalisées, II, 256
affaires surprimées, II, 207
affectation, II, 21
âge à la souscription, I, 20, 154
âge atteint, II, 36
âge normal de la retraite, I, 186
âge tarifé, II, 167
agence, I, 3A; II, 62
agencement, I, 18A
agent commissionné, I, 14A
agent d'assurance, II, 168
agent général, I, 13A

agent non-commissionné, I, 14A
agent occasionnel, I, 13A
agent (producteur), I, 13A
agent réalisateur, II, 18
agent souscripteur, I, 13A
agent Vie, II, 168
agrément, II, 31
aide, I, 8A
aide-rédacteur Production, I, 11A
aide-rédacteur Production - Collective, I, 13A
aide-rédacteur Sinistres, I, 11A
aide-tarificateur, I, 11A
aide-tarificateur - Collective, I, 13A
aliéner, II, 19
allocataire de rente, I, 23
amortissement, II, 23
analyste, I, 11A
animateur, I, 14A
annales, I, 19A
année d'assurance, II, 219
annexe, I, 233
annuité, I, 25; II, 24
annulation, I, 54
antécédents familiaux, II, 132
antisélection, I, 19, 32
apporteur (d'affaires), I, 14A
appréciation du personnel, I, 21A
appréciation du risque, II, 254
argumentaire, I, 236, 17A
argumentation, I, 236
arrérage(s), I, 30
arrêt de travail, II, 191
association du personnel, I, 21A
assurable, II, 235
assurance, I, 40, 134
assurance à terme fixe, II, 262
assurance chirurgie, II, 269
assurance(s) complémentaire(s), II, 17
assurance (contre les) accidents corporels, I, 13
assurance de capital différé, II, 238
assurance de personnes, I, 199
assurance des associés, I, 195
assurance éducation, I, 91
assurance grande branche, I, 189
assurance hypothèque, I, 180, 181
assurance Maladie, II, 151
assurance mixte, I, 101
assurance populaire, I, 130
assurance société, I, 159
assurance sur la vie, I, 164
assurance temporaire, I, 252; II, 277
assurance transformable, II, 89
assurance (vie) de groupe, I, 123
assurance vie entière, I, 190, 244, 258; II, 187
assurances (les), I, 136
assurances collectives, I, 123
assurances de groupe - Vie, Maladie, Retraite, I, 20A
assuré, I, 42, 141, 165
assuré éventuel, II, 235
assuré-proposant, I, 33
assurer, I, 41
assureur, I, 43, 55, 142; II, 169
assureur direct, I, 57, 86, 87, 191
assureur(-vie), I, 168, 13A
attaché, I, 7A

attaché adjoint, I, 7A
attributaire, I, 46
attributaire à titre gratuit, I, 88
attributaire à titre onéreux, I, 78
attribution de bénéfice conditionnelle, II, 83
attribution de bénéfice en garantie, II, 83
au bénéfice de, II, 54
au profit de, II, 54
augmentation, II, 159
autorisateur Production, I, 11A
auto-sélection, I, 32
auxiliaire, I, 7A
avance (d'), I, 128
avance sur contrat, II, 216
avance sur police, II, 216
avantage, II, 52
avantages sociaux, I, 20A
avenant, I, 99; II, 253, 268
avion de tourisme, I, 212
avis d'échéance (d'une prime), II, 222
avoir effet, I, 45

B

baisse, II, 101
bandothécaire, I, 12A
bénéfice, II, 47
bénéfice (au - de), II, 54
bénéfice d'intérêt, I, 107
bénéficiaire, I, 46
bénéficiaire à titre gratuit, I, 88
bénéficiaire à titre onéreux, I, 78; II, 93
bénéficiaire (à titre) irrévocable, II, 7, 177
bénéficiaire (à titre) révocable, II, 252
bénéficiaire de la rente, I, 119
bénéficiaire du gage, I, 36
bénéficiaire effectif, II, 45
bénéficiaire en sous-ordre, I, 67
bénéficiaire privilégié, II, 221
bénéficiaire subsidiaire, I, 67, 115, 238
bénéficiaire substitué, I, 245
bibliothécaire en chef, I, 12A
bibliothèque, I, 19A
bilan, II, 43
bonne foi (de), II, 58
branche d'assurance, I, 172
brut, II, 146
bulletin d'adhésion, I, 102
bureau d'embauche, I, 21A
bureau de (...), I, 3A
bureau du directeur médical, I, 17A
bureau régional, I, 3A

C

cafétéria, I, 18A
caisse, II, 143
caissier (d'agence), I, 14A
calculateur (d'actuariat), I, 11A
candidat à l'assurance, I, 33
cantine, I, 18A
capital, II, 49, 142
capital assuré, I, 246
capital constitutif de rente, I, 28, 31

capital de risque, I, 21
capital(-)décès, II, 98
capital différé, II, 238, 239
capitalisation, II, 11
cause, I, 65
cédant(e), I, 39, 57
céder, I, 35
céder (en réassurance), I, 56
central (de) dactylos (dactylographie), I, 18A
centre (de) dactylos (dactylographie), I, 18A
centre de traitement, I, 19A
centre médical, I, 17A
centres de services régionaux, I, 18A
cessible, II, 33
cession, I, 11, 58
cession en garantie, I, 60; II, 83
cession-transport, I, 11
cessionnaire, I, 37
chargé, I, 8A
chargé adjoint, I, 8A
chargé de mission, I, 13A
chargé de production, I, 13A
chargé de secteur, I, 13A
chargé d'études, I, 9A
chargé d'études en formation du personnel, I, 12A
chargé d'études en situation des contrats, I, 11A
chargé d'études linguistiques, I, 12A
chargé des sinistres, I, 11A
chargé principal, I, 8A
chargé principal adjoint, I, 8A
chargement, I, 173
charges de famille, II, 105
chef, I, 6A
chef (+ nom de fonction), I, 7A
chef (+ nom de fonction) adjoint, I, 7A
chef adjoint, I, 6A
chef comptable, I, 12A
chef de groupe, I, 13A
chef de la direction, I, 5A
chef d'organisation, I, 13A
circonscription(s), I, 3A; II, 278
clause, I, 59
clause bénéficiaire, II, 44
clause d'incontestabilité, II, 85, 155
client éventuel, II, 235
client possible, II, 235
client potentiel, II, 235
coassurance, II, 74
coassureur, II, 75
coefficient, I, 112
combinaisons, I, 204
comité des rentes, I, 21A
comité d'évaluation des tâches, I, 21A
comité d'orientation des investissements immobiliers, I, 16A
commis, I, 8A
commis adjoint, I, 8A
commis en chef, I, 8A
commis en chef adjoint, I, 8A
commis principal, I, 8A
commission, II, 78
commissionnement, II, 78
commissionner, II, 78
compagnie d'assurance, I, 55; II, 169, 170
comptabilité, I, 12A, 19A
conclure, I, 92
conclusion, I, 149

connaissances commerciales, II, 258
connaissances techniques, II, 181
conseil, I, 9A
conseil d'administration, I, 3A
conseil en protection sociale du personnel, I, 13A
conseiller, I, 9A
conseiller juridique, I, 12A
consolidation, I, 64; II, 84
constituant, I, 120
contentieux, I, 12A, 19A
contractant, I, 69, 202
contracter une assurance, I, 52
contrat(s), I, 204, 214
contrat (d'assurance), I, 68, 201
contrats à prestations variables, I, 17A
contrats collectifs, I, 20A
contrats étrangers, I, 18A
contremaître, I, 8A
contrepartie (en - de), I, 66
contrôleur, I, 5A, 12A
cotation, II, 241
cote, II, 242
cotisant, I, 71
cotisation, I, 72
cotisation patronale, I, 98
cotisation salariale, I, 96
cotisation salariée, I, 96
cotiser, I, 70
courir, I, 16
courtier d'assurance(s), I, 49, 135
coûts, I, 19A
couverture, I, 76
couvrir, II, 90
créancier bénéficiaire, I, 78
créancier en garantie, I, 36
créancier gagiste, I, 36
créancier hypothécaire, I, 178, 182
crédirentier, I, 46, 119
créditer, II, 92
créditeur hypothécaire, I, 182
croissance, II, 147, 158

D

date d'entrée en jouissance, II, 77
date (de prise) d'effet, I, 93
date de souscription, I, 79; II, 179
dation en gage, I, 60
d'avance, I, 128
de bonne foi, II, 58
débirentier, I, 120
débiteur de la rente, I, 120
débiteur hypothécaire, I, 179, 183
débutant, I, 8A
décès accidentel, II, 10
décès par accident, II, 10
déchéance, I, 160
déclaration, II, 100
déclaration d'état de santé, II, 150
délai d'attente, II, 284
délai de carence, II, 284
délai de franchise, II, 284
délai de grâce, II, 97, 145
délai de tolérance, II, 145
délégué, I, 8A
délivrance, I, 85
demandeur, II, 72

démarchage, II, 65
deuxième adjoint au (nom de fonction), I, 7A
deuxième spécialiste, I, 8A
diminution, II, 101
directeur, I, 6A
directeur adjoint, I, 6A
directeur administratif, I, 11A
directeur central, I, 5A
directeur central adjoint, I, 5A
directeur central général, I, 5A
directeur central général adjoint, I, 5A
directeur central principal, I, 5A
directeur central principal adjoint, I, 5A
directeur d'agence, I, 13A
directeur de l'actuariat, I, 5A, 11A
directeur de l'(la branche) individuelle, I, 13A
directeur de la (branche) collective, I, 13A
directeur de la (branche) populaire, I, 13A
directeur de la comptabilité, I, 12A
directeur de la grande branche, I, 13A
directeur de la production des rentes, I, 13A
directeur de la rente collective, I, 13A
directeur de la sélection (des risques), I, 11A
directeur de la souscription, I, 11A
directeur de la tarification, I, 11A
directeur de la vérification, I, 12A
directeur des investissements, I, 11A
directeur des relations publiques, I, 12A
directeur des rentes collectives, I, 13A
directeur du personnel, I, 12A
directeur du Service des sinistres, I, 11A
directeur du Service technique Production, I, 11A
directeur financier, I, 11A
directeur général, I, 6A
directeur général délégué, I, 5A
directeur juridique, I, 12A
directeur médical, I, 11A
directeur technique, I, 11A
direction administrative, I, 11A, 17A
direction centrale, I, 3A
direction commerciale, I, 13A, 19A
direction comptable, I, 12A, 19A
direction de l'organisation (générale), I, 12A, 19A
direction du personnel, I, 12A, 21A
direction financière, I, 11A, 16A
direction générale, I, 3A
direction juridique, I, 12A, 19A
direction médicale, I, 11A, 17A
direction technique, I, 11A, 16A
directorat, I, 3A
dirigeants, I, 3A
dispersion, II, 114
disposer de, II, 112, 113
district, I, 3A
dividende, II, 261
division, I, 3A
division de la collective, I, 20A
division de l'individuelle, I, 20A
d'office, II, 39
domiciliation bancaire, I, 18A
donataire, I, 88

donnée(s), II, 96
donner en garantie, I, 35
donneur, II, 116
dotation, II, 21
doublement, II, 117
droits à retraite, I, 198, 228
droits de succession, II, 123
droits successoraux, II, 123
dû, II, 119
du vivant, II, 20
durée du différé, I, 83

E

échéance, II, 120
échéance du contrat, I, 100
économat, I, 18A
économiste, I, 11A
effectifs de production, I, 20A
électricien en chef, I, 11A
électro-mécanique, I, 18A
élément d'appréciation, II, 96
élément de documentation, II, 96
élément d'information, II, 96
employeur, I, 97
en activité, I, 17
en contrepartie de, I, 66
en vie, II, 20, 190
encaissement, II, 76
encaisseur, I, 14A
engagement, II, 80
engager, II, 55
engager (s'), II, 79
entrée en jouissance, II, 77
entrée en vigueur, I, 93
entreprise, I, 50
entreprise d'assurance, I, 136
entrer en vigueur, I, 250
entretien, I, 143
erreur sur l'âge, I, 175
espérances de vie, II, 128, 186
estimation, I, 106
établir, I, 151
établissement, I, 149; II, 178
établissement et modification des contrats, I, 18A
états financiers et fiscalité, I, 16A
être en plus-value, II, 29
étude(s) du marché, I, 20A
études économiques, I, 16A
études particulières, I, 17A
évaluation, I, 16A
exclusion, II, 126
exclusions, II, 127
exécuter, I, 153
exemplaire, I, 73
exercice, II, 134, 136
exercice de survenance (du sinistre), II, 71
exigible, II, 118
expansion commerciale, I, 19A
expiration, II, 129
exposé, I, 236
exposé des avantages, I, 17A
exprès, II, 130

F

facturation, I, 18A
faire souscrire une assurance, I, 239

femme, I, 114
filiale, II, 263
foi (de bonne), II, 58
fondé de pouvoir, I, 6A
fondé de pouvoir adjoint, I, 6A
fondé de pouvoir général, I, 6A
fondé de pouvoir général adjoint, I, 6A
fondé de pouvoir principal, I, 6A
fondé de pouvoir principal adjoint, I, 6A
fonds, II, 142
fonds de commerce, II, 64
formalité, II, 232
formation commerciale, I, 20A
formation d'informaticien, I, 19A
formation du personnel, I, 21A
formation en production, I, 20A
formulaire, II, 141
formule, I, 204
frais d'acquisition, II, 13
franchise, II, 103

G

garantie, I, 75, 76; II, 50
garantie en cas de décès par accident, I, 14
garantie surprimée, II, 243
garanties complémentaires, II, 17
garantir, II, 91
garde des titres, I, 16A
gestion, I, 18A
gestion - Collective Vie et maladie, I, 20A
gestion commerciale, I, 20A
gestion comptable des investissements immobiliers, I, 16A
gestion comptable des investissements mobiliers, I, 16A
gestion comptable du portefeuille immobilier, I, 16A
gestion comptable du portefeuille mobilier, I, 16A
gestion des contrats, I, 17A
gestion des contrats étrangers, I, 18A
gestion des sinistres, I, 17A
gestion du personnel des investissements, I, 16A
gestion du personnel extérieur, I, 21A
gestion du personnel interne et recherche, I, 21A
gestion et expansion immobilières, I, 16A
gestionnaire, I, 7A
gestionnaire adjoint, I, 7A

H

hasard, II, 148
hausse, II, 161
homme, I, 174
hypothèque, I, 177
hypothèse, II, 34

I

imprimé, I, 117
imprimerie, I, 18A
imprimés, I, 19A
incapacité, II, 108, 176
incapacité complète, II, 279
incapacité de travail, II, 153

incapacité définitive, II, 211
incapacité partielle, II, 208
incapacité permanente, II, 211
incapacité permanente partielle, II, 212
incapacité temporaire, II, 275
incapacité temporaire et totale, II, 276
incapacité totale, II, 279
incessible, II, 202
incidence, II, 154
incontestable, II, 155
indemnité, II, 51
indicateur, I, 14A
indications, II, 96
individu, II, 166
industrie des assurances, I, 137
infirmière en chef, I, 11A
inscription, I, 17A
inspecteur administratif, I, 13A
inspecteur de comptabilité, I, 13A
inspecteur de production, I, 13A
inspecteur divisionnaire, I, 13A
inspecteur (du cadre), I, 13A
inspecteur régional, I, 13A
inspecteur subdivisionnaire, I, 13A
inspecteur vérificateur, I, 13A
instruire un sinistre, I, 145
intercalaire, I, 233; II, 267, 268
intérêt assurable, I, 132
intérêt d'assurance, I, 132
intérêts de retard, II, 173
intermédiaire, II, 174
invalidité, II, 107, 176
invalidité absolue, II, 279
invalidité absolue et définitive, II, 213
invalidité définitive, II, 211
invalidité partielle, II, 175, 208
invalidité permanente, II, 211
invalidité permanente et absolue, II, 213
invalidité permanente partielle, II, 212
invalidité permanente totale, II, 213
invalidité temporaire, II, 275
invalidité totale, II, 279
invalidité totale et définitive, II, 213
invalidité totale et temporaire, II, 276
investir, I, 144
investissement, I, 146
investissements (placements) mobiliers, I, 16A
investisseur, I, 148

J

jouer, I, 45

L

le plus proche, II, 200
lettre de couverture, I, 61
lettre de garantie, I, 61
lettre de rappel, II, 139
liquidation (de retraite), II, 210
liquidités, II, 40, 189
location, I, 18A
loi des grands nombres, II, 182

M

maintien (en vigueur), I, 64

majoration, II, 156
majoration d'âge, II, 245
maladie professionnelle, II, 203
matériel, I, 18A
mécanicien en chef, I, 11A
médecin(-)examinateur, II, 193
médecin traitant, II, 37
membre du personnel, I, 95
membre participant, I, 77
mettre en gage, I, 35
mise en gage, I, 60
missions spéciales, I, 16A
mode de paiement (des primes), II, 195
modèles de polices, I, 17A
modification, II, 22, 69
modifications et impressions, I, 17A
moins-value, II, 102, 106
mort accidentelle, II, 10
mort par accident, II, 10
mortalité, II, 197
mouvements populaires, II, 70
moyennant, I, 66
moyenne, II, 41
mutilation, II, 111

N

net, II, 201
(nom de fonction) en chef, I, 7A
(nom de fonction) en chef adjoint, I, 7A
nom de jeune fille, II, 192
note de couverture, I, 47, 48, 61, 62, 63; II, 56
note de garantie, I, 61

O

objet de l'assurance, II, 171, 172
objet de la garantie, II, 171
objet du contrat, II, 171
obligataire, II, 60
obligation, II, 59
obligations, I, 16A
office (d'), II, 39
opérateur sur ordinateur, I, 12A
opération, II, 204
opérations bancaires, I, 16A
opérations sur ordinateur, I, 19A
option, II, 206
organiser, II, 215
organisme d'assurance, I, 136
ouvrir droit, I, 103

P

paiement (contre - de), I, 66
participant, I, 77, 94, 194
participation, II, 217
participation aux bénéfices, II, 217
participer aux bénéfices, II, 217
particulier, II, 165
patrimoine, I, 104
pension, I, 197
période d'attente, II, 121, 124, 125, 230, 284
période de carence, II, 284
période de franchise, II, 284
période du différé, I, 80, 81, 83
période probatoire, II, 122, 231, 285
personne, II, 164, 214
personne à assurer, I, 167, 215
personne à charge, II, 104

personne morale, II, 32, 57, 133, 180
personne physique, II, 199
personnel, I, 12A, 21A
personnel (membre du), I, 95
placement, I, 146; II, 255
placements directs, I, 16A
placements mobiliers, I, 16A
placer, I, 144, 239
placeur, I, 148
plafond, II, 68
planification, I, 18A
plein de conservation, I, 226; II, 188
plein de rétention, I, 226
plus-value, II, 29, 163
plus-value d'actif, II, 29
plus-value (être en), II, 29
plus-value sur les cours des actions, II, 29
police (d'assurance), I, 138, 201
portefeuille, II, 63, 234
porteur de la police, I, 202
pouvoirs publics, II, 237
pratique, I, 206
pratiquer, I, 153, 239
prédécès, II, 220
prélèvement bancaire, I, 18A
premier (+ nom de fonction), I, 7A
premier (+ nom de fonction) adjoint, I, 7A
premier adjoint au (+ nom de fonction, I, 7A
premier bénéficiaire, I, 210, 211
premier commis, I, 8A
premier commis adjoint, I, 8A
premier commis principal, I, 8A
premier spécialiste, I, 9A
première prime, II, 135
prendre effet, I, 45, 250
prendre existence, I, 250
preneur d'assurance, I, 202
préposé, I, 7A
préposé aux bandes magnétiques, I, 12A
préposé principal de, I, 7A
président, I, 5A
président (du conseil), I, 5A
présomption de survie, II, 226
prestation(s), II, 46
prêteur hypothécaire, I, 182
prévalence, II, 227
prévision, II, 35
prévisions budgétaires et techniques, I, 19A
prévisions des coûts de mutation, I, 21A
prime, I, 207
prime absorbée, I, 90
prime acquise, I, 90, 208
prime annuelle, I, 22
prime arriérée, I, 192, 193, 209
prime au comptant, II, 135
prime brute, I, 121
prime chargée, I, 121
prime commerciale, I, 121
prime constante, I, 162
prime d'épargne, I, 147, 237
prime de risque, I, 139
prime de souscription, II, 135
prime du risque annuel, I, 184
prime du tarif, I, 121
prime échue, I, 192

prime fractionnée, I, 131
prime naturelle, I, 184, 188
prime nette, I, 185
prime nivelée, I, 162
prime non absorbée, I, 255
prime non acquise, I, 255
prime périodique, I, 131
prime pure, I, 185, 218
prime statistique, I, 185
prime tarifaire, I, 121
prime technique, I, 185
prime théorique, I, 185
prime uniforme, I, 162
prime unique, I, 241
prime viagère, I, 259
primes encaissées, II, 225
prix de revient, I, 19A
probabilité, II, 229
proche (le plus -), II, 200
procuration bancaire, I, 18A
producteur, I, 13A
producteur salarié, I, 13A
producteur vie, I, 13A
production, II, 233
production(s), I, 235, 13A, 19A
production des rentes collectives, I, 21A
produire ses effets, I, 250
produit, II, 288
produits Groupe, I, 21A
profession dangereuse, II, 149
profit, II, 53
profit (au - de), II, 54
programmeur d'informatique, I, 12A
programmeur-informaticien, I, 12A
progression, II, 160
promotion commerciale, I, 20A
proposant, I, 33
proposition, I, 34
propriétaire de la police, I, 203
propriétaire du contrat, I, 203
prospection, II, 236
protection, I, 216
provisions mathématiques, II, 218
provisions techniques, II, 248
publications réseau, I, 20A

Q

questionnaire, II, 240
quittance de prime, II, 224

R

rachat, II, 270
rachats et avances, I, 17A
rappel, II, 139
rapport, II, 246
rapport médical, II, 194
réalisateur, II, 18
réaliser, I, 152, 260
réassurance, I, 221, 16A
réassurance en excédent de capitaux, I, 248
réassurance en excédent de garantie, I, 248
réassurance en excédent de pertes, I, 242
réassurance en excédent de plein, I, 248
réassurance en excédent de risque(s), I, 248
réassurance en excédent de sinistre(s), I, 108, 109
réassurance en excédent de sommes, I, 248
réassurance en participation, I, 219, 240

réassurance en quote-part, I, 219
réassurance facultative, I, 113
réassurance obligatoire, I, 44, 187
réassuré, I, 57, 224
réassurer, I, 223
réassureur, I, 225
récapitulatif, II, 266
récapituler, II, 265
receveur, II, 115
recherche et expansion, I, 16A
recherche opérationnelle, I, 19A
recherche Participations, I, 17A
recherche Produits, I, 17A
reconnaissance, II, 12
reconnaître, I, 18
recrutement des spécialistes, I, 21A
rédacteur, I, 12A
rédacteur Contentieux, I, 12A
rédacteur juridique, I, 12A
rédacteur Production, I, 11A
rédacteur Sinistres, I, 11A
rédaction, I, 149
rédiger, I, 151
réduction, II, 101
réfection, I, 18A
régime de retraite(s) par capitalisation, I, 118
régime de retraite(s) par répartition, I, 196
région, I, 3A
règlement, II, 260
règlements, I, 17A
régularisation, I, 18A
régulier, I, 220
relèvement, II, 162
remboursement de commission, II, 250
remise de la police, I, 85
remise en vigueur, II, 247
rémunération et comptabilité des agences, I, 18A
rendement, II, 249, 288
renoncer, II, 286
renseignements, II, 96
rente(s), I, 24, 17A
rente à terme échu, I, 125
rente certaine, I, 27; II, 287
rente de survie, I, 232, 249; II, 251
rente d'invalidité, II, 109, 110
rente différée, I, 82
rente immédiate, I, 124
rente payable d'avance, I, 29
rente réversible, I, 155, 156, 157, 158, 161
rente temporaire, I, 251; II, 274
rente viagère, I, 26, 163, 243
rente viagère à terme échu, I, 127
rente viagère avec (...) annuités certaines, II, 25, 26, 183, 184, 185
rente viagère immédiate, I, 126
rentier, I, 23
répartir, II, 27
reprise de commission, II, 250
réseau, I, 3A, 20A
réserve de garantie, II, 86
réserve pour éventualités diverses, II, 86
résiliation, I, 54
responsable, I, 7A
responsable principal de, I, 7A
rétablissement, II, 247
réticence, II, 82
retraite, I, 227

retraite anticipée, I, 89
retraite différée, I, 84
rétrocédant(e), I, 229
rétrocession, I, 230
rétrocessionnaire, I, 231
revenu, II, 288
réviseur, I, 12A
risque, I, 234
risque aggravé, II, 73, 152, 264
risque assurable, I, 133
ristourne de commission, II, 250

S

salarié, I, 95
secrétaire, I, 5A, 12A
secrétariat, I, 12A, 19A
secteur, I, 3A
section, I, 3A
section Méthodes et formation, I, 21A
sélection des risques, II, 259, 283
s'engager, II, 79
service commercial, I, 19A
service commercial - Collective, I, 20A
service de l'application des systèmes, I, 18A
service de la collective, I, 20A
service de la comptabilité, I, 19A
service de la comptabilité - Collective, I, 20A
service de la coordination, I, 19A
service de la coordination des systèmes, I, 18A
service de la gestion - Collective, I, 20A
service de la gestion de la production, I, 20A
service de la gestion des rentes collectives, I, 21A
service de la paie et des avantages sociaux, I, 21A
service de la planification, I, 19A
service de la populaire, I, 21A
service de la production - Collective, I, 20A
service de la programmation, I, 19A
service de la recherche Tarification, I, 17A
service de la tarification, I, 17A, 20A
service de la tarification - Collective, I, 20A
service de la transcription, I, 18A
service de la vérification, I, 19A
service de l'économat, I, 247
service de l'individuelle, I, 20A
service de l'organisation (générale), I, 19A
service des archives, I, 18A
service des charges fiscales, I, 19A
service des dossiers du personnel, I, 21A
service des immeubles, I, 18A
service des investissements immobiliers, I, 16A
service des investissements (placements) mobiliers, I, 16A
service des modèles de polices, I, 20A
service des modèles de polices collectives, I, 20A
service des mutations, I, 21A
service des produits, I, 17A
service des rachats et avances, I, 17A
service des relations d'entreprise, I, 19A
service des relations générales, I, 19A
service des relations publiques, I, 19A
service des rentes, I, 17A

service des rentes collectives, I, 21A
service des sinistres Vie, I, 17A
service des titres, I, 17A
service du courrier, I, 18A
service du développement des systèmes, I, 18A
service du matériel, I, 18A
service général de la sténographie, I, 18A
services administratifs, I, 18A, 21A
services antérieurs, II, 209
services dactylographiques, I, 18A
services d'appoint, I, 17A
services d'enseignement planifié, I, 19A
services d'études du marché des investissements, I, 16A
services d'informatique, I, 19A
services d'investissement, I, 16A
services d'ordinateur, I, 19A
services de calcul, I, 17A
services de magnétoscopie, I, 20A
services de marketing, I, 20A
services de planification, I, 19A
services de protection sociale du personnel, I, 20A
services de renseignements - Marché, I, 20A
services de sténographie - Groupe, I, 21A
services de traduction, I, 19A
services effectifs, II, 15
services extérieurs, I, 3A, 20A
services futurs, II, 94, 95, 144
services généraux, I, 3A
services internes, I, 3A
service(s) juridique(s), I, 19A
services linguistiques, I, 19A
services Marché, I, 20A
services médicotechniques, I, 17A
services passés, II, 209, 228
services postérieurs, II, 144
sinistres Maladie et invalidité, I, 17A
sinistres Vie, I, 17A
situation des contrats, I, 18A
société d'assurance directe, I, 86
solde, II, 42
somme(s) assurée(s), I, 205; II, 48
sommes(s) due(s), I, 205
sous-agent, I, 14A
sous-chef, I, 6A
sous-chef adjoint, I, 6A
sous-directeur, I, 6A
sous-directeur adjoint, I, 6A
sous-directeur central, I, 5A
sous-directeur central adjoint, I, 5A
sous-directeur central général, I, 5A
sous-directeur central général adjoint, I, 5A
sous-directeur central principal adjoint, I, 5A
souscripteur, I, 202
souscripteur éventuel, II, 235
souscripteur potentiel, II, 235
souscription, I, 150, 254; II, 178
souscrire, II, 282
souscrire (une assurance), I, 52, 152, 153
spécialiste, I, 9A
spécialiste adjoint, I, 9A
stagiaire, I, 9A
statistiques et dossiers de production, I, 20A
subdivision, I, 3A
succession, I, 105
succursale, I, 3A; II, 61
suppléant, I, 8A

sur la tête de, I, 166
surprime, II, 131, 244
survivant, II, 272
systèmes et contrôle, I, 17A

T

table de mortalité, I, 176
tacite, II, 273
tacite reconduction, II, 38
tarificateur, I, 11A
tarificateur(-vie), I, 169
taux de morbidité, II, 196
taux de mortalité, II, 99, 197, 198
taux de prime, II, 223
taux et valeurs, I, 17A
taux instantané de mortalité, II, 140
technicien d'actuariat, I, 11A
techniques avancées, I, 20A
techniques commerciales, I, 20A
télécommunications, I, 18A
terme, II, 129
terme du contrat, I, 100
terme échu (à), I, 129
terme fixe, II, 262
territoire, II, 278
tête (sur la - de), I, 166
tiers bénéficiaire, I, 253
titre indicatif (à), I, 106
titres, I, 17A
titulaire de la police, I, 202
titulaire de rente, I, 23
titulaire du contrat, I, 202
traducteur, I, 12A
traité de réassurances, I, 222
transférer, I, 35
transfert-cession, I, 11
transfert de contrat, I, 38
transfert de police, I, 38
transfert en garantie, I, 60
transformation, II, 87
transformer, II, 88
transmettre, I, 35
transmission, I, 38
transport, I, 38
transporter, I, 35
trésorerie(s), I, 11A, 16A
trésorier, I, 5A, 11A
triplement, II, 280
troisième spécialiste, I, 9A
type de contrat, II, 281

V

valeur à revenu fixe, II, 137, 138
valeur de rachat, II, 271
valeur de rachat (brute), II, 67
valeur de rachat (nette), II, 66
valeur escomptée, II, 81
valeurs mobilières, I, 16A
vendeur, II, 257
ventilation, II, 28
ventiler, II, 27
vérificateur, I, 12A
vérificateur Sinistres, I, 11A
vice-attaché, I, 7A
vice-attaché adjoint, I, 7A
vice-chargé, I, 8A
vice-chargé adjoint, I, 8A
vice-chargé d'études, I, 9A

vice-chargé principal, I, 8A

vice-chargé principal adjoint, I, 8A

vice-directeur, I, 6A

vice-directeur adjoint, I, 6A

vice-directeur central, I, 5A

vice-directeur central adjoint, I, 5A

vice-directeur central général, I, 5A

vice-directeur central général adjoint, I, 5A

vice-directeur central principal, I, 5A

vice-directeur central principal adjoint, I, 5A

vice-fondé de pouvoir, I, 6A

vice-fondé de pouvoir adjoint, I, 6A

vice-fondé de pouvoir général, I, 6A

vice-fondé de pouvoir général adjoint, I, 6A

vice-fondé de pouvoir principal, I, 6A

vice-fondé de pouvoir principal adjoint, I, 6A

vice-gestionnaire, I, 7A

vice-gestionnaire adjoint, I, 6A

vice-président, I, 5A

vice-président directeur, I, 5A

vice-président général, I, 5A

vice-président principal, I, 5A

vie (en), II, 20, 190

vie entière à primes temporaires, I, 170, 171

vieillissement, II, 245

visite, I, 53

vivant (du), II, 20

INDEX
RÉCAPITULATIF
DES TERMES ANGLAIS

VOLUMES I ET II

A

absolute assignment, I, 11
absolute beneficiary, II, 7
acceptance, II, 8
accident, I, 12
accident insurance, I, 13
accidental bodily injury, II, 9
accidental death, II, 10
accidental death benefit, I, 14
accounting assistant, I, 12A
accounting department, I, 12A, 19A
accounting inspector, I, 13A
accounting manager, I, 12A
accounting services, I, 19A
accrue (to), I, 15, 16
accumulation, II, 11
acknowledg(e)ment, II, 12
acquisition cost, II, 13
action, II, 14
active, I, 17
active service, II, 15
actuarial assistant, I, 11A
actuarial department, I, 11A, 16A
actuary, I, 5A, 11A; II, 16
additional benefits, II, 17
administration, I, 16A, 18A
administration assistant, I, 11A
administration department, I, 11A, 17A
administration inspector, I, 13A
administration manager, I, 11A
administration services, I, 21A
administrative services department, I, 18A
administrator, I, 7A
admit (to), I, 18
advanced sales, I, 20A
advanced sales assistant, I, 13A
adverse selection, I, 19
age at issue, I, 20
agency, I, 3A
agency administration, I, 20A
agency administration department, I, 20A
agency assistant, I, 14A
agency department, I, 13A, 19A
agency development, I, 19A
agency remuneration & account, I, 18A
agency services, I, 19A
agency statistics & records, I, 20A
agency training, I, 20A
agent, I, 13A
agent assistant, I, 14A
agent of record, II, 18
alienate (to), II, 19
alive, II, 20
allocation, II, 21
alterations, I, 18A
amendment, II, 22
amortization, II, 23
amount at risk, I, 21
AMP, I, 18A
analyst, I, 11A
annual instalment, II, 24
annual premium, I, 22
annuitant, I, 23
annuities, I, 17A
annuity, I, 24, 25, 26
annuity certain, I, 27
annuity considerations, I, 28

annuity department, I, 17A
annuity due, I, 29
annuity instalment, I, 30
annuity purchase money, I, 31
annuity with minimum period, II, 25
annuity with period certain, II, 26
antiselection, I, 32
applicant, I, 33
application, I, 34
apportion (to), II, 27
apportionment, II, 28
appreciation, II, 29
approval, II, 30, 31
artificial person, II, 32
assign (to), I, 35
assignable, II, 33
assignee, I, 36, 37
assignment of policy, I, 38
assignor, I, 39
... assistant, I, 7A
assistant to, I, 7A
assistant administrator, I, 7A
assistant chief..., I, 7A
assistant chief clerk, I, 8A
assistant clerk, I, 8A
assistant director, I, 6A
assistant executive officer, I, 5A
assistant general superintendent, I, 6A
assistant head..., I, 7A
assistant manager, I, 6A
assistant officer, I, 5A
assistant representative, I, 8A
assistant senior officer, I, 5A
assistant senior representative, I, 8A
assistant specialist, I, 9A
assistant superintendent, I, 6A
assistant supervisor, I, 6A
associate administrator, I, 7A
associate director, I, 6A
associate executive officer, I, 5A
associate general superintendent, I, 6A
associate manager, I, 6A
associate officer, I, 5A
associate representative, I, 8A
associate senior director, I, 6A
associate senior officer, I, 5A
associate senior representative, I, 8A
associate senior superintendent, I, 6A
associate specialist, I, 9A
associate superintendent, I, 6A
associate supervisor, I, 6A
assumption, II, 34, 35
assurance, I, 40
assure (to), I, 41
assured, I, 42
assurer, I, 43
attained age, II, 36
attending physician, II, 37
audit assistant, I, 12A
audit inspector, I, 13A
automatic reinsurance, I, 44
automatic renewal, II, 38
automatically, II, 39
available assets, II, 40
average, II, 41

B

balance, II, 42

balance sheet, II, 43
become effective (to), I, 45
beneficiary, I, 46
beneficiary clause, II, 44
beneficiary of record, II, 45
benefit, II, 46, 47, 48, 49, 50, 51 52, 53
benefit (for the - of), II, 54
billing, I, 18A
bind (to), II, 55
binder, I, 47
binding premium receipt, II, 56
binding receipt, I, 48
board of directors, I, 3A
body corporate, II, 57
bona fide, II, 58
bond, II, 59
bondholder, II, 60
branch, II, 61
branch manager, I, 13A
branch (office), I, 3A; II, 62
broker, I, 49
budgets & accounts, I, 19A
business, I, 50, 51; II, 63, 64
business-getter, I, 14A
buy insurance (to), I, 52

C

cafeteria, I, 18A
calculation clerk, I, 11A
call, I, 53
cancellation, I, 54
canvassing, II, 65
carrier, I, 55
cash surrender value, II, 66
cash value, II, 67
cashier, I, 14A
cede (to), I, 56
ceding company, I, 57
ceiling, II, 68
cession, I, 58
chairman (of the board), I, 5A
change, II, 69
changes & printing, I, 17A
chief..., I, 7A
chief accountant, I, 12A
chief actuary, I, 5A, 11A
chief clerk, I, 8A
chief electrician, I, 11A
chief engineer, I, 11A
chief executive officer, I, 5A
chief librarian, I, 12A
civil commotion, II, 70
claim year, II, 71
claimant, II, 72
claims administration, I, 17A
claim(s) approver, I, 11A
claim(s) examiner, I, 11A
claim(s) examining clerk, I, 11A
claim(s) manager, I, 11A
claims representative, I, 11A
claim(s) reviewer, I, 11A
classified risk, II, 73
clause, I, 59
clerk, I, 8A
coinsurance, II, 74
coinsurer, II, 75
collateral assignment, I, 60

collection, II, 76
collector, I, 14A
commencement date, II, 77
commission, II, 78
commission agent, I, 14A
commit oneself (to), II, 79
commitment, II, 80
commuted value, II, 81
comptroller, I, 5A, 12A
computer centre, I, 19A
computer operator, I, 12A
computer programmer, I, 12A
computer services, I, 19A
concealment, II, 82
conditional assignment, II, 83
conditional binding receipt, I, 61
conditional premium receipt, I, 62
conditional receipt, I, 63
conservation, I, 64
consideration, I, 65
consideration (in - of), I, 66
consultant, I, 9A
contestable clause, II, 85
contingency beneficiary, I, 67
contingency reserve, II, 86
contract of insurance, I, 68
contractant, I, 69
contribute (to), I, 70
contributing member, I, 71
contribution, I, 72
conversion, II, 87
convert (to), II, 88
convertible insurance, II, 89
copy, I, 73
corporate banking, I, 16A
corporate planning department, I, 12A, 19A
corporate planning services, I, 19A
corporate relations assistant, I, 12A
corporate relations department, I, 19A
corporate services, I, 3A
costs, I, 19A
costs assistant, I, 12A
cover, I, 74, 75
cover (to), II, 90, 91
coverage, I, 76
covered member, I, 77
credit (to), II, 92
credit beneficiary, II, 93
creditor beneficiary, I, 78
C.S.V. & loan department, I, 17A
C.S.V. & loans, I, 17A
current (future) service(s), II, 94
current service(s), II, 95

D

date of issue, I, 79
data, II, 96
days of grace, II, 97
death benefit, II, 98
death rate, II, 99
declaration, II, 100
decrease, II, 101
decrease in/of value, II, 102
deductible, II, 103
deferment period, I, 80
deferral period, I, 81
deferred annuity, I, 82
deferred period, I, 83
deferred retirement, I, 84

delivery of policy, I, 85
dependent, II, 104
dependents, II, 105
depreciation, II, 106
deputy, I, 8A
design & planning, I, 18A
direct writer, I, 86
direct-writing company, I, 87
director, I, 6A
directors, I, 3A
disability, II, 107, 108
disability income, II, 109
disability pension, II, 110
dismemberment, II, 111
disposal, I, 18A
disposal (to have something at one's -), II, 112
dispose of (to), II, 113
district, I, 3A
district inspector, I, 13A
diversification, II, 114
dividend research, I, 17A
division, I, 3A
division inspector, I, 13A
donee, II, 115
donee beneficiary, I, 88
donor, II, 116
due, II, 118, 119
due date, II, 120

E

early retirement, I, 89
earned premium, I, 90
economics, I, 16A
economist, I, 11A
editor, I, 12A
E.D.P. technical services department, I, 19A
E.D.P. training, I, 19A
educational insurance, I, 91
effect (to), I, 92
effective date, I, 93
elimination period, II, 121, 122
employee, I, 94, 95
employee benefit consultant, I, 13A
employee benefit services, I, 20A
employee contribution, I, 96
employer, I, 97
employer contribution, I, 98
employment office, I, 21A
endorsement, I, 99
endowment date, I, 100
endowment insurance, I, 101
enrollment card, I, 102
entitle (to), I, 103
equity(ies), I, 16A
estate, I, 104, 105
estate tax, II, 123
estimate, I, 106
excepted period, II, 124
excess interest, I, 107
excess of loss reinsurance, I, 108
excess reinsurance, I, 109
excluded period, II, 125
exclusion, II, 126
exclusions, II, 127
executive officer, I, 5A
executive officers, I, 3A
executive vice-president, I, 5A
expectation of life, II, 128

expiry, II, 129
express, II, 130
external services, I, 3A
extra premium, II, 131

F

face amount, I, 110
face value, I, 111
factor, I, 112
facultative reinsurance, I, 113
family history, II, 132
female, I, 114
fictitious person, II, 133
field force, I, 20A
field manager, I, 13A
field office personnel administration, I, 21A
field publications, I, 20A
field services, I, 3A
field supervisor, I, 13A
filing department, I, 18A
finance department, I, 11A, 16A
financial manager, I, 11A
financial year, II, 134
first contingent beneficiary, I, 115
first premium, II, 135
fiscal year, II, 136
fixed-income asset, II, 137
fixed yield security, II, 138
follow-up letter, II, 139
force of mortality, II, 140
foreign policy administration, I, 18A
foreign section, I, 18A
foreman, I, 8A
form, I, 116, 117; II, 141
forms, I, 19A
fund, II, 142, 143
funded pension plan, I, 118
furnishing & equipment, I, 18A
future service(s), II, 144

G

general, I, 17A
general agent, I, 13A
general counsel, I, 12A
general director, I, 6A
general manager, I, 6A
general stenographic department, I, 18A
general superintendent, I, 6A
grace period, II, 145
grantee of an annuity, I, 119
grantor of an annuity, I, 120
gross, II, 146
gross premium, I, 121
group assistant, I, 13A
group contracts, I, 20A
group division, I, 20A
group insurance, I, 122
group insurance accounting department, I, 20A
group insurance actuarial department, I, 21A
group insurance administration department, I, 20A
group insurance department, I, 20A
group insurance manager, I, 13A
group insurance policy forms department, I, 20A
group insurance underwriting department, I, 20A

group life & health administration, I, 20A
group life insurance, I, 123
group pensions administration department, I, 21A
group pensions department, I, 21A
group pensions manager, I, 13A
group pensions sales, I, 21A
group products, I, 21A
group sales department, I, 20A
group stenographic department, I, 21A
group underwriting assistant, I, 13A
group underwriting clerk, I, 13A
growth, II, 147

H

hazard, II, 148
hazardous occupation, II, 149
head..., I, 7A
head nurse, I, 11A
health & disability claims, I, 17A
health certificate, II, 150
health insurance, II, 151
historical records, I, 19A

I

immediate annuity, I, 124, 125
immediate life annuity, I, 126, 127
impaired risk, II, 152
in advance, I, 128
in arrears, I, 129
inability to work, II, 153
incidence, II, 154
incontestable clause, II, 155
increase, II, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162
increase in/of value, II, 163
individual, II, 164, 165, 166
individual division, I, 20A
individual insurance department, I, 20A
individual insurance manager, I, 13A
industrial insurance department, I, 21A
industrial insurance manager, I, 13A
industrial life insurance, I, 130
inspector, I, 13A
inspector of agencies, I, 13A
instalment premium, I, 131
instructor, I, 14A
insurable interest, I, 132
insurable risk, I, 133
insurance, I, 134
insurance age, II, 167
insurance agent, II, 168
insurance broker, I, 135
insurance business, I, 136
insurance carrier, II, 169
insurance company, II, 170
insurance industry, I, 137
insurance policy, I, 138
insurance portion of the premium, I, 139
insure (to), I, 140
insured, I, 141
insurer, I, 142
insuring agreement, II, 171
insuring clause, II, 172
interest in arrears, II, 173
intermediate disability, II, 175
internal audit department, I, 19A
internal auditor, I, 12A
internal services, I, 3A

interview, I, 143
introducing agent, I, 14A
invalidity, II, 176
invest (to), I, 144
investigate (to - a claim), I, 145
investment, I, 146
investment assistant, I, 11A
investment manager, I, 11A
investment marketing & advisory services, I, 16A
investment portion of the premium, I, 147
investment services, I, 16A
investments personnel administration, I, 16A
investor, I, 148
irrevocable beneficiary, II, 177
issuance, II, 178
issue, I, 149, 150
issue (to), I, 151, 152, 153
issue age, I, 154
issue date, II, 179

J

job evaluation committee, I, 21A
joint and last survivor annuity, I, 155
joint and survivor annuity, I, 156
joint and survivorship annuity, I, 157
joint life and survivorship annuity, I, 158
junior, I, 8A
juristic person, II, 180

K

key man insurance, I, 159
knowledge (insurance), II, 181

L

lapse, I, 160
last survivor annuity, I, 161
law department, I, 12A, 19A
law of large numbers, II, 182
law services, I, 19A
leasing, I, 18A
legal department, I, 12A, 19A
legal examining clerk, I, 12A
legal reviewing clerk, I, 12A
legal services, I, 19A
level premium, I, 162
library, I, 19A
life annuity, I, 163
life annuity with minimum guaranteed payments, II, 183
life annuity with minimum period, II, 184
life annuity with period certain, II, 185
life claims, I, 17A
life claims department, I, 17A
life expectancy, II, 186
life, health, annuity/retirement group insurance, I, 20A
life insurance, I, 164
life insured, I, 165
life (on the - of), I, 166
life to be insured, I, 167
life underwriter, I, 168, 169, 13A
lifetime insurance, II, 187
limited-pay life insurance, I, 170
limited payment life insurance, I, 171

limited retention, II, 188
line of insurance, I, 172
linguistic services department, I, 19A
linguistic specialist, I, 12A
liquid assets, II, 189
living, II, 190
loading, I, 173
loss of time, II, 191

M

maiden name, II, 192
mailing department, I, 18A
male, I, 174
manager, I, 6A
managing director, I, 5A
market information services, I, 20A
market research, I, 20A
market services, I, 20A
marketing services, I, 20A
mathematical services, I, 17A
medical centre, I, 17A
medical department, I, 11A, 17A
medical director, I, 11A
medical examiner, II, 193
medical report, II, 194
misstatement of age, I, 175
mode of payment (of premiums), II, 195
moderator, I, 14A
morbidity rate, II, 196
mortality, II, 197
mortality rate, II, 198
mortality table, I, 176
mortgage, I, 177
mortgage creditor, I, 178
mortgage debtor, I, 179
mortgage insurance, I, 180
mortgage protection (term) insurance, I, 181
mortgagee, I, 182
mortgagor, I, 183

N

natural person, II, 199
natural premium, I, 184
nearest, II, 200
net, II, 201
net premium, I, 185
non assignable, II, 202
non-commission agent, I, 14A
normal retirement age, I, 186

O

obligatory reinsurance, I, 187
occupational disease, II, 203
office of the medical director, I, 17A
officer, I, 5A
officers, I, 3A
one year term premium, I, 188
operation, II, 204
operations, I, 18A; II, 205
operations research, I, 19A
option, II, 206
ordinary life insurance, I, 189, 190
ordinary life insurance manager, I, 13A
originating company, I, 191
outstanding premium, I, 192
overdue premium, I, 193
over(rated) businesses, II, 207

P

partial disability, II, 208
participant, I, 194
partnership insurance, I, 195
part-time agent, I, 13A
past service(s), II, 209
pay-as-you-go pension plan, I, 196
payroll & benefits department, I, 21A
pension, I, 197
pension calculation, II, 210
pension committee, I, 21A
pension credits, I, 198
pensions sales manager, I, 13A
permanent disability, II, 211
permanent-partial disability, II, 212
permanent total disability, II, 213
person, II, 214
personal insurance, I, 199
personnel administration & research, I, 21A
personnel department, I, 12A, 21A
personnel evaluation, I, 21A
personnel manager, I, 12A
personnel records department, I, 21A
plan, I, 200
plan (to), II, 215
planning, I, 18A
planning assistant, I, 11A
planning department, I, 19A
planning educational services, I, 19A
planning services department, I, 19A
policy, I, 201
policy administration, I, 17A
policy forms, I, 17A
policy forms assistant, I, 11A
policy forms department, I, 20A
policy issue & change, I, 18A
policy loan, II, 216
policy plans, I, 204
policy proceeds, I, 205
policy reserves, II, 218
policy status, I, 18A
policy status specialist, I, 11A
policy year, II, 219
policyholder, I, 202
policyowner, I, 203
(policyowner's) dividend, II, 217
practice, I, 206
predecease, II, 220
preferred beneficiary, II, 221
premises assistant, I, 11A
premises department, I, 18A
premium, I, 207
premium earned, I, 208
premium in arrears, I, 209
premium notice, II, 222
premium rate, II, 223
premium receipt, II, 224
premiums received, II, 225
president, I, 5A
presumption of survivorship, II, 226
prevalence, II, 227
prima beneficiary, I, 210
primary beneficiary, I, 211
print shop, I, 18A
printing & supplies department, I, 18A
prior service(s), II, 228
private placements, I, 16A

private plane, I, 212
probability, II, 229
probation period, II, 230
probationary period, II, 231
procedure, II, 232
producer, I, 213
product, I, 214
product department, I, 17A
product research, I, 17A
production, II, 233, 234
programming department, I, 19A
project planning department, I, 19A
property investment department, I, 16A
property investment planning committee, I, 16A
property investments accounting, I, 16A
property management assistant, I, 11A
property management & development, I, 16A
proposed insured, I, 215
prospect, II, 235
prospecting, II, 236
protection, I, 216
public authorities, II, 237
public bonds, I, 16A
public relations department, I, 19A
public relations manager, I, 12A
purchase payment, I, 217
purchasing, I, 18A
pure endowment, II, 238, 239
pure premium, I, 218

Q

questionnaire, II, 240
quota-share reinsurance, I, 219
quotation, II, 241, 242

R

rated benefit, II, 243
rates & values, I, 17A
rating, II, 244
rating (up) in age, II, 245
ratio, II, 246
recordings, I, 17A
referrer, I, 14A
region, I, 3A
regional inspector, I, 13A
regional service centres, I, 18A
regular, I, 220
reinstatement, II, 247
reinsurance, I, 221, 16A
reinsurance treaty, I, 222
reinsure (to), I, 223
reinsured, I, 224
reinsurer, I, 225
representative, I, 8A
research & development, I, 16A
reserve, II, 248
retention limit, I, 226
retirement, I, 227
retirement credits, I, 228
retroceding insurer, I, 229
retrocession, I, 230
retrocessionaire, I, 231
return, II, 249
return commission, II, 250
reversion annuity, II, 251
reversionary annuity, I, 232

revisor, I, 12A
revocable beneficiary, II, 252
rider, I, 233; II, 253
risk, I, 234
risk appraisal, II, 254
risk selection manager, I, 11A

S

sale, II, 255
sale(s), I, 235; II, 256
sales advertising, I, 20A
sales assistant, I, 14A
sales communications, I, 20A
sales department, I, 13A, 19A
sales development, I, 19A
sales presentation, I, 17A
sales promotion, I, 20A
sales representative, I, 13A
sales services, I, 19A
sales skills, II, 258
sales talk, I, 236
sales training assistant, I, 13A
salesman, II, 257
savings (portion of the) premium, I, 237
secondary beneficiary, I, 238
secretary, I, 5A, 12A
secretary's (department), I, 12A, 19A
section, I, 3A
section representative, I, 13A
securities, I, 16A
securities investment accounting, I, 16A
securities investment department, I, 16A
security investments, I, 16A
selection of risks, II, 259
selection of risks manager, I, 11A
sell insurance (to), I, 239
... senior assistant, I, 7A
senior assistant to..., I, 7A
senior chief clerk, I, 8A
senior clerk, I, 8A
senior director, I, 6A
senior officer, I, 5A
senior representative, I, 8A
senior superintendent, I, 6A
senior vice-president, I, 5A
settlement, II, 260
settlements, I, 17A
share reinsurance, I, 240
(shareholder's) dividend, II, 261
single premium, I, 241
solicitor, I, 12A
special assignment representative, I, 13A
special assignments, I, 16A
special projects, I, 17A
specialist, I, 9A
specialist recruiting, I, 21A
staff agent, I, 13A
staff association, I, 21A
staff control project, I, 21A
staff producer, I, 13A
staff training, I, 21A
staff training specialist, I, 12A
statements & income tax, I, 16A
stop-loss reinsurance, I, 242
straight life annuity, I, 243
straight life insurance, I, 244
straight term insurance, II, 262

sub-agent, I, 14A
subdistrict, I, 3A
subdivision, I, 3A
subdivision inspector, I, 13A
subsidiary company, II, 263
substandard risk, II, 264
substitute beneficiary, I, 245
sum insured, I, 246
summarize (to), II, 265
summary, II, 266
superintendent, I, 6A
supervisor, I, 6A
supplemental agreement, II, 267
supplementary agreement, II, 268
supply department, I, 247
surgical expense insurance, II, 269
surplus share reinsurance, I, 248
surrender, II, 270
surrender value, II, 271
survivor, II, 272
survivorship annuity, I, 249
systems & control, I, 17A
systems & training section, I, 21A
systems development department, I, 18A
systems support department, I, 18A

T

tacit, II, 273
take effect (to), I, 250
tape librarian, I, 12A
taxation department, I, 19A
technical & medical functions, I, 17A
technical manager, I, 11A
telecommunications, I, 18A
temporary annuity, II, 274
temporary disability, II, 275
temporary life annuity, I, 251
temporary-total disability, II, 276
term insurance, I, 252
term life insurance, II, 277
territory, I, 3A; II, 278
third-party beneficiary, I, 253
title department, I, 17A
titles, I, 17A
total disability, II, 279
trainee, I, 9A
transcription services department, I, 18A
transfer services, I, 21A
translation department, I, 19A
translator, I, 12A
treasurer, I, 5A, 11A
type of insurance contracts, II, 281
typing pool, I, 18A

U

underwrite (to), II, 282
underwriter, I, 11A, 13A
underwriting, I, 254; II, 283
underwriting agent, I, 13A
underwriting approver, I, 11A
underwriting assistant, I, 11A
underwriting clerk, I, 11A
underwriting department, I, 17A, 20A
underwriting manager, I, 11A
underwriting research department, I, 17A
unearned premium, I, 255
unit, I, 3A
unit manager, I, 13A

unit representative, I, 13A
unit supervisor, I, 13A
user support department, I, 18A

V

valuation, I, 16A
variable products, I, 17A
vault, I, 16A
vest (to), I, 256
vesting, I, 257
vice-president, I, 5A
videotape production assistant, I, 13A
videotape services, I, 20A
videotape technical assistant, I, 13A

W

waiting period, II, 284, 285
waive (to), II, 286
whole life insurance, I, 258
whole life premium, I, 259
work standards assistant, I, 12A
work standards department, I, 21A
write (to), I, 260

Y

years certain annuity, II, 287
yield, II, 288

TABLE DES MATIÈRES

Liste des collaborateurs..... 3

Avertissement..... 5

Code des domaines d'emploi..... 6

Vocabulaire technique des assurances
sur la vie - anglais-français..... 7

Tableau des sigles figurant sur les fiches -
bibliographie (révisée et augmentée)..... 289

Index récapitulatif des termes français -
volumes I et II..... 299

Index récapitulatif des termes anglais -
volumes I et II..... 319

Achevé d'imprimer à
Québec en avril 1979, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

En vente chez l'Éditeur officiel du Québec
Imprimé au Québec, Canada

34-509